



**RAPPORT ANNUEL
SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

WWW.TARN.FR





Agir pour notre avenir !

L'urgence climatique nous impose d'adapter nos modes de vie avec conscience environnementale. C'est pourquoi notre Département met en place des démarches innovantes et volontaristes indispensables pour faire face aux enjeux environnementaux.

En 2024 de nouveaux dispositifs vont prendre forme comme par exemple le lancement de la Charte des manifestations écoresponsables ou encore la plantation de 40 000 arbres dans la forêt de Sérénac.

Avec notre Plan Climat Départemental 2023-2035, spécialement adapté à la topologie du Tarn nous agissons par des actions concrètes parmi lesquelles : la rénovation énergétique des bâtiments, le renforcement des filières énergétiques (valorisation énergétique des déchets ménagers, construction de filières), le 1er plan départemental pour la ressource en eau en 2023 (pour lutter contre les épisodes de sécheresse et soutenir notre agriculture tarnaise) et la protection et la valorisation de la biodiversité dans les espaces naturels sensibles comme ordinaires.

Il est également indispensable de favoriser les mobilités douces et multimodales, des efforts importants sont réalisés afin de mailler le Tarn d'aires de covoiturages, voies vertes, pistes cyclables... où l'on peut circuler en toute sécurité.

Bien sûr il reste encore beaucoup à faire ! Et chacun doit mettre sa pierre à l'édifice de la transition écologique du Tarn. Au Département, nous continuerons à démontrer que nous assumons cette responsabilité collective grâce à nos politiques innovantes.

Ensemble, avec la force solidaire et la détermination de l'action locale, poursuivons nos actions pour préserver notre environnement !

Christophe RAMOND
Président du Conseil départemental
du Tarn

Christophe TESTAS
Vice-Président du Conseil départemental
du Tarn en charge du développement
durable

SOMMAIRE

page

PREAMBULE

6

VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS, SOUTENIR LES FAMILLES

10

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PLUS FRAGILES, FAVORISER L'AUTONOMIE

18

FAVORISER LA COHESION SOCIALE, L'ACCES ET LE RETOUR A L'EMPLOI, L'ACCES ET LE MAINTIEN DANS LE LOGEMENT

24

AGIR EN FAVEUR DE LA CREATION ET DU MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITÉ

32

FACILITER LA MOBILITE DES TARNAIS

38

ASSURER UNE SOLIDARITE TERRITORIALE

44

PRESERVER LES RESSOURCES, LES SITES NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

54

AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR A TOUS LES JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE

64

PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES ET AGIR POUR LA JEUNESSE

74

FACILITER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

82

UN DEPARTEMENT RESPONSABLE

90

Annexe

Synthèse de la contribution des politiques publiques aux 17 ODD

103

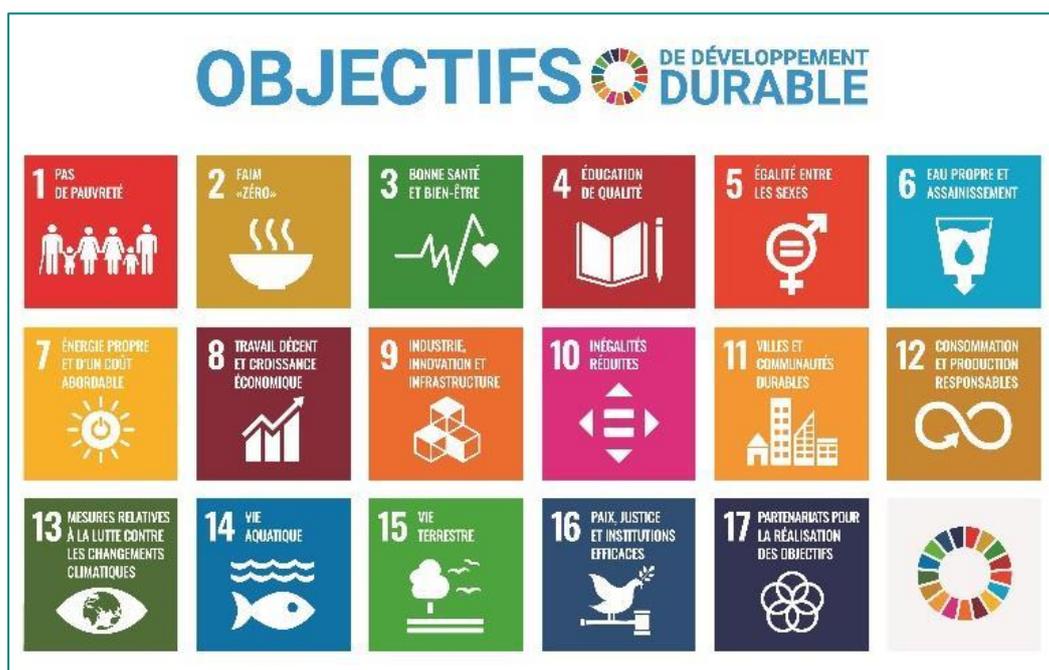
UNE LECTURE DES POLITIQUES PUBLIQUES DU DEPARTEMENT SELON LES 17 ODD

Institué en 2011 par la « loi Grenelle » du 12 juillet 2010, le présent rapport a vocation à informer en transparence les citoyens, à favoriser le dialogue local, à encourager l'intégration du développement durable à tous les niveaux. La loi n°2021-1031 du 4 août 2021 relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales a consolidé la portée de ce rapport qui doit montrer notre contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU.

L'élaboration de ce rapport repose sur une mobilisation des directions et services pour approcher et évaluer cette contribution, tant au niveau des politiques publiques déployées, qu'au niveau des ressources mise en œuvre pour les activités de la collectivité.

La synthèse présentée dans ce rapport résulte de ce travail collaboratif et s'appuie sur les 11 politiques publiques définies dans la segmentation stratégique depuis 2015. Le rapport met en valeur les actions essentielles mises en œuvre en 2023 et celles envisagées en 2024, pour répondre aux principes de développement durable. Dans un second volet, chaque politique publique passée au crible des 17 ODD révèle en quoi elle contribue à leur atteinte.

Un dernier chapitre est consacré à l'activité interne, portée par les services-support, engagés dans une gestion responsable des moyens matériels, numériques, juridiques et financiers et des ressources humaines.



L'AGENDA 2030 ET LES OBJECTIFS MONDIAUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'urgence climatique conjuguée à la montée des inégalités à l'échelle mondiale a conduit les États membres de l'ONU à adopter en septembre 2015 l'Agenda 2030 comme cadre stratégique mondial capable de faire progresser l'humanité dans le respect de la planète. L'ambition est d'accélérer la transformation des modes de développement en ne laissant personne de côté, en liant toutes les parties prenantes dans la réussite de cette transition écologique et solidaire. Les partenariats entre acteurs sont la clé de voûte de ces transformations qui exigent de nouveaux modes de faire et des collaborations efficaces.

Cette feuille de route universelle décline 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et leurs 169 cibles, ou sous-objectifs, pour une transformation globale de la société. Cette grammaire commune des ODD permet de coordonner les engagements de chacun face aux changements climatiques, à la préservation des ressources naturelles, de promouvoir des dynamiques de production et de consommation responsables, de garantir l'accès de tous aux biens et services essentiels.

La feuille de route française pour l'Agenda 2030, adoptée en 2019, traduit 6 enjeux cibles prioritaires pour atteindre les 17 ODD en 2030.

Le Département s'est saisi des ODD dès 2019 pour rendre compte annuellement de sa politique de développement durable. Cette grille de lecture permet de questionner l'action départementale et le fonctionnement des services pour la mettre en œuvre. Elle révèle de nombreux leviers pour atteindre, directement ou indirectement, tout ou partie des 17 ODD. Certains sont inscrits dans l'ADN de la collectivité, tels celui relatif à l'éradication de la pauvreté ou celui relatif à l'accès à l'eau et à l'assainissement. D'autres appellent à une volonté de transformation. Les plans et schémas portés par la collectivité sont systématiquement questionnés sur leur contribution aux ODD.

En connectant ce cadre universel aux enjeux locaux, le Conseil départemental du Tarn veut faire face aux urgences sociales, climatiques et écologiques qui s'amplifient.



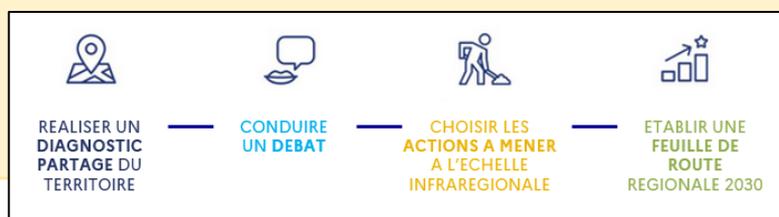
LA PLANIFICATION ECOLOGIQUE NATIONALE

Pour faire face à l'urgence climatique, la stratégie nationale bas carbone fixe un objectif très ambitieux de réduction de -55% des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays d'ici 2030.

Pour atteindre cet objectif, la démarche de **planification écologique** identifie 6 domaines d'actions prioritaires : déplacement, logement, production, alimentation, consommation, préservation des écosystèmes.



Cette stratégie nationale s'appuie sur une **démarche de territorialisation**. L'objectif est que la planification nationale et les stratégies des différents acteurs (Régions, Départements, EPCI, Communes mais aussi entreprises, associations, citoyens) soient mis en cohérence et se nourrissent. Dans ce cadre, à l'automne 2023, ont été lancés les Conférences des parties (COP) régionales. Le lancement de la COP Occitanie s'est tenu le 30 novembre 2023 à Toulouse. Les **COP régionales** doivent aboutir à l'été 2024 à l'établissement de trajectoires régionales visant l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et de préservation de la biodiversité en 2030.



**Contribution des politiques publiques
départementales aux 17 Objectifs de
Développement Durable**

VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS,



Schémas directeurs et documents cadre

Schéma départemental Enfance Famille 2021-2025

Schéma départemental de services aux familles 2022-2026

(CAF-DEPARTEMENT) *approuvé en Février 2022*

Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance

Signé le 14 novembre 2021 entre ARS Occitanie, le Préfet du Tarn et le Département du Tarn

Stratégie de l'Union Européenne sur les droits de l'enfant 2021-2024

Charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »

Code de l'action sociale et des familles

Code civil

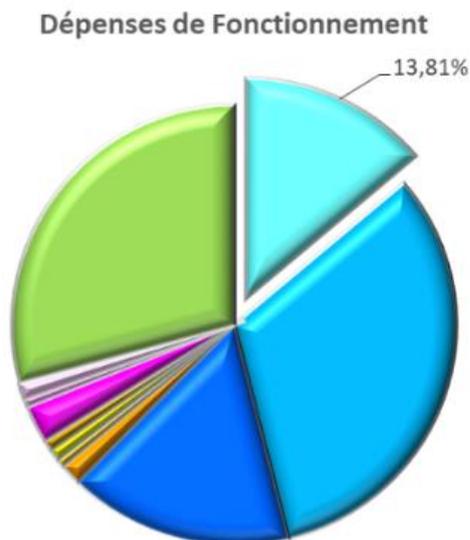
Code de la santé publique

SOUTENIR LES FAMILLES

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Conforter le travail préventif de la maternité à la parentalité
- ✓ Développer l'offre d'accueil et pérenniser l'existant afin de réduire les inégalités territoriales tant en matière d'accueil individuel que collectif
- ✓ Mieux repérer et traiter les situations d'urgence
- ✓ Adapter et diversifier les modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants et de leurs familles
- ✓ Favoriser la continuité des parcours des enfants jusqu'au passage à l'âge adulte

Budget primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique



Repères

123 crèches pour l'accueil de jeunes enfants

2 197 bénéficiaires d'une mesure de protection de l'enfance au 1^{er} janvier 2023 (mineurs et jeunes majeurs de moins de 21 ans), dont :

- **1 394** accueillis chez des assistants familiaux ou en établissements
- **803** jeunes accompagnés en milieu ouvert

Une vie familiale et citoyenne épanouie

- ✓ La protection et la responsabilisation des jeunes pour leur ouverture au monde
- ✓ L'accompagnement des familles dans l'intérêt supérieur de l'enfant



VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS,

FAITS SAILLANTS EN 2023

	<p>Aide sociale à l'enfance (ASE)</p> <p>Rénovation des bâtiments du Foyer Départemental de l'Enfance, en intégrant les exigences de réduction de la consommation énergétique, a débuté en septembre 2023</p>
	<p>Protection maternelle et infantile (PMI)</p> <p>Création de crèches dans des locaux faisant l'objet de projets intergénérationnels</p>
	<p>PMI</p> <p>Renforcement des missions de prévention primaire du 4ème mois de grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant, en particulier en renforçant les visites à domicile, au regard du Rapport de la commission des 1 000 premiers jours et de la contractualisation avec l'Etat</p> <p>Formation « petits pas /grands pas » débutée à compter de septembre 2023 : démarche pour harmoniser les pratiques, optimiser l'accompagnement des familles de façon proportionnée, en prenant en compte le besoin de l'enfant et le besoin de sa famille</p> <p>Il s'agit, pour la PMI, « d'aller vers... » les publics les plus éloignés des dispositifs de droit commun</p> <p>ASE</p> <p>Développement de nouvelles mesures d'ASE pour répondre aux besoins : Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) renforcée, élargissement du dispositif de Placement à Domicile (PAD) aux enfants de 0-6 ans pour éviter la séparation parent-enfant</p>
	<p>PMI</p> <p>Plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens 2019-2025 : accompagnement et information des professionnels dans 6 crèches du Département retenues dans le cadre du projet cofinancé par la CAF et le Département, visant à réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens.</p> <p>Organisation du scrutin relatif au renouvellement des représentants des assistants maternels et familiaux de la Commission Consultative Paritaire Départementale (CCPD), par un « vote électronique », dans le but de limiter la production de documents papier</p>
	<p>Mise en œuvre opérationnelle au 1er septembre 2023, de la nouvelle organisation de la Direction Générale adjointe de la Solidarité pour une meilleure cohérence des politiques sociales.</p> <p>Recrutement d'une chargée de mission pour la création du Comité des usagers des services de l'Aide Sociale à l'Enfance et sa mise en œuvre</p>

SOUTENIR LES FAMILLES

PERSPECTIVES POUR 2024

<p>Poursuite des travaux de rénovation énergétique engagés sur 5 ans au Foyer Départemental de l'Enfance</p>	<p>LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</p> 
	<p>COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE</p> 
<p>PMI</p> <p>Poursuite des missions de prévention primaire du 4ème mois de grossesse jusqu'aux 2 ans de l'enfant, en particulier en renforçant les visites à domicile, au regard du Rapport de la commission des 1 000 premiers jours et de la contractualisation avec l'Etat</p> <p>Poursuite de l'accompagnement des professionnels à travers la formation « Petits pas / grands pas »</p>	<p>EPANOUISSEMENT HUMAIN</p> 
<p>PMI</p> <p>Plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens 2019-2025</p> <p>Relance d'appel à projet est prévue à destination de l'ensemble des crèches du Département dans le cadre du projet cofinancé par la CAF et le Département, visant à réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens</p>	<p>PRODUIRE ET CONSOMMER RESPONSABLE</p> 
<p>Accompagnement de la mise en œuvre de la nouvelle organisation de la Direction Générale Adjointe de la Solidarité, formation des professionnels</p> <p>Mise en œuvre opérationnelle du comité des usagers des services de l'Aide Sociale à l'Enfance : ateliers thématiques à destination des jeunes majeurs et des professionnels</p>	<p>GOVERNANCE ET PARTICIPATION</p> 

FOCUS



Aide sociale à l'enfance

Création d'un comité des usagers pour mieux prendre en compte la parole des jeunes bénéficiaires et favoriser leur citoyenneté

Le Département a exprimé, dans le cadre du Schéma Enfance/famille, sa volonté d'associer les personnes bénéficiaires de l'aide portée aux familles (usagers) et plus particulièrement les enfants et les jeunes bénéficiaires ou anciens bénéficiaires d'une mesure ASE à l'amélioration des dispositifs les concernant.

La participation systématique des enfants et jeunes à l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) sera désormais recherchée et assurée via la création d'un Comité d'usagers dont les représentants seront amenés à siéger à l'ODPE.

Face aux enjeux d'accompagnement vers l'autonomie, la mobilisation des jeunes bénéficiaires a été priorisée. Une chargée de mission a été recrutée en mars 2023 avec plusieurs objectifs :

Créer un espace convivial et sûr pour réunir l'expression des jeunes concernant leur expérience de la Protection de l'Enfance ;

Animer des ateliers sous des formes adaptées et favorisant les échanges et réflexions autour de thématiques identifiées ;

Rendre compte des problèmes repérés et des propositions avancées par les jeunes bénéficiaires grâce à leurs savoirs expérientiels, pour les résoudre.

Les réalisations de 2023 :

Un questionnaire a été élaboré et diffusé à tous les jeunes de l'ASE pour les inviter à participer à la création de leur comité des usagers et recueillir leurs avis et contributions. Le questionnaire était accompagné des explications relatives au projet et ses impacts attendus : mise en commun d'idées, élection de représentants à l'ODPE, volonté d'accompagnement dans la citoyenneté des bénéficiaires de mesures, adaptation des pratiques des professionnels du travail social du Département et de ses partenaires.

Mobilisation et valorisation de l'expérience des bénéficiaires de l'ASE : mise en place des groupes de travail intergénérationnels, inter-établissements et pluridisciplinaires. Des thématiques ont été retenues, 2 ateliers ont eu lieu en novembre et décembre, une animation délocalisée sur les sites d'établissements a débuté dans des logiques de « aller vers ».

Le mouvement enclenché en 2023, se poursuivra en 2024, notamment par :

La poursuite d'ateliers sur des thématiques définies avec les jeunes et les professionnels.

La présence d'un comité usagers jeunes à la prochaine réunion ODPE 2024 : préparation collective à la prise de parole, inclusion de leurs propositions dans le processus de décision.

SOUTENIR LES FAMILLES



1ère réunion du Comité des usagers de la protection de l'enfance

Formation des professionnels du Département, en charge de la petite enfance



Chantier du Foyer Départemental de l'Enfance

VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS,

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



Lutte contre la faim

Conseils et surveillance nutritionnelle des femmes enceintes et des jeunes enfants

Prévention santé mère-enfant et accès aux soins de santé de qualité (Centres de planification et d'éducation familiale, Centres d'action médico-sociale précoce, consultations PMI)

Suivi épidémiologique grossesses et naissances



Accès à la santé

Bilan de santé en écoles maternelles

Accompagnement individuel des familles de jeunes enfants aux soins, à la santé sexuelle, à la prévention des conduites addictives

Plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens 2019-2025 : prévention santé-environnement auprès des femmes enceintes et des enfants (PMI), des établissements de protection de l'enfance, des assistants familiaux, des familles



Accès à une éducation de qualité

Continuité de parcours vers l'autonomie au-delà de 18 ans : insertion professionnelle et accès à l'emploi des jeunes majeurs

Continuité de parcours pour les personnes mineures et majeures en situation de handicap avec le Plan d'Accompagnement Global (PAG)



Egalité entre les sexes

Travail pédagogique de prévention des violences conjugales

Traitement des situations d'enfants en danger ou en risque de danger par la Cellule départementale de Recueil et de traitement des Informations Préoccupantes (CRIP) et les Maisons du Département



Réduction des Inégalités

Lutte contre la stigmatisation des enfants accueillis à l'Aide sociale à l'enfance en leur donnant accès à tous les dispositifs de droits commun sans distinction

Amélioration de la prise en charge des enfants en situation de handicap accueillis à l'Aide sociale à l'enfance

Mise à l'abri et évaluation de la situation d'isolement et de minorité des personnes qui se présentent mineurs sans représentant légal sur le territoire

Suivi des mineurs non accompagnés dans leur parcours d'insertion sociale, scolaire et professionnelle

Projet Pour l'Enfant : structurer le parcours d'accompagnement des enfants

Travail social pluridisciplinaire et pluri-institutionnel pour renforcer l'efficacité des mesures de prévention et de protection

SOUTENIR LES FAMILLES

Répartition des services, des structures au plus près des besoins des territoires



Ville et communautés durables

Accès au logement pour les jeunes majeurs (parcours vers l'autonomie au-delà de 18 ans), en lien avec la politique d'insertion par le logement

Rénovation des bâtiments du site d'Albi du Foyer Départemental de l'Enfance en intégrant les exigences de réduction de la consommation énergétique



Consommation et production durables

Sensibilisation des établissements de protection de l'enfance, d'accueil de la petite enfance (crèches, assistant(e)s maternel(le)s, accueil familial pour réduire les déchets et le gaspillage alimentaire, développer l'éco-gestion responsable des produits chimiques et d'entretien, la commande publique durable

Recueil, traitement évaluation des situations d'urgence et mise à l'abri des parents et des enfants, en évitant si possible la séparation parent-enfant



Paix, justice, institutions efficaces

Elaboration et suivi :

- du schéma Départemental enfance-famille,
- du Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance signé le 14 novembre 2021 entre l'ARS Occitanie, le Préfet du Tarn et le Département du Tarn,
- du Schéma départemental de services aux familles (CAF-DEPARTEMENT) renouvelé

Partenariats multipartites pour mobiliser et gérer durablement les besoins d'accueil et de prise en charge des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance sur le territoire



Partenariats pour les ODD

Recueil et partage des données sur toutes les thématiques de protection de l'enfance (travail préventif, accueil petite enfance, traitement des situations d'urgence, mesures d'accueil et accompagnement enfant-famille)

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PLUS



Schémas directeurs et documents cadre

Feuille de route stratégique et opérationnelle 2021-2024

Conclue entre GIP MDPH (groupement d'Intérêt public de la Maison Départementale des Personnes Handicapées), la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et le Département.

Schéma autonomie

Plan Départemental d'aide aux proches aidants 2022-2026

Charte qualité des services d'aide à domicile

Label départemental Habitat Partagé

Label départemental Tarn Vivre Ensemble *(habitat inclusif)*

Plan national de prévention et de lutte contre la pauvreté

Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi entre l'Etat et le Département

Charte participative TARN ECO EHPAD

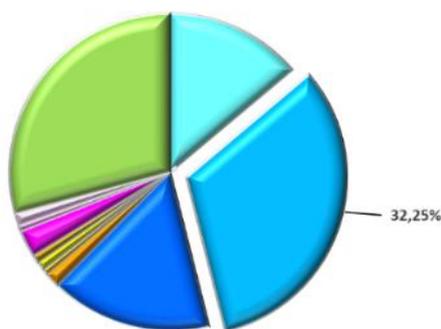
Règlement Départemental d'action sociale

FRAGILES, FAVORISER L'AUTONOMIE

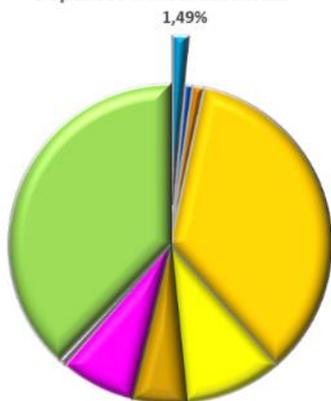
NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Assurer l'information des personnes âgées et handicapées, de leurs familles et des professionnels, faciliter leurs démarches
- ✓ Prévenir la perte d'autonomie par un programme coordonné de financement d'actions individuelles et collectives
- ✓ Favoriser et soutenir le maintien à domicile des populations les plus fragiles
- ✓ Offrir un hébergement de qualité en établissement ou en famille d'accueil
- ✓ Assurer les recouvrements et la gestion des reversements
- ✓ Participer à la protection des personnes majeures vulnérables : repérer et traiter les situations, accompagner les personnes

Dépenses de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Budget primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique

Repères



67 EHPAD pour les personnes âgées

80 établissements médico-sociaux pour l'accueil d'adultes handicapés

10 269 bénéficiaires de l'APA au 1^{er} janvier 2023

10 464 bénéficiaires de l'AAH, **3 138** de l'AEH et **16 509** bénéficiaires d'une RQTH au 1^{er} Janvier 2023

Un territoire inclusif tout au long de la vie

- ✓ Assurer l'inclusion des personnes handicapées
 - Inclusion sociale : enfance, scolarité, emploi, accessibilité, logement
 - Inclusion par le sport et les loisirs
 - Inclusion numérique et accès à l'information et aux aides (Maison de l'Autonomie)

Un territoire qui prend soin de ses aînés

- ✓ Vivre durablement dans le confort, autonome et socialisé, acteur et entouré de proches
 - Faciliter l'accès aux droits
 - Anticiper le vieillissement
 - Créer les meilleures conditions du maintien à domicile
 - Soutenir les aidants
 - Bien vieillir en établissement



ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PLUS

FAITS SAILLANTS EN 2023

	<p>Le plan climat dans les EHPAD</p> <p>Dans le cadre du Plan Climat, le Département soutient les efforts de rénovation et d'adaptation des bâtiments visant à réduire la consommation d'énergie tout en maintenant la qualité de vie pour les personnes hébergées. En 2023, l'EHPAD « Chez Nous » de St Sulpice a ainsi bénéficié d'une subvention de 23 920 € pour le remplacement des menuiseries extérieures.</p> 
	<p>Conventionnement avec les Maisons France services pour la création de 20 points d'information Autonomie</p> <p>L'habitat inclusif, vivre ensemble</p> <p>L'habitat inclusif constitue une forme "d'habiter" complémentaire au domicile (logement ordinaire) et à l'accueil en établissement (hébergement). Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par la volonté de ses habitants de vivre ensemble et par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé. La programmation 2022-2029 accompagne la création de 15 projets d'habitats inclusifs pour répondre aux besoins de 116 personnes dont 69 personnes âgées et 47 personnes en situation de handicap. En 2023, 8 structures sont déjà réalisées.</p>
	<p>Prévention de la perte d'autonomie</p> <p>Bien manger, bien bouger, être bien dans son corps et dans sa tête afin de vivre plus longtemps et en bonne santé c'est l'enjeu de notre politique de prévention de perte d'autonomie. Le Conseil Départemental du Tarn souhaite développer l'innovation sociale et valoriser les pratiques permettant aux personnes âgées de vivre le plus longtemps possible. A cet effet, le Département coordonne la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Elle permet un diagnostic des besoins de nos seniors, le recensement des initiatives locales et la mise en place d'un programme de financement des actions individuelles et collectives pour favoriser le maintien à domicile. Les actions concernent les thématiques suivantes : activités physiques adaptées, lutte contre l'isolement social, bien-être et estime de soi, mémoire-nutrition-sommeil-bien vieillir, lutte contre la fracture numérique, culture, activités bien vieillir (sensibilisation aux risques de chutes, médiation animale, sécurité routière). En 2023, 40 nouvelles actions destinées aux personnes de plus de 60 ans sont venues enrichir l'offre d'actions en territoire. Par ailleurs, 17 actions destinées à soutenir les proches aidants des personnes en situation de handicap ou de personnes âgées ont été créées (actions de soutien psychosocial collectives ou individuelles, action de formation, actions d'information et de sensibilisation...)</p> <p>Organisation de nouvelles sessions de formations des accueillants familiaux, dans le cadre d'une obligation réglementaire, parfois en partenariat avec des structures extérieures (UDAF, Fondation du Bon Sauveteur...)</p>
	<p>Déploiement d'une dynamique partenariale dans la perspective de l'établissement du Schéma de l'autonomie 2024-2028</p> <p>Dépôt de candidature à appel à manifestation d'intérêt de la CNSA comportant des moyens pour renforcer le pilotage, notamment dans l'accompagnement de la réforme des Services d'aide à domicile (SAD)</p>

FRAGILES, FAVORISER L'AUTONOMIE

PERSPECTIVES POUR 2024

	
	
<p>Mise en œuvre d'un nouveau programme de formation appelé « groupe d'échange des pratiques » dans le cadre d'une convention avec la CNSA. Ce programme destiné aux accueillants familiaux aura pour objectifs principaux de rompre l'isolement et de renforcer leur posture professionnelle</p> <p>Extension des axes d'intervention des actions en direction des proches aidants : action prévention santé bien être et développement de la pair-aidance</p>	
<p>Finalisation du Schéma de l'autonomie 2024-2028, démarrage de la mise en œuvre des actions retenues</p> <p>Accompagnement et réalisation de la réforme des Services d'aide à domicile (SAD)</p>	

FOCUS



Aidants pour les personnes âgées : se regrouper pour partager quotidien et expertise

Dès 2021, dans le cadre d'une expérimentation, un groupe de pair-aidants pour les personnes âgées s'est constitué et a été porté par l'association Convivâge qui organise également les séjours de répit.

La force du témoignage, à partir des savoirs expérimentiels entre pair-aidants a permis notamment de démontrer les bénéfices d'un séjour de répit.

Fort de cette expérience, le Département a souhaité développer cette action en co-construction avec les aidants, les deux plates-forme de répit, le CIAS de Carmaux et certains partenaires institutionnels membres de la CFPPA.

Les pair-aidants ont fait l'objet d'un repérage par les partenaires de terrain, ce qui a abouti à la création d'un groupe de pair-aidants départemental d'une dizaine de personnes. Un financement de la CFPPA a permis de mettre en œuvre une formation dont le cahier des charges a été co-construit avec eux.

Dans ce même cadre, le groupe a aussi travaillé à définir le rôle du pair-aidant et à l'écriture d'une charte de fonctionnement.

Dans le prolongement de tout ce travail réalisé, l'année 2023 a permis de rendre opérationnelle différentes actions de soutien de pair-aidants, à titre individuelles ou collectives :

- Participation des pair-aidants à des actions comme le Forum des aidants porté par la Maison de santé de Mazamet ou une activité de théâtre forum organisé par le centre social du Carmausin ;*
- Mobilisation pour préparer un séjour de répit. : rappel des personnes par un pair aidant pour expliquer, témoigner, partager les bénéfices d'un séjour de répit.*

La convention CNSA a été renouvelée pour 2024 avec le projet de développer et de structurer des groupes de pair-aidance à l'échelon Départemental.

FRAGILES, FAVORISER L'AUTONOMIE

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?

	Eradication de la pauvreté	Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) : information et accès aux droits et aux services, accueil inconditionnel de proximité (Plan pauvreté, axe2)
	Lutte contre la faim	Actions collectives et accompagnements individuels (situations de maintien à domicile) sur la nutrition pour prévenir la perte d'autonomie
	Accès à la santé	Accueil MDA : information, orientation et facilitation pour l'accès aux soins Actions sur la santé pour prévenir la perte d'autonomie des PA, dont sport santé seniors Accompagnement sur la santé et l'accès aux soins des personnes les plus fragiles dans le cadre du maintien à domicile
	Accès à une éducation de qualité	Permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir un accès à une scolarisation et une formation adaptée
	Egalité entre les sexes	Protection et accompagnement des majeurs vulnérables exposés aux violences faites aux femmes MDA : faciliter, sans discrimination de genre, l'accès aux technologies de l'information et aux usages numériques Prévention de la perte d'autonomie : financement d'actions collectives pour l'accès aux usages numériques, aux services domotiques
	Accès à des emplois décents	Développement de l'emploi local induit par les services à la personne à domicile ou en établissement, par les actions pour prévenir la perte d'autonomie (résidence autonomie, domotique)
	Innovation et infrastructures	L'accès aux technologies de l'information et communication (TIC) comme facteur facilitant le maintien à domicile des PA-PH Mesures de lutte contre la fracture numérique : accompagnement MDA, actions de prévention perte d'autonomie (cf. Conférence des financeurs)
	Réduction des inégalités	Organisation de services de proximité sur les territoires pour renforcer l'égalité d'accès à l'information (MDA, MD, permanences, MSAP), aux services à la personne, aux services de santé (MSP) Maîtrise des coûts des établissements PA-PH pour effacer les inégalités territoriales
	Ville et communautés durables	Accessibilité des lieux d'information et d'accueil de qualité et de proximité (MD, MDA, permanences) Attribution des cartes mobilité inclusion (CMI) Prise en compte de la mobilité dans les plans d'aide Adaptation et modernisation durable des établissements pour PA dans le cadre de la solidarité territoriale
	Paix, justice, institutions efficaces	Accueil MD et MDA : informations sur les droits et sur l'accès à la justice Garantir l'accès aux droits et à la justice pour les personnes vulnérables
	Partenariats pour les ODD	Dynamique partenariale de la MDA Maintien à domicile : partenariat en faveur des aidants familiaux Prévention de la perte d'autonomie : plan d'actions multi acteurs porté par la conférence des financeurs Protection des PMV : partenariats judiciaires et services tutélaires Coordination : partenariat avec les hôpitaux Reconnaissance mutuelle des évaluations : partenariat avec la CARSAT et la MSA

FAVORISER LA COHESION SOCIALE, L'ACCES ET LE MAINTIEN



Schémas directeurs et documents cadre

Programme Départemental d'Insertion 2019-2024 (PDI)

Pacte Territorial d'Insertion 2019-2024 (PTI), signé avec les communautés d'agglomération de l'Albigeois, de Castres-Mazamet et de Gaillac-Graulhet

Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2018-2024 (PDALHPD)

Convention d'appui et de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi (CALPAE) État-Département, contribution à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

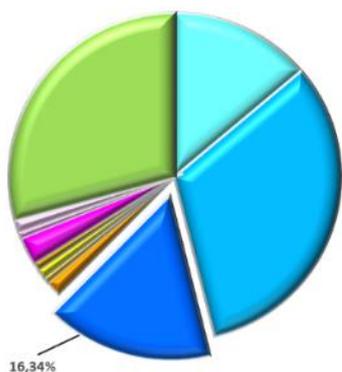
Plan départemental de lutte contre les violences faites aux femmes

L'ACCES ET LE RETOUR A L'EMPLOI, DANS LE LOGEMENT

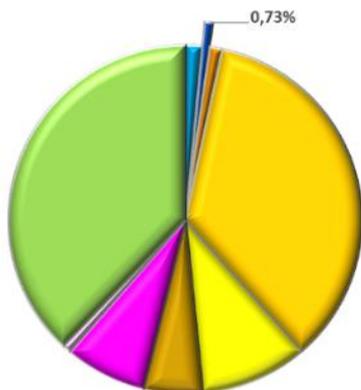
NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Renforcer la cohésion sociale et lutter contre la précarité : l'accès aux droits, l'allocation RSA
- ✓ Renforcer et développer une politique d'insertion en faveur des publics en difficulté : orienter, accompagner, mobiliser les mesures pour l'emploi
- ✓ Lutter contre les exclusions et les discriminations liées à l'isolement social, économique, culturel, éducatif
- ✓ Favoriser l'insertion par et dans le logement
- ✓ Soutenir l'investissement et aider aux opérations de bâti en matière de logement social

Dépenses de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Budget primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique

Repères



21 419 personnes membres d'un foyer bénéficiaire du RSA au 1^{er} janvier 2023 (**17 610** foyers)

71,8 M€ au BP 2023 pour l'allocation RSA et les politiques d'insertion

La vie des territoires au cœur de tous les développements

- ✓ Soutenir la vie associative et valoriser le rôle du bénévolat
- ✓ L'insertion avec le Pacte Territorial d'Insertion (PTI) et le succès du job-dating

Une économie inventive et renouvelée

- ✓ Soutenir le tissu économique local
- ✓ Faire du Tarn un territoire d'innovations



FAVORISER LA COHESION SOCIALE, L'ACCES ET LE MAINTIEN

FAITS SAILLANTS EN 2023

	<p>Logement</p> <p>Poursuite du travail de sensibilisation aux économies d'énergie par le Jeu pédagogique Eco'N'Home, conçu par les agents en 2022. Un jeu régulièrement utilisé par les professionnels et primé lors des Trophées des Héros Territoriaux 2023 remis au Conseil Economique Social et Environnemental début décembre. Il permet de se familiariser avec la réglementation, la gestion de ses factures d'énergies (gaz, électricité, chauffage, eau), d'agir au quotidien avec des éco-gestes simples et peu coûteux pour réaliser des économies et de s'informer pour préserver sa santé et son environnement...</p>
	<p>Accompagnement social lié au logement :</p> <p>Une action innovante de prévention et de « aller-vers », ancrée sur les territoires et le partenariat, est engagée dans le cadre de la lutte contre les impayés de loyers et les expulsions</p> <p>RSA : En appui sur la dynamique engagée dans le cadre de l'expérimentation du SPIE, un travail a été mené pour simplifier la relation avec le bénéficiaire du RSA et dynamiser son accompagnement. A ce titre, une méthodologie de diagnostic global et un contrat d'engagement simplifié ont été expérimentés. Dans cette démarche d'amélioration continue, la coordination interne des services autour du processus de gestion, a été actualisée et renforcée</p> <p>Insertion-Inclusion sociale</p> <p>Actualisation et élaboration du PDI/PTI</p>
	
	
	<p>Insertion-Inclusion sociale</p> <p>Programme opérationnel national 2021-2027 FSE+ : il concerne pour les départements l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale, avec au-delà de l'inclusion active par l'accès à l'emploi, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Avec un élargissement de ses thématiques, le FSE+ ouvre la possibilité de prendre en charge de nouveaux publics : enfants et jeunes majeurs, publics exclus et vulnérables, personnes mal-logées, ressortissants étrangers...</p> <p>La priorité « Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale » comporte deux objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Objectif spécifique H (OSH) - Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité pour les groupes défavorisés 2) Objectif Spécifique L (OSL) - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion <p>En 2023, un appel à projet a été émis pour « Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité pour les groupes défavorisés » (OSH)</p> <p>Organisation des premières Assises régionales de l'Insertion à Albi, le 4 juillet</p> <p>Expérimentation du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE)</p>

L'ACCES ET LE RETOUR A L'EMPLOI, DANS LE LOGEMENT

PERSPECTIVES POUR 2024

	
<p>Accompagnement social lié au logement : poursuite et extension</p> <p>RSA : généralisation du contrat unique et préfiguration d'entretien d'évaluation de situation en partenariat avec les conseillers France Travail</p> <p>Insertion Le PDI 2019-2024 arrivant à son terme, l'année 2024 sera consacrée à la remise à plat complète de celui-ci</p>	
	
<p>Tous domaines Dématérialisation des dossiers sociaux (poursuite et extension du périmètre)</p>	
<p>Insertion-Inclusion sociale Programme opérationnel national <u>2021-2027</u> FSE+ : poursuite pluriannuelle</p> <p>Insertion - Emploi Adaptation aux réformes liées à la future « Loi pour le plein emploi » et aux différentes évolutions qu'elle doit entraîner</p>	

FAVORISER LA COHESION SOCIALE, L'ACCES ET LE MAINTIEN

FOCUS

Un Plan départemental pour favoriser et valoriser l'Economie sociale et solidaire (ESS)

Dans un contexte de montée des inégalités, de difficultés d'accès à l'emploi, de crise économique et environnementale, notre modèle de développement économique et social actuel montre ses limites. De nouvelles formes d'entreprises, de nouvelles manières d'envisager le développement économique voient le jour. Le concept d'économie sociale et solidaire (ESS) désigne un ensemble de ces structures, « entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale ».

Acteur central des solidarités et de la cohésion territoriale, le Département a choisi de s'engager en faveur des acteurs de l'ESS tarnaise, par la mise en œuvre d'un plan d'actions couvrant la période 2023-2028. Il entend ainsi :

- *soutenir la promotion des structures et initiatives en matière d'ESS,*
- *déployer un réseau d'acteurs avec, notamment, la création d'un **label départemental**,*
- *participer au développement de l'activité économique des structures de l'ESS par la création d'un **fonds de l'innovation sociale**,*
- *appuyer la progression de l'emploi et de la professionnalisation des métiers de l'ESS.*

Le Département vient appuyer durablement les initiatives inscrites dans les valeurs de l'ESS et favoriser leur juste reconnaissance. En effet, l'ESS est présente au plus près de chacun de nous, sans pour autant que nous en ayons nécessairement conscience. Sa promotion est donc indispensable pour que chacun puisse s'en approprier les valeurs et à son tour les transmettre et les faire croître.

Cela passe principalement par un travail d'acculturation, en interne, au sein du Conseil départemental mais également en externe, notamment auprès des territoires.

L'ESS, ancrée localement, contribue pleinement à l'économie de proximité, au développement à l'attractivité et à la transition des territoires.

*Dans le Tarn le diagnostic préparatoire à l'élaboration de ce Plan départemental a permis d'identifier **1487 établissements employeurs** relevant du champ de l'ESS, soit 11,3 % des établissements employeurs tarnais (12,3 % des établissements employeurs privés). Ils réunissent **16 870 salariés** représentant **14 518 ETP** (Équivalent temps plein) soit 16 % de l'emploi salarié (21,4 % des salariés du secteur privé). Les acteurs de l'ESS tarnaise déploient leurs activités, souvent innovantes, dans des domaines aussi variés que l'aide à domicile, l'insertion, la formation, l'action sociale, l'hébergement, le médico-social, la culture et le sport, l'agriculture, le tourisme...*

Ce « Plan Tarn Economie sociale et solidaire » viendra soutenir concrètement ces acteurs et appuyer durablement leurs initiatives, autant qu'il permettra de favoriser leur juste reconnaissance.

L'ACCES ET LE RETOUR A L'EMPLOI, DANS LE LOGEMENT

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



Eradiation de la pauvreté

Allocation du RSA et traitement des situations de non recours aux droits à ressources
Appels à projets FSE+ concernant l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale
Orientation et accompagnement des publics en difficulté
Actions territoriales de lutte contre l'isolement social
Mesures pour un égal accès de tous à un logement digne, pour lutter contre la précarité énergétique, le mal-logement
Information, conseils et préconisations pour prévenir et réduire les effets de la canicule sur les populations fragiles



Lutte contre la faim

Partenariats pour l'organisation des dons alimentaires et le conseil en alimentation (Banque Alimentaire, Resto du Cœur, réseau des épiceries sociales)



Accès à la santé

L'accès à la santé inscrit dans le spectre de l'accompagnement social des personnes en difficulté par les Conseillers en Economie Sociale et Familiale (CESF) ou les associations d'insertion partenaires (prévention, accès aux soins, planning familial, lutte contre les conduites addictives, accès à la CMU, ...)

Lutte contre l'habitat indigne, facteur de dégradation de la santé



Accès à une éducation de qualité

Actions pour le maintien de la scolarisation des enfants dans le cadre de l'accompagnement social des familles en difficulté



Égalité entre les sexes

Appel à projets PDI et FSE : ouverture à tous les publics sans discrimination
Action partenariale conventionnée et coordonnée avec le Centre d'Information Documentation des Femmes et des Familles (CIDFF), avec les Centres de planification et d'éducation familiale pour lutter contre les discriminations sexistes, les violences et promouvoir l'égalité femmes/hommes

Actions d'insertion ciblées sur « métiers et genre » et sur l'accès aux formations sans distinction de statut familial

Traitement des situations de violences familiales : accès priorisé au logement (PDALHPD)



Accès à l'eau salubre et à l'assainissement

Garantir l'accès à l'eau potable, éviter les ruptures d'alimentation en eau dans le logement (interventions du Fonds de solidarité pour le logement (FSL))



Recours aux énergies renouvelables

Prise en charge des factures d'énergie (interventions FSL) et travail social sur les économies d'énergie dans le logement

Programme d'Intérêt général pour le logement dans le Tarn (PIG) : volet animation-sensibilisation des publics fragiles



Accès à des emplois décents

PIG : effet levier sur l'emploi local du bâtiment, partenariat avec la Chambre des Métiers
Accompagnement des bénéficiaires du RSA vers l'emploi local durable : parcours d'insertion pour les travailleurs non-salariés, mobilisation de PME-TPE pour l'offre d'emploi locale (job-dating)



Innovation et infrastructures

Faciliter l'accès au numérique dans le logement pour favoriser l'inclusion sociale



Réduction des inégalités

Partenariat avec les foyers des jeunes travailleurs pour l'autonomisation des jeunes
Les projets d'insertion de bénéficiaires du RSA formalisés dans le contrat d'engagement réciproque reposent sur le principe d'intégration et d'autonomisation
Actions d'insertion sociale par la culture (cinéma, danse)

FAVORISER LA COHESION SOCIALE, L'ACCES ET LE MAINTIEN

Développement des usages numériques pour une évolution des services aux usagers, prévu au Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Tarn (SDAASP81)

Lutte contre la fraude et gestion des indus RSA



Ville et communautés durables

Déclinaison territorialisée du PDI pour l'accompagnement social, l'accès à l'emploi, la mobilité : mise en œuvre des PTI avec les EPCI, dans le cadre d'un projet coordonné de développement territorial, en lien avec les contrats ATOUS-TARN

Participation aux Contrats de Ville

Encourager les publics vulnérables à la mobilité (transports en commun) pour leur faciliter l'accès à l'emploi

Soutien à la réhabilitation et aux économies d'énergie dans le logement (PIG)

Soutien aux bailleurs sociaux pour le développement du logement très social, sur les projets durables, de qualité au-delà de la Réglementation Thermique RT2020



Consommation et production durables

Travail d'accompagnement social des locataires ou propriétaires pour la gestion responsable du logement, en s'appuyant sur les associations d'animation, les Conseillers en économie sociale et familiale (CESF) : conseils et actions pédagogiques sur les économies d'eau, le gaspillage alimentaire, les produits d'entretien, la réduction des déchets, la consommation alimentaire

Soutien aux associations et entreprises d'IAE (Insertion par l'activité économique) dans les secteurs d'activité du réemploi, du recyclage et de l'économie circulaire



Lutte contre le changement climatique

Rénovation thermique dans le logement social, facteur de réduction des émissions de GES

Sensibilisation des populations fragilisées particulièrement exposées aux aléas du dérèglement climatique (anticipation et adaptation des comportements)

Information et outillage des travailleurs sociaux pour renforcer leur rôle prescripteur, éduquer et donner le pouvoir d'agir face au changement climatique



Paix, justice, institutions efficaces

Représentation des bénéficiaires RSA dans les équipes pluridisciplinaires d'orientation et d'accompagnement des parcours d'insertion

Participation des usagers aux instances institutionnelles de pilotage du PDALHPD

Déploiement du bénévolat d'insertion en partenariat avec le tissu associatif local

Accompagnement social des personnes en difficulté pour exercer leurs droits d'accès à la justice avec l'appui du Conseil Départemental d'Accès au Droit du Tarn (CDAD81)

Information sur les droits et l'accès au logement dans le respect des libertés (ADIL)

Garantir les possibilités de recours sur les décisions d'allocation (portée juridique)



Partenariats pour les ODD

Actions partenariales multi acteurs pour l'accès au logement : EPCI (PLH), bailleurs sociaux et associations, Etat (ANAH), fournisseurs d'eau, d'énergie, de services numériques (FSL)

Partenariats multi acteurs sur l'insertion : organisations caritatives, organisations institutionnelles de l'Etat, collectivités locales (CCAS), associations

Partenariats multi acteurs pour l'élaboration et la conduite du PDI, du PDALHPD, la définition des PTI

Recueil et versement de données à l'observatoire du logement

Partage des données de l'observation sociale et portés à connaissance pour les analyses des besoins sociaux territoriaux (ABS)

L'ACCES ET LE RETOUR A L'EMPLOI, DANS LE LOGEMENT



Le Jeu Eco'N'Home : un outil, conçu par des agents du Département et régulièrement utilisé par eux-mêmes ou leurs partenaires pour sensibiliser aux économies d'énergie. Ce jeu a été primé au plan national à l'occasion des Trophées des Héros Territoriaux 2023.



AGIR EN FAVEUR DE LA CREATION ET DU



Schémas directeurs et documents cadre

Convention Région Occitanie-Département du Tarn en matière de développement agricole, agro-alimentaire, forêt-bois (7 juin 2023)

Convention Région Occitanie-Département du Tarn en matière de développement touristique (approuvée en 2019)

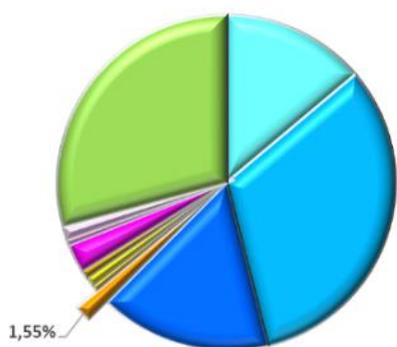
Contrats Grand Site Occitanie / Sud de France : « Cordes et cités médiévales, bastides perchées », « Albi, Vallée du Tarn », « Aux sources du canal du midi » (Sorèze, Revel, Saint Ferréol)

MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITE

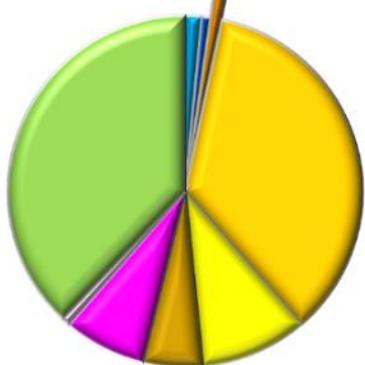
NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Soutenir le développement touristique :
 - Concevoir et mettre en œuvre un programme de développement touristique pour promouvoir l'attractivité du Tarn, accompagner les acteurs de la filière, soutenir l'ingénierie touristique
- ✓ Soutenir le développement agricole et rural :
 - Poursuivre le programme de développement agricole et agro-alimentaire en complémentarité avec la Région
 - Mettre en œuvre l'aménagement foncier agricole
 - Contribuer à la protection de la santé publique avec le GIP PUBLIC-LABOS

Dépenses de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Budget primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique

Repères



5% des emplois du Tarn dans l'agriculture (2.4 % en France)

5 734 chefs d'exploitation, dont 28 % de femmes

825 exploitations BIO

4 708 emplois générés par l'économie touristique

7,5 millions de nuitées touristiques par an (tous modes d'hébergement confondus – secteur marchand et non marchand)

Un Tarn dynamique et attractif

- ✓ Ré-ouvrir des projets touristiques innovants au cœur de toutes les modernités humaines, culturelles et technologiques :
 - une destination de vacances pour tous
 - valoriser les atouts et renforcer l'économie locale

Une agriculture durable et au service de la proximité

- ✓ Le renouvellement des agriculteurs et l'emploi
- ✓ La performance environnementale des exploitations
- ✓ Productions de qualité commercialisées en proximité
- ✓ Agritourisme et œnotourisme pour les territoires
- ✓ Alimentation de qualité (éducation des jeunes, approvisionnement local en restauration collective)
- ✓ Gouvernance alimentaire du territoire, multi-acteurs et innovante



AGIR EN FAVEUR DE LA CREATION ET DU

FAITS SAILLANTS EN 2023

	 <p>Politique touristique</p> <p>Modifications du règlement d'intervention départementale en matière de soutien aux hébergements touristiques (Fonds Départemental d'Intervention Touristique- FDIT) afin d'intégrer de nouveaux critères pour soutenir les investissements des prestataires en faveur des économies d'énergie, de la lutte contre le changement climatique</p> <p>Engagement de Tarn Tourisme dans une démarche RSE et un plan d'action en faveur du tourisme durable et responsable</p>
	
	<p>Politique touristique</p> <p>Rendez-vous de l'innovation touristique « DESTINATION CAMPAGNE » organisé par Tarn Tourisme le 2 février 2023 à l'attention des acteurs touristiques qui souhaitent innover et améliorer leurs pratiques dans un contexte de transition numérique et écologique. Une série d'ateliers intitulés les « jeudis verts » sous forme de webinaires ont été programmés tout au long de l'année 2023 : format court, plusieurs jeudis par mois animés par des professionnels, experts et témoins</p>
	<p>Agriculture</p> <p>Déploiement du dispositif AGRILocal 81 pour augmenter la part d'achats de proximité et de qualité en restauration collective : animations de sensibilisation et mise à disposition gratuite par le Département de la plateforme de mise en relation acheteurs et fournisseurs tarnais de la restauration collective. 38 acheteurs (dont les 27 collèges publics, lycée, EHPAD, cantine primaire...) et 103 fournisseurs inscrits dont 40% d'agriculteurs et 35% d'artisans. Le bio représente 1/3 des fournisseurs inscrits et 43% des commandes via Agrilocal 81 (données déc. 2023)</p> <p>Actualisation et diffusion du guide numérique des producteurs bio tarnais en vente directe en partenariat avec la Chambre d'agriculture et le CDT (200 producteurs bio inscrits)</p>
	<p>Agriculture</p> <p>Poursuite du travail en « séminaire » avec les partenaires de la filière viticole pour élaborer les projets à soutenir : étude sur le panneautage, actions de communication, aides aux investissements, ...</p> <p>Participation aux projets alimentaires territoriaux des EPCI</p>

MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITE

PERSPECTIVES POUR 2024

<p>Politique touristique</p> <p>Tarn Tourisme devient Tarn Attractivité en élargissant ses champs d'action à la valorisation de l'agroalimentaire et des savoir-faire</p> <p>La démarche RSE et le plan d'action en faveur du tourisme durable et responsable sont poursuivis, une stratégie de convergence avec les Offices de Tourisme est renforcée sur des outils et projets communs, notamment via le parcours « We Go GreenR » : formation, ouverture de compte, accompagnement des professionnels vers la transition écologique</p>	
	
<p>Politique touristique</p> <p>Rendez-vous de l'innovation touristique « DESTINATION CAMPAGNE » organisé par Tarn Tourisme, devenu Tarn Attractivité, lors du premier semestre 2024 au Palais des Congrès de Mazamet. Evènement toujours à l'attention des acteurs touristiques qui souhaitent innover et améliorer leurs pratiques dans un contexte de transition numérique et écologique</p>	
<p>Agriculture</p> <p>1er salon AGRILocal 81 : rencontres professionnelles départementales entre acheteurs et fournisseurs de la restauration collective le 20 mars 2024</p>	
<p>Agriculture</p> <p>Poursuite du travail en « séminaires » avec les partenaires de la filière viticole pour élaborer les projets à soutenir dont le panneautage</p> <p>Suite à la réussite des séminaires viticoles : lancement du 1er séminaire filière viande</p>	

FOCUS

Vers une politique touristique résolument verte : pour faire du Tarn une « Green Destination »

Le Comité départemental du tourisme, déjà attentif aux notions de développement durable depuis plusieurs années, a décidé en 2023 de s'engager résolument dans une démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises) pour promouvoir, avec l'ensemble des territoires et acteurs du secteur, un tourisme raisonné et durable, respectueux de l'environnement et des populations.

Il s'est doté d'un « Plan d'action RSE » : Tourisme durable, bâti en 3 axes.

Le premier, « créer une culture du développement durable en interne » a été travaillé tout au long de l'année à la suite de la nomination d'une référente RSE interne en charge d'animer et coordonner la démarche. 9 collaborateurs volontaires ont également intégré un groupe de travail (« le Green Comité »). Tous ont travaillé dans 3 directions : développer une veille professionnelle sur le tourisme durable (en intégrant des réseaux spécialisés par exemple), animer des temps de sensibilisation aux enjeux environnementaux ou sociétaux à l'attention de l'ensemble des collaborateurs, enfin créer de nouveaux indicateurs internes capables d'aider à mesurer les progrès réalisés dans la démarche.

Le second axe de travail visant à « rendre opérationnel la politique RSE » du CDT a conduit à définir une politique d'achats responsables (évaluation de tous les fournisseurs et ajustements si besoin), privilégier les bonnes pratiques et rechercher l'exemplarité en interne (tri ou d'économies d'énergie dans les bureaux, recherche d'une plus grande sobriété numérique...). Le CDT est également devenu référent du tourisme durable auprès des offices de tourisme et des socio-professionnels.

Le troisième axe travaillé en 2023 et qui sera renforcé en 2024 s'attache à partager l'engagement RSE avec les parties prenantes du CDT.

Pour ce faire, le CDT souhaite s'engager dans une démarche de labélisation proposée par la fondation internationale Green Destinations accréditée pour porter une certification reconnue par le Conseil Mondial du Tourisme Durable (Global Sustainable Tourism Council – GSTC), la plus haute instance traitant du tourisme durable au niveau international. Les Destinations s'engageant dans cette voie, sont invitées à travailler très précisément sur plusieurs thématiques dont la gestion de la destination, la nature et les paysages, l'environnement et le climat, la culture et les traditions, le bien-être social, les entreprises et la communication.

Si la démarche est exigeante, le CDT estime qu'elle permettra aussi de renforcer l'attractivité du Tarn, toute l'année, auprès d'une clientèle parfois très diverse, mais globalement en quête d'un tourisme « plus raisonné, plus durable, plus local ».

Il va donc poursuivre sa démarche interne et la faire partager le plus largement possible en accompagnement concrètement les acteurs du territoire (offices de tourisme, hébergeurs, professionnels, collectivités locales...). Plusieurs d'entre eux ont déjà pu bénéficier du partenariat lancé avec WegogreenR, pour les aider à entamer ou poursuivre leur transition numérique par exemple.

La création de la nouvelle agence « Tarn Attractivité », regroupement du CDT, de Loisir Accueil Tarn (LAT) et d'Agropoint permettra aussi d'asseoir la démarche.

MAINTIEN D'EMPLOIS DE PROXIMITE

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



Lutte contre la faim

Soutien à l'installation et au développement de petites exploitations agricoles, particulièrement de maraîchage
Développer une alimentation de qualité et de proximité en restauration hors domicile et auprès des tarnais
Fédérer, stimuler et valoriser la commercialisation de la production agro-alimentaire locale en lien avec l'agence d'attractivité Tarn Attractivité (CDT/LAT/Agropoint)



Accès à la santé

Gestion des risques sur la santé humaine : aides à la santé animale via notamment la prophylaxie, sécurisation sanitaire alimentaire dans les collèges, contrôle de la potabilité des eaux et de la qualité de l'air intérieur des bâtiments du Département
Tests de dépistage COVID 19 mis en œuvre par Public Labos



Accès à des emplois décents

Tourisme durable : emplois et mise en valeur de la culture, du patrimoine et des produits locaux, tourisme vert et qualité *rando-Tarn*
Soutien à la création d'activités agricoles, transmission des exploitations, innovation



Innovation et infrastructures

Déploiement de produits touristiques adaptés au développement des usages numériques



Ville et communautés durables

Développement territorial : stratégie de convergence du développement touristique, en partenariat avec les territoires et acteurs
Aménagement foncier agricole préalable à la réalisation de l'autoroute CASTRES-TOULOUSE
Aménagement des voies vertes et des itinéraires de qualité du PDIPR



Consommation et production durables

Développement du Label tourisme et handicap (sites touristiques et prestations touristiques)
Faciliter l'accès des artisans et producteurs locaux à la commande publique dans la restauration collective des collèges, lycées, Ehpad, cantines primaires (Agrilocal81)



Lutte contre le changement climatique

Appui à la gestion des risques climatiques en agriculture

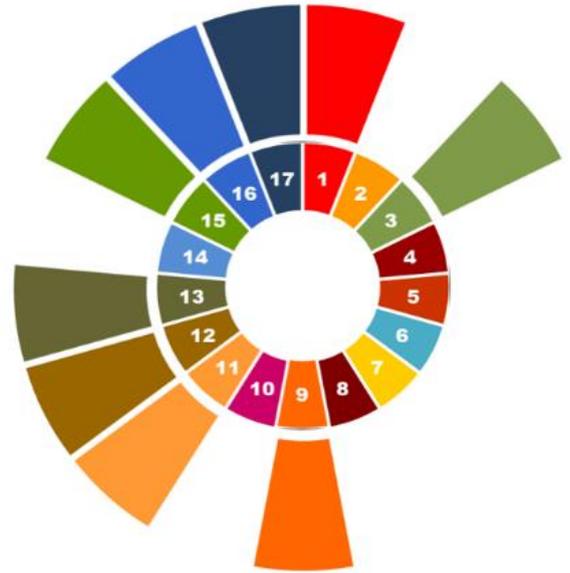


Partenariats pour les ODD

Collecte et partage des données touristiques coordonnées par le CDT
Développement d'une stratégie de convergence et de complémentarité des pôles et destinations touristiques tarnais



FACILITER LA MOBILITÉ



Schémas directeurs et documents cadre

Schéma routier Départemental

Plan pluriannuel d'investissement routier 2021-2030 *(approuvé par l'Assemblée départementale le 24 septembre 2021)*

Guide de l'entretien durable des routes du Département du Tarn *(approuvé par l'Assemblée départementale le 1^{er} juillet 2022)*

Charte d'Engagement Volontaire avec la Fédération Régionale du BTP

Schéma directeur de signalisation directionnelle

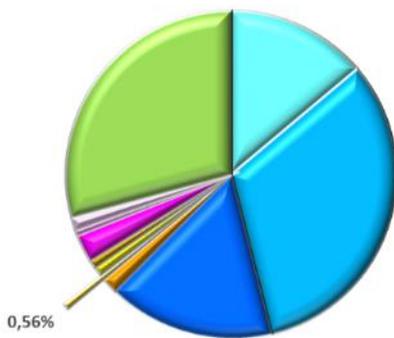
Dossier d'organisation de la viabilité hivernale

DES TARNAIS

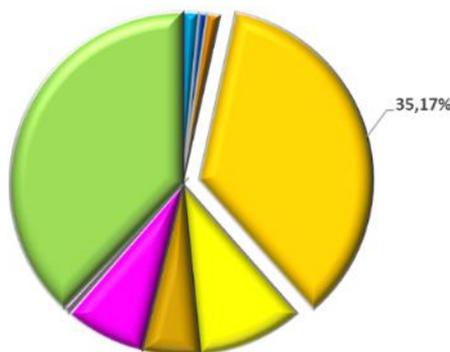
NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Améliorer et entretenir les liaisons routières :
 - Développer, améliorer, renouveler et moderniser les infrastructures
 - Entretien, exploiter, viabiliser, sécuriser le réseau et les échanges entre les grands pôles urbains départementaux
 - Gérer le domaine public routier
 - Informer et écouter les usagers
 - Désenclaver pour un Tarn plus attractif
- ✓ Favoriser l'intermodalité et le partage de la route

Dépenses de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Budget primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique

Repères



4 150 Km de routes départementales
2 400 ouvrages d'arts (ponts et murs de soutènement)
8 000 Km de dépendances vertes
13 aires de covoiturage
5 aires multimodales (+3 en un an)
2 000 Km d'aménagements cyclables (voies vertes, vélo-route, circuits balisés)

Un Tarn ouvert, accessible et connecté

- ✓ Ouvrir le Tarn vers l'extérieur et améliorer la circulation intérieure
 - Ouvrir sur les autres départements, permettre le désenclavement des territoires
 - Assurer une liaison sécurisée entre les principales agglomérations
 - Relier les pôles économiques
- ✓ Maintenir un réseau de transport en commun à un haut niveau de qualité
- ✓ Repenser le transport sous toutes ses formes : mobilités douces, desserte ferroviaire, usage de la voiture individuelle (autopartage et véhicules propres)



FAITS SAILLANTS EN 2023

	<ul style="list-style-type: none"> - Plantation d'arbres et arbustes : <ul style="list-style-type: none"> - RD 172 Rd 77 vallée du Tarn : 60 arbustes et 3 arbres - Aires Laboubène et Calvignac : 340 arbustes - Le Dourn : 670 arbustes et 100 arbres - Fourogue 2^{ème} tranche : 899 arbustes - Dépôt Mazamet : 40 arbustes - Saint Germier RD 612 : 80 arbustes et 27 arbres - RD 600 « Plantié » : 110 arbustes - Aire Moulin haut : 4 arbres - Aire Peyregoux : 20 arbres - Carrefour St Geniès : 25 arbres - Aire Tanus : 12 arbres - Utilisation de techniques moins énergivores et moins carbonées dans le cadre du renouvellement de chaussée : Recyvia qui réduit de 50 % les gaz à effet de serre <p>Politiques territoriales</p> <p>Accompagnement des projets de création de voie cyclable au titre du Plan Tarn à Vélo avec notamment, la prise en compte des études depuis 2023</p> <p>Au titre du FDT, attribution de subventions pour la création d'aires de covoiturage</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Régénération naturelle des arbres et arbustes favorisée avec le débroussaillage raisonné : application généralisée de la nouvelle politique définie dans le Guide d'entretien des routes du Département du Tarn, approuvé à la délibération de l'Assemblée Départementale du 1^{er} juillet 2022 - Fonds vert insectes pollinisateurs : programme présenté validé par l'Etat - Fonds vert PEE (lutte contre les espèces exotiques envahissantes comme la renouée du Japon ou l'ambrosie, allergisante) : programme présenté validé par l'Etat - Utilisation de matériaux recyclés dans les travaux de voirie pour réduire l'impact sur la ressource : procédé Recyvia qui réduit de 20 % le besoin en ressources -
	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement routier entre Gaillac et Montauban RD 999 - Création de 3 aires multimodales : aire de Tanus RD 53, Bellegarde Marsal RD 999, aire de Saint Germier RD 612 - Création de 2 aires de covoiturage : aire de Peyregoux RD 612 et aire de Laboubène RD 612 
	<ul style="list-style-type: none"> - Convention avec une startup dans le cadre d'une utilisation de déchets d'une espèce exotique envahissante pour une utilisation pharmaceutique (bio catalyseurs) en remplacement de catalyseurs minéraux - Charte de partenariat : recyclage des broyats de branches issus de l'entretien routier



- Continuer à développer les **projets de plantations d'arbustes et d'arbres**
- Favoriser les techniques liées au revêtement de chaussée qui utilisent moins d'énergie et qui prennent en compte la décarbonation



- Fonds vert : présentation d'un projet de préservation des loutres
- Continuité du projet Insectes pollinisateurs
- Continuité du travail engagé contre les PEE
- Continuer à favoriser la réutilisation des matériaux afin de préserver les ressources



- Aménagement de la RD 999 entre Albi et Millau
- Aménagement de la RD 999 entre Gaillac et Montauban
- **Plan pluriannuel d'investissement de création d'aires multimodales pour favoriser l'utilisation de transports en commun**
- **Plan pluriannuel d'investissement de création d'aires de covoiturage pour réduire l'impact carbone**
- Aménagement d'aires avec mise en place de mobilier pique-nique



- Développer de nouvelles filières pour la gestion des déchets de plantes exotiques envahissantes PEE



FOCUS

Aires multimodales et Aires de co-voiturage : un Plan pluriannuel d'investissements pour faciliter la mobilité des tarnaises et tarnais et la rendre plus durable

Le caractère rural du Département impose souvent l'usage de la voiture. Pour faciliter la mobilité des tarnaises et tarnais tout en réduisant dès que possible, l'usage de leurs véhicules, le Département, au-delà de ses compétences obligatoires, mise sur le développement d'un maillage du territoire en aires multimodales et aires de co-voiturage.

Déjà engagé dans cette voie depuis plusieurs années, il a voté un Plan pluriannuel d'investissement pour multiplier l'offre dans ce domaine.

En réutilisant ou réaménageant des délaissés routiers voire par l'acquisition de foncier, le Département entend répondre aux besoins identifiés par les collectivités et les usagers qui souhaitent pouvoir effectuer leurs déplacements en combinant la voiture, le bus ou le vélo, ou en privilégiant le co-voiturage.

3 nouvelles aires multimodales et 2 nouvelles aires de co-voiturages ont ainsi été réalisées en 2023. Elles sont équipées de places de parking, places PMR, de mobilier (pique-nique), de box à vélos. Chaque aire pourra disposer d'une borne de rechargement de véhicules électriques. Toutes sont équipées d'un totem et d'un aménagement spécifique (muret édifié notamment par le CPIE dans le cadre de chantiers d'insertion) pour une identification facilitée par tous les usagers de la route. Implantées pour l'instant sur les axes principaux (RD 612 ou RD 999 par exemple), le PPI permettra un maillage de plus en plus fin, sur l'ensemble du département.

Si le Département assure l'investissement puis l'entretien des chaussées aux abords de ces aires, les collectivités locales prennent ensuite le relai de l'entretien des espaces. Comme en témoigne l'utilisation quotidienne de nombreuses aires, ces nouveaux aménagements ont déjà « trouvé leur public » et semblent répondre à l'enjeu d'une mobilité facilitée, plus respectueuse de l'environnement, mais aussi plus collective.



COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



1 Eradication de la pauvreté

Réduire la vulnérabilité des populations : participation à la réparation des dégâts d'intempéries sur la voirie locale



3 Accès à la santé

Aménagements routiers visant à réduire l'accidentologie
Lutte contre les conduites addictives au volant : interventions dans les collèges, partenaire de manifestations grand public de sécurité routière
Plan Vélo : effets induits sur la santé humaine



9 Innovation et Infrastructures

Infrastructures routières durables
Plan vélo : développement du réseau cyclable, promotion de l'usage du vélo
Plan départemental des aires multimodales
Innovation : expérimentation de technologies BTP durables (matériaux, revêtements, dispositifs de sécurité, technologies numériques)
Préparer le réseau routier aux technologies pour les futures mobilités liées à la révolution numérique (échange de données, véhicules autonomes, ...)
Déploiement de dispositifs de surveillance et de sécurité en lien avec les usages numériques



11 Ville et communautés durables

Accessibilité routière de tout le territoire tarnais
Désenclavement aérien
Désenclavement du Sud Tarn : A69 Castres-Toulouse
Boisements des talus routiers, insertion paysagère des aménagements, compensation des abattages d'arbres d'alignement
Routes : études d'impact environnemental des trames vertes et bleues



12 Consommation et production durables

Recyclage des matériaux de déconstruction routière
Insertion de clauses environnementales dans la commande publique pour les chantiers routiers, en référence à la Convention d'Engagement Volontaire (CEV) avec les acteurs BTP (sobriété énergétique, réduction des déchets, des transports, des extractions de granulats)
Mobilités et tourisme vert : accès aux itinéraires cyclables et voies vertes



13 Lutte contre le changement climatique

Approche du « bilan carbone », via le bilan des émissions de GES, des grosses opérations de construction et aménagement routiers
Participation au programme porté par ENERGIE-TARN d'équipement de bornes de recharges pour véhicules électriques sur le réseau routier départemental



15 Vie terrestre

Fauchage raisonné
Viabilisation hivernale : emploi raisonné des fondants routiers au strict nécessaire pour atténuer l'impact environnemental
Surveillance et cartographie des espèces envahissantes sur le réseau routier



16 Paix, justice, institutions efficaces

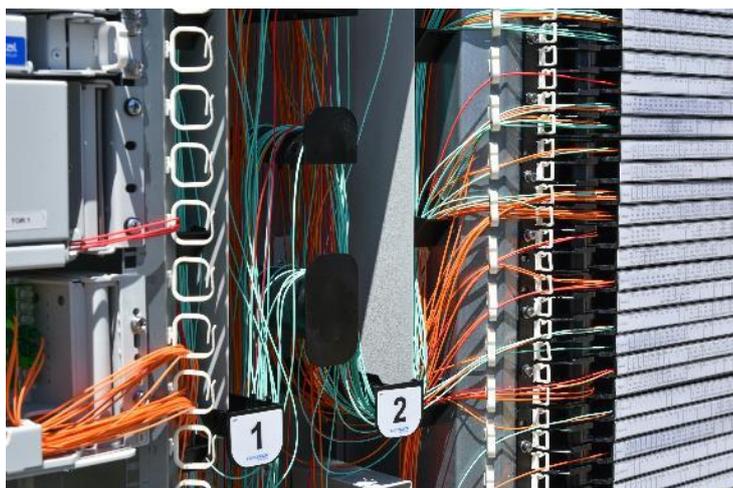
Exemplarité du Conseil départemental sur les pratiques d'entretien et de maintenance routière



17 Partenariats pour les ODD

Co-construction avec les EPCI du **Plan départemental des aires multimodales**
Concertation des collectivités locales et associations pour connecter les itinéraires cyclables sur le territoire (**Plan Tarn à Vélo**)

ASSURER UNE SOLIDARITÉ



Objectif :
Travailler en partenariat avec les acteurs de la santé pour faciliter l'installation de toutes les professions, améliorer l'accès aux soins et mettre de l'humain dans nos territoires.

Nouvelle action :
Depuis quelques mois, partenariat du Département avec la plateforme nationale Docdoco pour communiquer sur les opportunités de remplacements ou d'installations dans le Tarn.

Le Département propose, à titre gratuit, d'accéder au site de Docdoco : <https://my.docdoco.fr/login> afin de déposer des annonces de remplacement ou d'installation de médecins pour votre structure ou votre territoire.

Le Plan Tarn santé est unique en France

TARN
LE DÉPARTEMENT

UN NUMÉRO DÉPARTEMENTAL
05 31 81 98 98

WWW.TARN.FR

Schémas directeurs et documents cadre

Schéma directeur territorial d'aménagement numérique du Tarn (SDTAN)

Schéma départemental des usages et services du numérique (SDUSN)
adopté le 23 mars 2023

Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public du Tarn 2018-2023 (SDAASP)

Contrat de Plan État-Région 2021-2027

Contrat de progrès 2019-2024 entre l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) et le Département du Tarn

Schéma départemental d'alimentation en eau potable actualisé en 2021

Schéma départemental d'assainissement collectif (2014)

Livre Blanc sur les enjeux de l'eau dans le département du Tarn (BP 2023)

Charte départementale de solidarité avec les territoires (9 février 2018)

Règlement départemental du Fonds de Développement Territorial (FDT)

Guide de l'ingénierie départementale *adopté le 16 novembre 2018*

Plan Tarn Santé *adopté le 29 juin 2018, reconduit le 8 novembre 2021*

Plan « Le Tarn à Vélo » : schéma des infrastructures cyclables et plan de promotion

TERRITORIALE

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Poursuivre les aménagements stratégiques essentiels pour l'économie Tarnaise dans le domaine du numérique
- ✓ Soutenir le développement territorial (conventions territoriales, contrats ATOUT-TARN, PNRHL, Portes du Tarn, A69 CASTRES-TOULOUSE, ...)
- ✓ Favoriser l'accès des services pour tous (suivi du SDAASP, Plan TARN SANTE)
- ✓ Favoriser la qualité du service public de l'eau et sa prise en compte dans les politiques d'aménagement du territoire (accès à l'eau potable, mise en conformité de l'assainissement collectif)
- ✓ Développer l'ingénierie territoriale



Repères

314 communes, **15** intercommunalités dont 3 communautés d'agglomération

23 Maisons de Santé Pluri-professionnelles (MSP)

14 installations de médecins généralistes en 4 ans

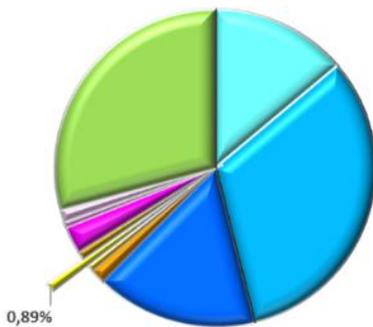
123 000 logements et professionnels éligibles à une offre très haut débit sur **272** communes tarnaises, **44 000** foyers raccordés

1 050 journées d'accompagnement des communes et EPCI par les agents du Département dans le cadre de l'ingénierie territoriale

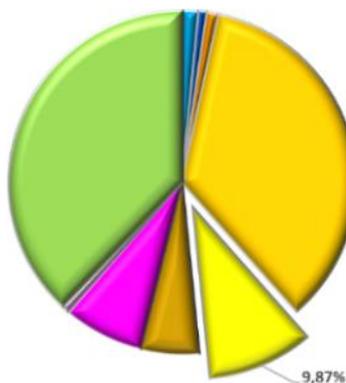
30 millions de m³ d'eau potable produits par an

Budget primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique

Dépenses de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Un Tarn ouvert, accessible et connecté

- ✓ Ouvrir le Tarn vers l'extérieur et améliorer la circulation intérieure
- ✓ Maintenir un réseau de transport en commun à haut niveau de qualité
- ✓ Repenser le transport sous toutes ses formes, en finir avec la fracture numérique

Un Tarn au service des solidarités humaines et territoriales

- ✓ Garantir l'accès, la préservation et le développement des services au public
- ✓ Renforcer les solidarités entre les territoires pour une plus forte équité entre les tarnais
- ✓ Soutenir les projets locaux en faveur de la transition écologique

Un cadre préservé

- ✓ Agir en faveur de la transition énergétique et écologique
- ✓ Gérer et préserver les paysages et les ressources en eau

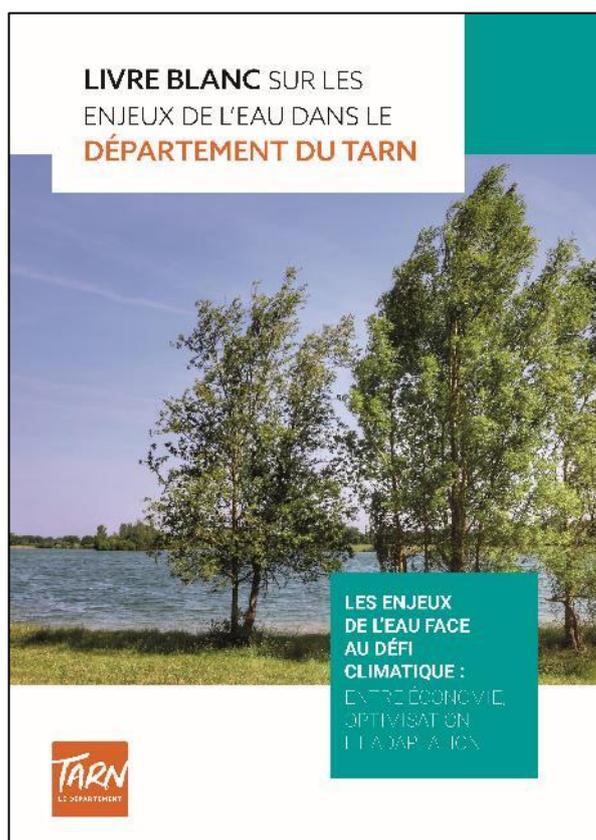
Une offre de soins de santé de qualité et accessible

- ✓ Inciter les professionnels de santé à venir dans le Tarn, faciliter leur installation
- ✓ Développer de nouvelles formes de pratiques et rendre la santé plus accessible



FAITS SAILLANTS EN 2023

 <p>LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</p>	<p>Politiques territoriales</p> <p>2ème année de mise en œuvre de la fiche d'intervention action d'adaptation au changement climatique avec soutien aux projets de rénovation énergétiques des bâtiments, création de jardins partagés, opérations de dés-imperméabilisation</p>
 <p>RESSOURCES ET BIODIVERSITÉ</p>	<p>Desserte en eau potable et assainissement collectif</p> <ul style="list-style-type: none">• Renforcement de l'effort Départemental en matière de gestion de la ressource en eau et de déploiement de l'assainissement collectif suite au colloque eau et changement climatique (fin 2022) et à la rédaction du Livre Blanc et des actions qui en découlent :<ul style="list-style-type: none">○ Déploiement d'accompagnement sur la gestion des eaux pluviales urbaines (financement des schémas pluviaux, déconnexion des eaux pluviales des réseaux, ingénierie en matière de gestion des eaux pluviales)○ Elargissement des collectivités pouvant bénéficier du soutien financier du Département (modification du règlement Départemental d'attribution des aides)• Reconduction du suivi d'incidence sur 24 installations avec intégration de la recherche des phtalates dans le cadre de la charte « Villes et Territoire sans perturbateurs endocriniens »• Maintien des actions d'ingénierie et de soutien à l'investissement des collectivités rurales visant à protéger les ressources, à produire, sécuriser et distribuer une eau de qualité et à organiser la prise de compétence eau et assainissement par les intercommunalités• Assistance à la mise en œuvre des préconisations techniques inscrites dans les schémas communaux et intercommunaux d'assainissement• Sensibilisation auprès des collectivités sur les priorités en termes d'amélioration de traitement et/ou de création d'ouvrage épuratoire• Réflexion sur le devenir des boues d'épuration en lien avec les évolutions réglementaires en cours et à venir. Rédaction d'une synthèse annuelle sur l'aspect quantitatif et qualitatif <p>Politiques territoriales</p> <ul style="list-style-type: none">• 2ème année de mise en œuvre du programme d'action un arbre un collégien afin de soutenir la plantation d'arbres, opérations portées par des communes et des intercommunalités





Politiques territoriales

Renforcement de la fiche action d'adaptation au changement climatique avec un travail en cours sur la prise en considération dans les demandes de subvention des matériaux bio-sourcés, d'une gestion en eau raisonnée



Desserte en eau potable et assainissement collectif

- Poursuite des actions inscrites au Livre Blanc avec une meilleure intégration des réflexions concernant l'aspect pluvial
- Renforcement de l'animation territoriale sur les secteurs identifiés prioritaires (masses d'eau sensibles, rejets directs...) en concertation avec les partenaires institutionnels (agence de l'eau Adour-Garonne et DDT)
- Renforcement de l'ingénierie départementale en matière d'eau et d'assainissement
- Renforcement de l'accompagnement des collectivités en matière de transfert de compétence eau et assainissement
- Poursuite du suivi d'incidence
- Maintien de l'effort en termes d'assistance technique auprès des gestionnaires des services d'assainissement



Station d'épuration - filtres plantés

FAITS SAILLANTS EN 2023

 <p>COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE</p>	<p>Plan Tarn Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation du Département au congrès national des internes de médecine générale (9-10 février 2023) à Lyon : un rendez-vous qui regroupe 800 jeunes praticiens avec une visibilité importante pour le Tarn • Développement avec les acteurs locaux de supports pour valoriser les professionnels de santé, les acteurs d'un territoire, les équipements de santé et les liens essentiels qui font sens sur un bassin de vie : éducation, culture, agriculture, environnement, commerces... L'objet est de valoriser à la fois le volet professionnel et le volet cadre de vie, en mettant en avant concrètement les vrais facteurs d'attractivité. C'est le cas via la plateforme nationale Docndoc qui promeut les opportunités d'installation ainsi que le cadre de vie dans le Tarn • Etude du partenariat à conduire avec la Région Occitanie dans le cadre du GIP « Ma Santé, Ma Région », service public régional partenarial de santé de proximité. Pour restaurer et maintenir partout un accès à un médecin généraliste proche de son domicile, ce groupement d'intérêt public a vocation à recruter, employer les professionnels de santé et à porter dans les territoires les plus en déshérence médicale des centres de santé où ils exerceront • Séjour des jeunes soignants dans le Tarn (17-18 nov. 2023) : à Lacaune-les-Bains avec 45 professionnels de santé présents pour découvrir le territoire et avoir des échanges sur les pratiques en santé <p>Aménagement numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Déploiement du réseau en fibres optiques • 100 000^{ème} logement éligible à la fibre inauguré en juillet 2023 • Plus de 40 000 logements raccordés en fin d'année • Les 4 grands opérateurs sont désormais présents sur le réseau du Département ⇒ Usages et services du numérique • Approbation du Schéma départemental des usages et service du numérique le 23 mars 2023 et lancement des premières actions : dans ce cadre-là, 9 000 accompagnements ont déjà été réalisés par les conseillers numériques du Département ⇒ Téléphonie mobile <p>Mise en service de 16 sites pour réduire les zones blanches</p> <p>Politiques territoriales</p> <p>Attribution au titre du dispositif Tarn Vivre ensemble d'aides départementales pour la réhabilitation de logements à destination des personnes âgées.</p> <p>Interventions départementales au titre du FDT en faveur des maisons de santé et des cabinets médicaux afin de lutter contre la désertification médicale</p> <p>Ingénierie territoriale</p> <p>2023 a marqué les 5 ans de ce dispositif d'aide technique aux collectivités. Tous les EPCI tarnais et 201 communes (soit 64 % de l'ensemble des communes tarnaises) ont aujourd'hui signé la convention leur permettant de solliciter régulièrement les compétences techniques des services du Département pour mieux appréhender leurs projets d'aménagement</p> <p>1 050 journées ont été consacrées par les agents départementaux à l'accompagnement des collectivités dans ce cadre, soit une aide indirecte estimée à 440 000 euros sur l'année</p> <p>En 2023, un rapprochement s'est opéré entre le Département et l'Etat, à travers l'Agence nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT), pour mieux appréhender conjointement les projets lorsque cela est nécessaire</p>
 <p>EPANOUISSEMENT HUMAIN</p>	<p>Politiques territoriales</p> <p>Attribution de subventions dans le cadre de la fiche action en faveur de l'adaptation au changement climatique pour la production d'énergie renouvelable pour les communes de – 3 500 habitants</p>
 <p>GOUVERNANCE ET PARTICIPATION</p>	<p>Politiques territoriales</p> <p>Mise en place de convention avec l'ADM81, l'université, Tarn Habitat, afin de définir les modalités des partenariats et les actions soutenues</p>

Plan Tarn Santé

- Participation du Département au **congrès national des internes de médecine générale des 29 février et du 1^{er} mars 2024 à Rouen**
- Poursuite du développement avec les acteurs locaux de supports pour **valoriser les professionnels de santé, les acteurs d'un territoire, les équipements de santé et les liens essentiels qui font sens sur un bassin de vie**
- **Poursuite de l'étude du partenariat à conduire avec la Région Occitanie** dans le cadre du GIP « **Ma Santé, Ma Région** », service public régional partenarial de santé de proximité
- **Séjour des jeunes soignants dans le Tarn en novembre 2024**

Aménagement numérique

⇒ **Téléphonie mobile**

- Détermination de 10 nouveaux sites à retenir au titre de la liste 2024 du **dispositif couverture ciblée**
⇒ **Déploiement du réseau en fibres optiques**
- Finalisation de la construction et commercialisation du **Réseau d'Initiative Publique**
- Début du démantèlement du cuivre
⇒ **Usages et services du numérique**
- Lancement de nouvelles actions dans le cadre du SDUSN et poursuite de celles initiées en 2023
Rédaction de la feuille de route dans le cadre de l'appel à projet France numérique ensemble

Politiques territoriales

Renforcement de notre politique en matière d'équipements sportifs, notamment les équipements aquatiques. Ces équipements sont essentiels pour l'apprentissage de l'aisance aquatique et de la nage



Un Livre Blanc sur les enjeux de l'eau dans le Département du Tarn : entre économie, optimisation et adaptation

Après la sécheresse de l'été 2022 et les inquiétudes qu'elle a suscitées, le Département a réuni avec l'Etat dès septembre, tous les acteurs de l'eau du bassin de vie. La volonté départementale a été d'explorer au plus vite le maximum de pistes techniques pour préserver la ressource en eau : mobiliser et fédérer plus de 80 acteurs dans leur diversité, miser sur l'écoute, les échanges et le développement de nombreux partenariats pour faire face collectivement aux défis qui s'imposent à tous et à chacun.

Les nombreuses contributions recueillies lors du colloque organisé fin 2022 à l'Hôtel du Département, ont permis d'identifier l'ensemble des enjeux liés à la gestion de l'eau, ainsi que les leviers d'action envisageables : certains déjà actionnés, d'autres à réactiver, d'autres enfin à déployer à court, moyen ou long terme.

Un travail de synthèse et d'analyse a permis de retenir 6 axes, sur lesquels le Département va s'appuyer pour développer son action.

Axe 1 : La préservation des milieux aquatiques. Les périodes de sécheresse ont pour effet de fragiliser et d'appauvrir les écosystèmes aquatiques, les rendant ainsi plus vulnérables aux pollutions. Le manque d'eau peut aussi modifier le rôle majeur que jouent les milieux humides (réservoir biologique important pour la faune et la flore par exemple)... L'axe 1 vise donc à proposer des actions et des dispositifs permettant de répondre aux risques d'atteinte majeure aux milieux aquatiques.

Axe 2 : Maîtrise des phénomènes de ruissellement et des techniques d'infiltration. La vitesse d'écoulement des eaux issues des précipitations n'a cessé de s'accroître et engendre des perturbations (inondations, surcharges des réseaux de collecte d'eaux...). L'axe 2 vise donc à proposer des solutions de gestion des ruissellements et trouver des solutions d'infiltration efficaces.

Axe 3 : Maîtriser et sécuriser les usages. La période d'étiage 2022 a mis en évidence la vulnérabilité des ouvrages de production d'eau potable, mais aussi des dispositifs d'irrigation ou d'alimentation du bétail, des aménagements récréatifs ou touristique. Dans ce contexte, l'axe 3 vise à mieux cerner les besoins pour assurer une meilleure coordination.

Axe 4 : Favoriser les économies d'eau. Lutter contre les fuites, revoir les pratiques d'irrigation agricoles voire les pratiques agricoles elles-mêmes, aller vers plus de sobriété collective et individuelle, mieux réutiliser les eaux usées traitées... sont autant de pistes pour atteindre un objectif aujourd'hui incontournable.

Axe 5 : Maîtriser la connaissance et la collecte de données. Pour relever les défis de préservation, captation, distribution, traitement de l'eau... acteurs et gestionnaires devront impérativement disposer de données fiables, accessibles à tout moment, dans les différents champs concernés, sur l'ensemble du territoire. L'axe 5 vise la mise à disposition des informations nécessaires au pilotage des usages pour anticiper les crises.

Axe 6 : Renforcer la gouvernance et mobiliser les acteurs. Etablir une gouvernance « sur un périmètre géographique et administratif cohérent et fonctionnel » et favoriser une « dynamique d'entraide et de collaboration » entre des acteurs aussi nombreux que variés sera également une condition indispensable à une meilleure appréhension et gestion de la question de l'eau sur notre territoire.

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?



1 Eradication de la pauvreté

Maintenir et faciliter partout l'accès de tous à des services de base de qualité pour réduire la vulnérabilité des plus en difficulté : mairies, MSAP, RIP-écoles, crèches
Accès aux ressources et aux usages du numérique pour le plus grand nombre d'habitants : accélération de la desserte en THD
Accompagnement des projets lecture publique et culture (études, projets et équipements) pour favoriser l'accès aux publics éloignés de la culture



2 Lutte contre la faim

Ingénierie territoriale pour l'accompagnement de projets d'intégration des produits locaux dans la restauration collective (expertise du PNRHL)
Aménagement de cuisines à destination des cantines scolaires



3 Accès à la santé

Accès à des services de santé essentiels de qualité notamment via le soutien aux Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) et de cabinets médicaux sur les territoires et mise en œuvre partenariale du Plan Tarn Santé
Ingénierie territoriale : projets aménagements sécurité routière, de structuration de l'offre locale de services de santé



4 Accès à une éducation de qualité

Ingénierie territoriale : appui aux projets pour un environnement local propice à l'éducation artistique et culturelle, la lecture publique (maillage du réseau de bibliothèques), l'éducation au développement durable
Sensibilisation et éducation à de bonnes pratiques d'usage de l'eau pour des prélèvements maîtrisés sur la ressource et pour réduire l'impact sur les rejets (quantitatifs et qualitatifs)
Soutien aux équipements pour la petite enfance: construction-aménagement de crèches, locaux communaux pour accueillir en proximité les services PMI
Soutien aux projets structurants de construction, regroupement d'écoles et services associés de proximité (CLAE, cantines), de mise en accessibilité handicapés
Développer les usages numériques éducatifs au service de l'égalité des chances



5 Egalité entre les sexes

Soutien financier pour l'aménagement de la Maison des femmes ALBI, porté par des associations à vocation sociale
Soutien au développement des MSAP pour favoriser l'autonomie des femmes par l'accès aux TIC et usages numériques



6 Accès à l'eau salubre et à l'assainissement

Équité d'accès à l'eau potable (EP) de qualité (grand cycle de l'eau) et maîtrise du prix de l'eau (petit cycle de l'eau)
Schéma départemental assainissement collectif : réduire les rejets directs non traités aux milieux naturels
Réduire les émissions polluantes des rejets non domestiques (installations de prétraitement, conventions de pré-raccordement aux réseaux publics)
Usage maîtrisé des ressources en eau :
- efficacité des stations et réseaux, dimensionnement et qualité des ouvrages de traitement /distribution
- observatoire des ressources en eau mobilisées pour l'eau potable (mesure des risques sur l'approvisionnement en eau, modifications des usages au regard des changements climatiques)



7 Recours aux énergies renouvelables

Participation au financement de projets de production d'énergies renouvelables, de rénovation thermique de bâtiments communaux, de rénovation de l'éclairage public (portés avec ENERGIE-TARN)
Promouvoir des systèmes d'assainissement de moins en moins énergivores sur les petites unités épuratoires, tels que les FPR (Filtres plantés de roseaux)
Ingénierie territoriale : appui aux projets de production énergie renouvelable, rénovation et optimisation énergétique des bâtiments (expertise Territoire d'Énergie Tarn)



8 Accès à des emplois décents

Aides aux communes pour le maintien de commerces de 1ère nécessité et de proximité en zones rurales
Aides en investissement et en fonctionnement au développement des offices de tourisme de pôles, aux projets d'aménagement de zones de loisirs à vocation touristique (emplois touristiques)

ASSURER UNE SOLIDARITÉ

		<p>Ingénierie territoriale en faveur du tourisme durable: appui aux projets itinéraires et sites de randonnée, charte qualité rando, voie verte (expertise CDRP), aides aux hébergements touristiques privés</p> <p>Aménagement numérique : effets directs sur l'emploi local PME-TPE (réalisation du RIP, réseau d'initiative publique) et effets induit sur l'e-économie locale (croissance d'activité, nouveaux marchés), sur l'attractivité économique des territoires</p> <p>Développement des usages numériques : faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, développer le télétravail</p>
	Innovation et Infrastructures	<p>Aménagement de la liaison autoroutière CASTRES-TOULOUSE</p> <p>Aménagement numérique : donner des capacités technologiques aux entreprises pour innover (R&D), développer l'activité et l'emploi</p> <p>Ingénierie territoriale routière : qualité et durabilité des infrastructures routières communales</p>
	Réduction des Inégalités	<p>Développement du réseau tarnais de MSAP labélisées « Maisons France Service »</p> <p>Égalité et solidarité entre les territoires : donner les moyens d'ingénierie aux plus petites communes avec gratuité du service d'ingénierie (communes de moins de 5000 hab., EPCI de moins de 25 000 hab.)</p> <p>La desserte numérique fixe et mobile de qualité (THD, 4G) donne une attractivité économique et résidentielle aux territoires ruraux</p>
		<p>Participation aux études pour l'intégration de la Trame verte et bleu dans les projets d'urbanisme</p> <p>Soutien aux projets :</p> <ul style="list-style-type: none">- de rénovation du PRNP (patrimoine rural non protégé) et du patrimoine culturel,- d'aménagement d'espaces paysagers,- de restauration du patrimoine culturel et muséal,- d'aménagement d'espaces publics communaux /intercommunaux (qualité, accessibilité, sécurité, résilience),- d'aménagement d'équipements sportifs indispensables au bien-être de la population.
	Ville et communautés durables	<p>Le développement des infrastructures et des usages numériques, des technologies des objets connectés est au service du développement territorial durable: télé procédures, télétravail, e-tourisme, partage de l'information, télé médecine, partage de la donnée</p> <p>L'implantation des supports pour la téléphonie mobile permet d'assurer des services essentiels tels que la sécurité civile (alerte SDIS)</p> <p>Ingénierie territoriale au service de territoires durables : accessibilité et sécurité routière, urbanisme, conduite de projets de solidarité territoriale (équipements publics, Plan Tarn Santé)</p> <p>Schémas départementaux Eau Potable et Assainissement Collectif : dimensionnements territorialisés pour une utilisation rationnelle des ressources, pour s'adapter aux changements climatiques</p> <p>Soutien aux projets territoriaux qui facilitent l'accès aux services et le développement territorial, dont les MSAP</p> <p>Soutien à l'aménagement de la ZAE Portes du Tarn</p>
	Consommation et production durables	<p>Promouvoir des techniques et installations épuratoires dans une logique de réduction des déchets</p> <p>Appui et conseil en assainissement collectif: effets induits sur la commande publique responsable des maîtres d'ouvrage (communes, EPCI)</p> <p>Soutien au volet touristique du PNRHL, créateur d'emploi, valorisant les produits locaux</p> <p>Garantir l'égalité d'accès des territoires aux technologies numériques au service de modes de production et de consommation durables</p> <p>Ingénierie territoriale dans le domaine de l'eau (ouvrages hydrauliques, schémas directeurs), de l'économie circulaire (TRIFYL), de la connaissance des espaces naturels et forestiers</p>



Lutte contre le changement climatique

Adaptation aux aléas climatiques : maîtrise et réduction des prélèvements de production d'eau potable

Impacts positifs de l'aménagement numérique sur les mobilités : réduction des déplacements avec effet induit sur les émissions de GES



Vie terrestre

Gestion collective de l'eau :

- Mise en place dans le cadre des SAGE des Commissions locales de l'eau (CLE)
- Gestion des étiages dans le cadre de Comité de gestion de la ressource en eau
- Gestion des ouvrages de stockage

Schéma départemental assainissement collectif : réduire les rejets directs non traités Réduire les émissions polluantes des rejets non domestiques (installations de prétraitement, conventions de pré-raccordement aux réseaux publics)

Suivi des milieux amont-aval des stations d'épuration (mesures éco-toxicologiques) pour détecter et corriger les dysfonctionnements épuratoires

Développement de ZRV (zone de rejets végétalisée), rétention de sécurité

Ingénierie territoriale : gestion des milieux aquatiques, expertise et gestion forestière (COFOR), gestion environnementale ENS, espèces invasives



Paix, justice, institutions efficaces

Principe d'équité sur la valorisation des prestations d'ingénierie territoriale, conventionnement, suivi et traçabilité des prestations quantifiées

Comités de pilotage des projets de développement de territoire contractualisés

Conférence départementale des exécutifs

Guide des aides aux communes : transparence des règles d'attribution du FDT (nature des projets, assiettes et taux) pour assurer aux communes une égalité d'accès aux aides départementales sans discriminations territoriales

Accès à l'information facilité par le déploiement des moyens d'accès numériques, des MSAP

Le développement des usages numériques facilite l'accès aux droits et à la justice



Partenariats pour les ODD

Pilotage de l'ingénierie territoriale : garantir la compatibilité des projets territoriaux avec les schémas directeurs des politiques publiques départementales

Partenariats institutionnels pour mobiliser des expertises de qualité au service de l'ingénierie territoriale (ADM81, CPIE, COFOR, THEMELIA, CDRP, TRIFYL, TET, ...)

Mise en cohérence de la politique de gestion de l'eau avec les politiques d'aménagement durable du territoire

Dimension économie durable dans le projet de territoire de gestion de l'eau du Tescou

La répartition du FDT prend appui sur des projets de territoires qui déclinent des programmes d'actions en cohérence avec la mise en œuvre des politiques publiques départementales. Les comités de pilotage des projets de territoires sont des instances multi partenariales (Etat, Région, Département, Territoires) d'échange pour mobiliser les ressources financières nécessaires aux projets

Débats avec les collectivités porteuses des projets de territoire sur la convergence des objectifs en matière de DD (et non sur l'opportunité des projets), en s'appuyant sur les outils de cohérence et de convergence établies en concertation avec l'État, la Région, les EPCI (Livre Blanc TARN 2030, SRADDET, SDANT, SDAASP)

Collaboration à des travaux universitaires multi-acteurs

SDAASP : partage des connaissances et des ressources, mise en cohérence des actions territoriales en matière de services à la population, déploiement de partenariats multi acteurs dans la mise en œuvre du plan

Intégration de l'aménagement numérique dans un écosystème de partenariats et de collaborations entre les acteurs opérateurs du numérique

PRESERVER LES RESSOURCES, LES SITES



Schémas directeurs et documents cadre

Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Adour-Garonne 2022-2027 (SDAGE) et Programme De Mesures associé (PDM)

Plan de Gestion des Etiages Tarn (PGE)

Contrat de progrès 2019-2024 entre l'AEAG et le Département du Tarn

Schéma Départemental des Espaces Naturels Tarnais 2020 – 2026 (SDENT)

Schéma régional de cohérence écologique (SRCE)

Programme « 1 arbre, 1 collégien » 2021-2025

Programme départemental Eco-Collège 81

2ème Plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens (2023-2025)

Plan « Le Tarn à Vélo »: schéma des infrastructures cyclables et plan de promotion de l'usage du vélo

Plan départemental des itinéraires promenades et randonnée (PDIPR)

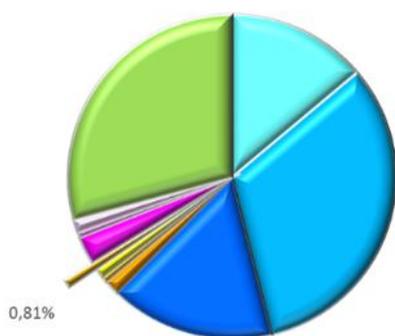
Plan Régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) *intégré au SRADDET OCCITANIE 2040 (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)*

NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

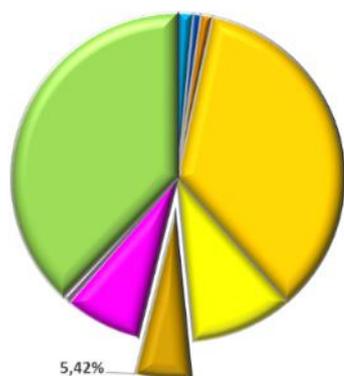
NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Agir en faveur de l'environnement, des milieux naturels, de la ressource en eau
- ✓ Évaluer les politiques départementales dans les domaines de l'eau (Observatoire de l'Eau et des effets Mesurables du Changement Climatique)
- ✓ Préserver et valoriser le cadre de vie et l'attractivité du territoire : *paysages et lieux récréatifs de pleine nature*
- ✓ Agir en faveur de la transition écologique et énergétique et de l'adaptation au changement climatique: *mobilités douces et itinérance, aires multimodales, accès des modes alternatifs à la route, éco-exemplarité et gestion des déchets, éducation à l'environnement et au développement durable, santé environnementale, plantations d'arbres, ...*

Dépenses de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Budget primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique

Repères



- 2500** zones humides inventoriées dans le Tarn
- 7500** kms de cours d'eau
- 3** barrages gérés directement ou indirectement par le Département
- 81** sites classés ENS, dont 10 sites NATURA 2000
- 14** parcours aménagés en sites naturels protégés
- 1 133** variétés fruitières et cépages anciens cultivés au Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes
- 3 000** arbres plantés sur le territoire tarnais en 2023
- 59** Km de haies nouvellement plantées en 2023
- 920** hectares de forêts propriété du Département

Un cadre de vie préservé

- ✓ Agir pour la transition énergétique et écologique
 - Agir pour le climat, la santé, le logement, la prévention des déchets
 - Développer les énergies renouvelables
- ✓ Gérer et préserver les espaces naturels, les paysages et les ressources en eau
 - L'animation et la concertation sur la gestion de l'eau et des milieux aquatiques
 - L'évaluation de la qualité des milieux aquatiques
 - La protection et la valorisation des milieux naturels et des paysages du Tarn
 - La qualité des itinéraires de randonnée et le respect des espaces de pleine nature

Un Tarn ouvert, accessible et connecté

- ✓ Maintenir un réseau de transport en commun à un haut niveau de qualité
- ✓ Repenser le transport sous toutes ses formes : mobilités douces, desserte ferroviaire, usage de la voiture individuelle (auto-partage et véhicules propres)



PRESERVER LES RESSOURCES, LES SITES

FAITS SAILLANTS EN 2023

	<p>Ressources en eau et milieu aquatique</p> <p>Analyse de l'évolution des températures de l'eau des 26 cours d'eau suivis dans le cadre du RDSEA (Réseau départemental du suivi des écosystèmes aquatiques)</p> <p>Accompagnement des syndicats de bassin pour la mise en place de suivi piézométrique en lien avec le suivi des nappes phréatiques</p> <p>Accompagnement des syndicats de bassin pour la mise en place de suivi thermique des cours d'eau</p> <p>Espaces boisés</p> <p>Poursuite de la mise en œuvre du programme « 1 arbre, 1 collégien » : arbres champêtres, arbres forestiers, arbres en ville. 3 000 arbres plantés en 2023</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Sur les propriétés départementales (routes, forêts...)✓ Dans les communes, notamment celles identifiées comme « pauvres en arbres » (650 arbres) avec le soutien financier du Département aux communes concernées✓ Dans les collèges (18 en 2023) <p>L'objectif est toujours d'atténuer l'impact du changement climatique en créant des îlots de fraîcheurs et d'ombre, et de favoriser la biodiversité</p>
	<p>Ressources en eau et milieu aquatique</p> <p>Réseau de Suivi des Ecosystèmes Aquatiques</p> <p>Lancement du nouveau cycle du réseau de suivi d'incidence des stations d'épuration</p> <p>Suivi et accompagnement technique et financier des acteurs locaux dans la mise en œuvre de leurs actions de restauration et de préservation des cours d'eau et des milieux aquatiques et des zones humides</p> <p>Gestion quantitative de la ressource en eau : soutien d'étiage, convention avec EDF, suivis des prélèvements d'eau pour l'irrigation</p> <p>Espaces naturels</p> <p>Poursuite de la mise en œuvre du Schéma Départemental des Espaces Naturels Tarnais</p> <p>Finalisation du plan de gestion du site ENS « Domaine du Cayla »</p> <p>Lancement du diagnostic environnemental des propriétés départementales pour l'élaboration du Plan de gestion du site ENS « Razisse et Dadou »</p> <p>Gestion des parcelles de collection de fruitiers anciens au Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes</p> <p>Travaux de réouverture de milieux naturels sur le site ENS de Razisse</p> <p>Mise en œuvre du plan de gestion du site ENS « Vallon de l'Audoulou » : mise en place de parc de pâturage et travaux de réouverture</p> <p>Mise en œuvre du plan de gestion du site Fourogue : réalisation d'un ponton de découverte</p> <p>Inventaires en milieux naturels pour accroître la connaissance</p> <p>Renouvellement de la collection de pommiers du Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes</p> <p>Lancement du projet de préservation des insectes pollinisateurs en bord de route</p> <p>Espaces boisés</p> <p>Dans le cadre du Programme « 1 arbre, 1 collégien » plantation d'arbres refuges de biodiversité et sensibilisation des différents publics aux rôles joués par l'arbre en faveur de la biodiversité</p> <p>Plantation de haies champêtres pour favoriser la biodiversité et contribuer à réguler l'écoulement des eaux (59 kilomètres de haies plantées en 2023)</p>

Ressources en eau et milieu aquatique



Mise en place de capteur de pression sur les points du suivi RDSEA afin de suivre les débits des cours d'eau en continu et à distance

Espaces boisés



Dans le cadre de l'appel à Manifestation d'intérêt (AMI) « Reforestation en vue de l'adaptation au changement climatique » remporté par le Département mi 2023, plantation de 40 000 plants forestiers dans les forêts propriétés du Département. Programme mené avec l'Office national des forêts : expérimentation sur des plants définis comme « d'avenir » capables de s'adapter aux changements climatiques et de compenser la régénération naturelle devenue insuffisante

Plan « Tarn à vélo »

Le Département engagera les études préalables à la mise en œuvre des travaux d'aménagements cyclables dans la vallée du Cérou, sur le faisceau du Lauragais, sur le tronçon Roquecourbe Le Bouissas sur le chemin du petit train (V84-1)



Il poursuivra son accompagnement technique et financier auprès des EPCI en faveur de la mobilité du quotidien

Il oeuvrera avec l'ensemble des parties prenantes, élus, techniciens, professionnels du tourisme, associations, en faveur de l'ancrage d'une culture vélo dans le Tarn

En complément du programme Moby développé en 2022 et 2023, le Département travaillera avec le CPIE des Pays Tarnais pour développer un module pédagogique à destination des scolaires en faveur de la mobilité active (marche et vélo)

Espaces naturels

Poursuite de la mise en œuvre du SDEN :

Finalisation du plan de gestion de l'ENS de Razisse

Mise à jour du plan de gestion du site ENS des « Prairies du Travet »

Renouvellement de la collection de pommiers anciens du Conservatoire par la plantation d'une nouvelle parcelle en verger collection

Travaux de remise en état de vieux vergers sur le site de Puycelsi

Réflexion pour l'élaboration des plans de gestion ENS des forêts départementales

Réalisation d'inventaires naturalistes pour accroître la connaissance sur la biodiversité tarnaise

Espaces boisés

Poursuite des aménagements forestiers et des plantations d'arbres et de haies

Elaboration du Plan d'aménagement forestier 2025-2045



PRESERVER LES RESSOURCES, LES SITES

FAITS SAILLANTS EN 2023

	<p>Ressources en eau et milieu aquatique Elaboration de journées techniques afin de renforcer les échanges et la concertation avec les acteurs autour de problématiques communes Participation à des événements auprès du grand public pour sensibiliser à la préservation des ressources en eau</p> <p>Espaces naturels Dans la poursuite des aménagements destinés aux activités de pleine nature, création de parcours permanents de courses d'orientation en forêt de Sivens</p> <p>Espaces boisés Dans le cadre du Programme « 1 arbre, 1 collégien » soutien financier et technique aux communes désirant implanter des îlots de fraîcheur, notamment en ville</p>
	<p>Randonnées et transition écologique Plan de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens Sur la base du bilan d'un premier plan d'actions réalisé sur la période 2019-2021, le Département a conçu et adopté au BP 2023 un second plan pour la période 2023-2025 dans lequel les actions de prévention en direction des publics vulnérables (jeunes enfants, enfants et adolescents) seront renforcées. Le nouveau plan comprend 21 actions dont 10 concernent la protection des jeunes enfants au travers de la compétence PMI. Il a également poursuivi son partenariat avec le réseau Environnement santé sur la période 2023 2025</p> <p>Ressources en eau et milieu aquatique Travaux d'aménagements et de valorisation du plan d'eau de Fourogue, amélioration du cadre de vie pour les habitants</p> <p>Espaces naturels Conception, réalisation, diffusion des outils de communication Espaces Naturels : nouveaux kakémonos, pupitres, nouvelle charte ENS</p> <p>Espaces boisés Mise en place de 2 parcours permanents de courses d'orientation-PPO (45 balises à Sivens et 40 à Sérénac) dans le cadre de la fonction « accueil du public » en forêt départementale. La conception et la réalisation ont été faites en régie en transversalité avec les bases départementales, la mission Sports de nature du Service Sports et Actions pour la Jeunesse, le pôle espace naturel et le Service randonnées et transition Ecologique et en partenariat avec le Comité départemental de course d'orientation et l'ONF. A partir de ces parcours, 3 circuits d'Explorateur du Tarn ont été conçus dans chaque forêt sur le thème gestion forestière (public adulte) et biodiversité (public adulte et public enfant)</p>
	<p>Espaces naturels Réouverture du Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes à l'été 2023 en proposant la vente des produits (fruits frais et jus de pommes) et des visites guidées du site Réalisation des Portes Ouvertes du Conservatoire le 12 novembre 2023 et de la vente de jeunes plants fruitiers en décembre 2023</p>
	<p>Ressources en eau et milieu aquatique Elaboration du Livre Blanc sur les enjeux de l'eau dans le département du Tarn Poursuite du projet de mise en place de l'Observatoire départemental de l'eau et de l'environnement du Tarn</p> <p>Espaces naturels Lancement du travail de Concertation pour la préservation des chiroptères et l'utilisation des grottes pour la spéléologie</p>

NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

PERSPECTIVES POUR 2024

Ressources en eau et milieu aquatique

Poursuivre l'organisation de journées techniques / séminaires avec les partenaires pour maintenir les dynamiques de concertation entre les acteurs
Développement des différentes phases de déploiement de l'ODE

Espaces naturels

Poursuite du soutien technique et financier des projets locaux sur les ENS et la biodiversité

Espaces boisés

Poursuivre le soutien financier et technique aux communes désirant implanter des îlots de fraîcheur dans le cadre du Programme « 1 arbre, 1 collégien »



Randonnées et transition écologique

Plan de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens

Dans le cadre de l'application du nouveau plan 2023-2025, le Département initiera le programme expérimental d'élaboration de nouveaux protocoles d'entretien des locaux accueillant du public ; poursuivra la sensibilisation des EAJE et relais petite enfance aux notions de santé environnementale dans le cadre de l'application de la loi NORMA et de la charte d'accueil du jeune enfant

Ressources en eau et milieu aquatique

Poursuite des aménagements dans le cadre de la valorisation du réservoir de Fourogue

Espaces naturels

Renouvellement du programme de sorties nature sur les ENS

Lancement d'un programme de découverte et de valorisation des ENS propriété du Département



Espaces naturels

Maintien de la diffusion des produits (fruits frais et jus de pommes) du Conservatoire pour faire découvrir les variétés anciennes

Développement d'actions de valorisation en direction du grand public et du public jeunes au Conservatoire de Puycelsi



Ressources en eau et milieu aquatique

Poursuite du projet de mise en place de l'observatoire départemental de l'eau et de l'environnement du Tarn

Espaces naturels

Réalisation d'un bilan intermédiaire du SDEN et partage avec les partenaires du territoire

Finalisation de la concertation départementale pour la préservation des chiroptères et la pratique de la spéléologie



FOCUS

Un second plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens (PE) pour 2023-2025



La question des perturbateurs endocriniens constitue un enjeu sanitaire et environnemental de premier ordre. Ces substances chimiques omniprésentes dans le quotidien de tous, engendrent des dysfonctionnements importants sur les êtres humains, notamment pendant les périodes sensibles de la grossesse et de la petite enfance et apparaissent de plus en plus comme une cause majeure des maladies de l'enfant.

Face à cet enjeu de santé publique, le Département du Tarn s'est positionné comme précurseur en signant dès 2019 la charte « Ville et territoire sans perturbateurs endocriniens » initiée par le Réseau Environnement Santé et en adoptant son premier plan départemental de Prévention et de Lutte contre les PE.

Il avait pour objectif de limiter l'exposition des agents de la collectivité aux PE, d'intégrer la lutte contre les PE dans l'ensemble de ses politiques et activités, de sensibiliser la population tarnaise aux enjeux de santé publique liée aux PE et de l'informer sur les bonnes pratiques domestiques.

Depuis 2020, de nombreuses actions de sensibilisation et de protection des publics ont donc été menées :

- Réalisation du guide « Ma maison sans perturbateurs endocriniens », diffusé dans les foyers tarnais pour faire connaître les recommandations en la matière et favoriser le partage des bonnes pratiques ;
- Actions de sensibilisation des professionnels de la petite enfance, avec la PMI ;
- En partenariat avec la CAF, expérimentation avec 9 crèches volontaires ;
- La collectivité elle-même s'est efforcée de réduire l'utilisation de matériaux nocifs pour la santé lors de la construction de nouveaux bâtiments. Ainsi, le nouveau collège Thomas Pesquet de Castres présente des sols, peintures et du mobilier faiblement émissifs et éco-certifiés.

La Communauté européenne a fixé une feuille de route sur les restrictions de substances chimiques nocives pour l'environnement et la santé humaine à l'horizon 2030. Ce dernier étant jugé trop lointain, le Département veut continuer, aux côtés de la communauté scientifique, des industriels et d'autres collectivités, à prendre activement sa part dans la lutte contre les PE.

Pour ce faire, il a adopté un deuxième Plan départemental de prévention et de lutte contre les PE pour la période 2023-2025.

Dans la continuité du premier, il visera de nouveau à :

- Protéger les jeunes enfants et les adolescents de l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans le cadre des compétences départementales
- Protéger le public accueilli dans les locaux du Département de l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans un souci d'éco-exemplarité
- Inciter le grand public à adopter un milieu de vie plus sain
- Connaître et participer à la diffusion de la connaissance scientifique sur les perturbateurs endocriniens.

NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?

 <p>2 LUTTE CONTRE LA FAIM</p>	<p>Lutte contre la faim</p>	<p>Les plans de gestion agricole des espaces naturels (sensibles ou ordinaires) renforcent la viabilité économique de petites exploitations agricoles Préservation des ressources biologiques cultivées à l'éco-conservatoire et diffusion des ressources génétiques (accès à l'utilisation et aux savoirs)</p>
 <p>3 ACCÈS À LA SANTÉ</p>	<p>Accès à la santé</p>	<p>Santé environnementale : Plan départemental de prévention et de lutte contre les perturbateurs endocriniens Contribution au développement forestier pour lutter contre la pollution (puits de carbone) Lutte contre la prolifération des espèces végétales invasives, des espèces vectrices de maladies, pour limiter les risques sanitaires liés Plan Vélo : effets induits sur la santé humaine</p>
 <p>4 ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>Accès à une éducation de qualité</p>	<p>Animation du réseau ECO-COLLEGES 81 Éducation scientifique et environnementale : actions avec le CPIE, la LPO, Arbres & Paysages Tarnais Éducation à de bonnes pratiques d'usage et d'économies de l'eau (pour des prélèvements maîtrisés sur la ressource, pour réduire l'impact des rejets) Parcours et actions pédagogiques (scolaires et grand public) dans les espaces naturels, le verger-conservatoire, les forêts départementales et les bases de loisirs départementales Valoriser le patrimoine naturel et faire découvrir à tout public les espaces naturels et leurs usages Valoriser le patrimoine naturel biologique des variétés fruitières anciennes et les faire découvrir à tout public ainsi que leurs usages</p>
 <p>6 ACCÈS À L'EAU SALUBRE ET À L'ASSAINISSEMENT</p>	<p>Accès à l'eau salubre et à l'assainissement</p>	<p>Protection, restauration, gestion des écosystèmes liés à l'eau : zones humides et forêts, gestion intégrée des ressources en eau Améliorer la qualité de l'eau : assurer la qualité de la ressource naturelle en eau (grand cycle de l'eau) autant que la qualité du service de distribution Gestion intégrée des ressources en eau à plusieurs échelles de bassins : SDAGE AG, bassin TARN AVEYRON, syndicats de rivière (GEMAPI, engagement sur des objectifs de qualité de la ressource) Gestion quantitative des ressources en eau Suivi des milieux amont-aval des stations d'épuration, développement de Zones de Rejets Végétalisées (ZRV) Accompagnement technique et financier des syndicats de bassin dans la protection des milieux aquatiques Mise en place de l'Observatoire Départemental de l'Eau et des Effets Mesurables du Changement Climatique :<ul style="list-style-type: none">- Évaluation des politiques départementales en matière d'eau- Suivi qualitatif et quantitatif des milieux aquatiques- Évolution des milieux aquatiques au vu des changements climatiques</p>
 <p>7 RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES</p>	<p>Recours aux énergies renouvelables</p>	<p>Mise à disposition de la mobilité lourde de deux stations de distribution d'hydrogène sur le Département au niveau de Saint-Sulpice (A68) et d'Albi (RN 88 et RD 999). Avec pour premiers utilisateurs les bus LIO et des industriels tarnais volontaires à s'engager dans l'acquisition de matériels roulants adaptés. Le Département est initiateur et coordonnateur de ce projet innovant et ambitieux</p>



PRESERVER LES RESSOURCES, LES SITES



Accès à des emplois décents

Impact économique local des chantiers de restauration et entretien des espaces naturels (agriculteurs, éleveurs, TP), d'entretien et d'exploitation forestière (TPE du secteur forestier), de plantation d'arbres (bureau d'études, pépiniéristes et entreprises d'espaces verts)

Tourisme vert durable : démarche qualité "Rando'Tarn", portée par la CDESI

Recours aux structures IAE et ESAT pour l'entretien des sentiers de randonnée d'intérêt départemental des Espaces Naturels Sensibles départementaux et du verger conservatoire de PUYCELSI



Innovation et infrastructures

Aménagement de voies vertes et d'itinéraires de qualité dans le cadre de la gestion du PDIPR, avec l'objectif de créer un réseau d'aménagements cyclables de qualité dans le Tarn
Décarboner la mobilité lourde en proposant une alternative : développer un réseau de stations de distribution d'hydrogène sur le territoire



Ville et communautés durables

Préserver le patrimoine naturel en privilégiant les essences locales dans les haies bocagères

La gestion et restauration des espaces naturels permet de limiter les risques naturels d'inondation (zones humides, haies bocagères).

Sécuriser et rendre accessible à tous les parcours récréatifs (forêts et bases de loisirs départementales, sites inscrits au PDESI, au PDIPR) tout en préservant le patrimoine naturel

Politiques de gestion environnementale intégrée des milieux naturels (ENS, forêts, cours d'eau)

Promouvoir le bois local dans la construction bois

Veille environnementale sur la prise en compte de l'impact environnemental des projets ENR (parcs éoliens et PV)

Éducation à l'environnement et au développement durable, à l'éco-citoyenneté en direction du grand public et des scolaires

Rendre accessibles à tous (jeunes, seniors, sportifs, personnes handicapées) les espaces récréatifs de pleine nature

Plan Tarn à Vélo : faciliter et promouvoir les déplacements cyclables, comme mobilité alternative



Consommation et production durables

Programme d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable et à l'écocitoyenneté, dont ECO-COLLEGES 81

Prévention des déchets : Foire à la récup' pour sensibiliser le grand public à l'évitement des déchets, au réemploi, à la réparation et à la réutilisation

Réduction des emballages et objets plastiques induite par le Plan de lutte contre les perturbateurs endocriniens

Soutien à TRIFYL : prévention, réduction, valorisation des déchets ménagers

Gestion durable des forêts propriétés départementales : protéger les milieux naturels, réguler la fréquentation des publics (tourisme, sports, loisirs) et renouveler les peuplements tout en produisant et récoltant du bois

Clauses environnementales dans la commande publique pour les études et inventaires naturels, les fournitures et l'entretien des espaces naturels

Valorisation pédagogique des Espaces Naturels pour renforcer les connaissances environnementales du grand public

Sensibiliser aux variétés fruitières anciennes au Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes de PUYCELSI



Lutte contre le changement climatique

Adaptation aux aléas climatiques : maîtrise et réduction des prélèvements de production d'eau potable

Prise en compte des changements climatiques dans l'entretien du réseau d'espaces naturels et forestiers

Inciter les publics à agir contre le réchauffement climatique : valorisation pédagogique des espaces naturels ouverts au public, des espèces cultivées du verger conservatoire

Plan Tarn à Vélo : faire du vélo un mode de transport à part entière, augmenter significativement sa part dans les déplacements réguliers

Planter des arbres champêtre (isolés, alignement et bosquets) en villes, dans les collèges, le long des voies vertes ... pour atténuer l'impact du changement climatique

NATURELS ET L'ENVIRONNEMENT



Vie terrestre

Connaître et diffuser la connaissance des espaces naturels dans leur diversité, leur localisation, leur sensibilité et leurs attraits
Conserver les espaces naturels sensibles, la biodiversité ordinaire et cultivée et rétablir les dynamiques écologiques, restaurer les écosystèmes dégradés et expérimenter des modes de gestion et d'aménagement
Préserver le patrimoine naturel en plantant et restaurant des haies bocagères et en privilégiant les essences locales
Valoriser le patrimoine naturel et faire découvrir, à tous les publics, les espaces naturels et leurs usages
Promouvoir les dynamiques territoriales scientifiques, pédagogiques et récréatives autour d'acteurs engagés pour la biodiversité tarnaise
Animer le pôle départemental des ZH (zones humides)
Être en appui aux communes, aux agriculteurs, aux particuliers
Gestion forestière PEFC
Limiter l'appauvrissement de la biodiversité
Donner accès à l'utilisation des ressources génétiques du Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes
Connaitre, surveiller, prévenir la propagation des espèces invasives ou vectorielles
Portés à connaissance et avis sur le volet environnemental des documents d'urbanisme (milieux naturels à protéger, Trame Verte et Bleue)
Gestion intégrée des ressources en eau à plusieurs échelles (SDAGE ADOUR-GARONNE, bassin TARN AVEYRON, syndicats de rivière) visant la conciliation des usages et l'atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques
Accompagnement technique et financier des syndicats de bassin dans la protection des milieux aquatiques
Analyse de l'incidence potentielle des rejets de stations d'épuration sur leurs milieux récepteurs
Gestion quantitative des ressources en eau au travers du soutien d'étiage permettant le maintien des fonctionnalités des milieux aquatiques
Développement d'un Observatoire Départemental de l'Eau et des Effets Mesurables du Changement Climatique : évaluation des politiques départementales en matière d'eau
Suivi qualitatif et quantitatif des milieux aquatiques : analyse de l'évolution des milieux aquatiques au vu des changements climatiques



Partenariats pour les ODD

Accord cadre CDT- CD – CDRP : prise en compte de nouveaux enjeux de dimension sociale, touristique, environnementale, sportive (multi pratiques, accessibilité, sport-santé, itinérance)
Appui aux EPCI (prestations d'ingénierie territoriale) sur les projets d'espaces de randonnée pour un développement cohérent des itinéraires
Mise en cohérence de la politique de gestion de l'eau avec les politiques d'aménagement durable du territoire
Cohérence des politiques de développement durable : avis sur la planification urbaine, les schémas et documents d'urbanisme, les impacts environnements des projets d'infrastructures
Exercice du droit de préemption sur les ENS (espaces naturels sensibles)
Mise en cohérence des politiques départementales routière, sportive et environnementale
Partage et échange des données d'inventaire des espèces et milieux, de suivi des espaces naturels (pôle des ZH, porté-à-connaissance environnementaux)
Partenariats et collaborations techniques avec les collectivités territoriales, l'État, les associations à vocation environnementale, les instituts techniques (ONCCF, AFB, ONF), les organismes consulaires
Observatoire de l'eau
Concertation des collectivités locales et associations pour connecter les itinéraires cyclables sur le territoire (Plan vélo)

AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR A TOUS LES



Schémas directeurs et documents cadre

Projet Educatif Départemental
Plan Départemental du Numérique dans les collèges
Charte contre le gaspillage dans les collèges
Guide de l'offre pédagogique pour les écoles, collèges et lycées
Schéma de développement des enseignements artistiques
Convention-cadre Tarn Education Culture
Schéma stratégique départemental de développement de l'occitan 2019-2025
Plan pluriannuel d'investissement des collèges 2020-2030

JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE

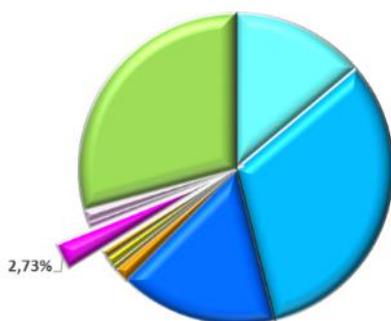
NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Contribuer à la réussite éducative pour tous et à la lutte contre le décrochage scolaire
- ✓ Favoriser l'éducation citoyenne : le Conseil Départemental Jeunes
- ✓ Mieux être et mieux vivre ensemble : la restauration scolaire de qualité et le bien-manger
- ✓ Favoriser l'autonomie des jeunes pour une ouverture sur le monde : l'accès aux activités scientifiques, artistiques, culturelles et sportives, au patrimoine Occitan
- ✓ Investir dans l'enseignement supérieur de proximité pour étudier dans des conditions de vie de qualité

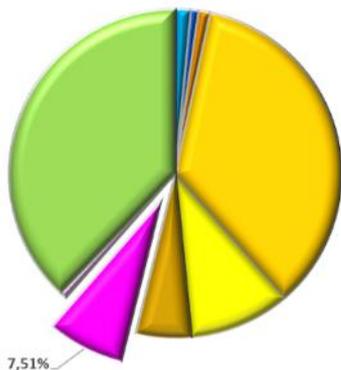


Budget primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique

Dépenses de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Repères

31 collèges publics, **11** collèges privés ont accueilli **18 438** élèves en 2022-2023 (14 670 en établissements publics et 3 768 en établissements privés)

Près de **8 000** étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur du Tarn (2022-2023)

19 229 chèquiers collégiens distribués en 2022-2023, comprenant 14 chèques pour une valeur totale de 220 €, compensés à hauteur de **652 094 €** auprès de **666** partenaires culturels, sportifs et touristiques tarnais

Une vie familiale et citoyenne épanouie

- ✓ Ouvrir les jeunes tarnais sur le monde
 - Offrir les meilleures conditions d'enseignement
 - Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour tous
 - Faire des jeunes les citoyens de demain

Un Tarn ouvert, accessible et connecté

- ✓ Déployer la fibre optique jusqu'à l'utilisateur pour réduire la fracture numérique
- ✓ Utiliser le numérique pour déployer les nouvelles technologies dans les collèges

Une jeunesse au cœur des préoccupations

- ✓ Assurer l'autonomie et la capacité d'innovation des jeunes



AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR A TOUS LES

FAITS SAILLANTS EN 2023

	<p>Bâtiments Fin des travaux d'installation des centrales photovoltaïques dans les collèges et mise en place du rachat du surplus (10 collèges) Lancement des travaux de 1ère intention dans les 5 collèges pilotes (destratificateurs et points d'eau) et lancement des études de maîtrise d'œuvre</p> <p>Espaces extérieurs Végétalisation des collèges : 15 collèges impliqués dans le Programme « 1 arbre, 1 collégien ». Plantation d'arbres au sein des établissements pour favoriser les zones d'ombre et créer des îlots de fraîcheur : concertation avec les élèves (Eco-délégués, Conseillers départementaux jeunes, élèves volontaires, communauté pédagogique) sur les besoins estimés en matière de végétalisation, sensibilisation au rôle de l'arbre avec l'association « Arbres et Paysages », plantation par les élèves encadrés de professionnels</p> <p>Restauration scolaire Incitation des producteurs et des fournisseurs à livrer les denrées dans des contenants récupérables</p>		
	<p>Espaces extérieurs Programme « 1 arbre, 1 collégien » - volet plantation et préservation de la biodiversité</p> <p>Citoyenneté - Participation Poursuite du programme pédagogique départemental en faveur du développement durable intitulé "Éco collèges » 81 en partenariat avec la Direction Académique</p>		
	<p>Restauration scolaire Évolution des tarifs de restauration et de l'Aide à la Restauration Scolaire (ARSC) permettant d'étendre le nombre de bénéficiaires et d'améliorer l'équité du dispositif. Le tarif d'un repas passe à 3,40 €. Le nouveau dispositif ARSC s'appuie sur le quotient familial défini par la CAF et la MSA, une demi-part supplémentaire est accordée aux parents isolés. Ainsi, les familles les plus modestes ont un reste à charge de 1 € par repas</p>		
	<p>Bâtiments - Etudes de maîtrise d'œuvre sur la construction du collège de Couffouleux et poursuite de la procédure de déclaration de projet - Lancement des travaux sur la restructuration du collège de Graulhet. - Programme de grosses réparations sur les collèges du Tarn</p> <p>Education artistique et culturelle Poursuite du programme d'Education artistique et culturelle (EAC) dans les collèges dont l'Artothèque départementale permettant le prêt d'œuvres contemporaines aux collèges, accompagné d'un travail de médiation auprès des élèves pour une meilleure compréhension des œuvres</p>		

JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE

PERSPECTIVES POUR 2024

 <p>Bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none">- Travaux d'optimisation en lien avec le Plan Climat (verdissage des cours et remplacement de menuiseries) sur 5 collèges pilotes- Audit Plan Climat sur 29 collèges- Gestion des fluides (électricité) : études de faisabilité et lancement d'un nouveau marché P1 P2 P3 pour optimiser les consommations et générer des économies d'énergie  <p>Espaces extérieurs</p> <p>Poursuite du Programme 1 arbre, 1 collégien</p> <ul style="list-style-type: none">- Désimperméabilisation des sols (2 collèges concernés)- Végétalisation des collèges : poursuite du dispositif <p>Citoyenneté - Participation</p> <p>Organisation par la Commission Ecologie et développement durable du Conseil Départemental Jeunes mandat 2022-24 en partenariat avec le CPIE des Pays tarnais, de la journée dédiée aux scolaires dans le cadre du Festival Cinéfeuille 2024 : « Bascule ! Quand mes éco-émotions sont dans la place »... Les enfants et jeunes seront invités à exprimer leur ressenti face aux profonds changements en cours</p>	
<p>Restauration scolaire</p> <p>Lutte contre le gaspillage alimentaire : accompagnement de collègues Gestion des déchets compostables pour leur valorisation</p>	
<p>Bâtiments scolaires</p> <ul style="list-style-type: none">- Lancement des travaux de construction du collège de Coufouleux- Poursuite des travaux de restructuration du collège Louis Pasteur à Graulhet- Lancement des procédures de désignation d'une maîtrise d'œuvre sur le collège de Blaye les Mines- Programme 2024 de grosses réparations sur les collèges du Tarn <p>Santé, bien-être</p> <p>« Changeons nos règles » : Ce projet se traduira par l'intervention de jeunes volontaires en service civique de l'association Unis-Cité dans quatre collèges pilotes représentatifs des disparités tarnaises, pour conduire des temps d'animation et répondre aux interrogations des élèves sur la vie affective et sexuelle, ainsi que par la diffusion d'une brochure « Changeons les règles » élaborée par le Département en collaboration avec la Direction des services de l'éducation nationale. Sur ce point précis, il s'agit de lever le tabou sur les menstruations et favoriser le bien-être des jeunes filles au collège A l'issue de ce travail de sensibilisation, des distributeurs de protections périodiques seront installés dans ces 4 collèges pour dépanner les jeunes filles</p> <p>Education artistique</p> <p>Poursuite du soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) présentés par les collèges pour favoriser l'autonomie des jeunes et leur ouverture au monde Dans ce cadre, poursuite de la collaboration avec les associations conventionnées dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, des arts plastiques, du cinéma, de la langue et de la culture occitane</p>	
	

AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR A TOUS LES

FAITS SAILLANTS EN 2023

Restauration scolaire

Déploiement dans les collèges d'un logiciel de gestion de restauration scolaire EASILYS. Ce logiciel permet aux cuisiniers de concevoir leurs menus, assurer la gestion des commandes, des livraisons, le suivi des stocks, du budget alimentaire (quotidien et annuel), de la maîtrise sanitaire et des statistiques notamment en ce qui concerne l'approvisionnement local

Formations dédiées de février à septembre 2023 : 48 cuisiniers et 27 adjoints-gestionnaires formés

Formation « plan alimentaire » : participation de tous les collèges (27) soit 40 cuisiniers

Marché public fourniture de repas au collège Victor Hugo à Carmaux : le fournisseur retenu est l'entreprise adaptée ASEI – Centre Caramantis à Carmaux

Deux actions en lien avec la plateforme AGRILocal :

- Opération « Connectez-vous » organisée en juin 2023 – réalisation d'un menu 100 % local : 4 collèges participants
- Opération « Jeunes bovins » organisée en octobre 2023 - achat de 2 veaux à des producteurs tarnais débités en cubes ou escalope : 2 collèges participants

Numérique

Optimisation de la gestion du parc de matériel informatique



Citoyenneté - Participation

Première année d'implication pour les jeunes élus du Conseil départemental jeunes (CDJ)
Mandat 2022-2024



Remise des écharpes aux nouveaux jeunes élus du CDJ mandat 2022-2024

JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE

PERSPECTIVES POUR 2024

Restauration scolaire

Poursuite de la formation au logiciel EASILYS auprès des cuisiniers et des adjoints gestionnaires et mise en place d'un accompagnement
Formation des cuisiniers aux repas végétariens

Sensibilisation à la lutte contre les perturbateurs endocriniens

Poursuite des actions de sensibilisation à la lutte contre les perturbateurs endocriniens, dans le cadre du second Plan de Lutte voté en 2023 :

AXE 1 -Protéger les jeunes enfants et les adolescents de l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans le cadre des compétences départementales - ENGAGEMENT 2 : Sensibiliser les adolescents aux questions de santé environnementale, en particulier à la problématique des perturbateurs endocriniens

AXE 2- Protéger le public accueilli dans les locaux du Département de l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans un souci d'éco-exemplarité - ENGAGEMENT 8 : Stopper l'usage de produits d'entretien contenant des perturbateurs endocriniens dans les locaux du Département accueillant du public

Numérique

Reconditionnement de PC de la collectivité à destination des établissements scolaires pour les dépannages d'urgence

Gouvernance

Renégociation des conventions entre la collectivité et chaque collège, permettant la mise en œuvre de l'autorité fonctionnelle du Département sur les adjoints-gestionnaires

Citoyenneté - Participation

Concrétisation des projets des Conseillers départementaux jeunes - mandat 2022-2024 dans des domaines variés : écologie et développement durable, sport (Jeux olympiques), accès des jeunes à la culture, solidarité intergénérationnelle, lutte contre les discriminations et le harcèlement

Organisation par l'ATEC – Association temporaire des anciens Conseillers départementaux jeunes (mandat 2020-2022) de la journée départementale des Conseils tarnais d'enfants et de jeunes, en collaboration avec l'Association des Maires



FOCUS

Des actions concrètes pour améliorer le cadre de vie des collégiens

Pas de vacances scolaires pour le réchauffement climatique et ses conséquences ! Jeunes et adultes ont vécu ensemble, au sein des collèges, les épisodes de forte chaleur survenus avant et après les vacances d'été.

Pour atténuer leurs effets et s'adapter à ces nouvelles conditions de travail et d'apprentissage, le Département et la communauté éducative, aidé aussi des élèves eux-mêmes, se sont mobilisés : travaux sur les bâtiments et verdissement des espaces extérieurs doivent progressivement améliorer le bien-être de tous, y compris par fortes chaleurs. Les premiers îlots de fraîcheurs ont fait leur apparition dans les collèges, grâce aux concertations locales menées dans 15 établissements. Convaincus et motivés, des élèves, encadrés par des professionnels, n'ont pas hésité à prendre eux-mêmes des outils en main pour participer aux travaux.

Dans l'assiette aussi, les questions de ressources et de santé s'invitent et conduisent les gestionnaires de la restauration scolaire à innover pour garantir une alimentation saine, de plus en plus locale et de saison. De nouveaux partenariats sont engagés en ce sens, y compris avec des entreprises adaptées, ajoutant le volet solidaire au volet durabilité d'une restauration scolaire que le Département souhaite accessible au maximum de collégiens. Pour ce faire, il a profondément revu en 2023, la politique tarifaire de celle-ci.

Dans ces domaines, le Département agit par des mesures correctives mais aussi par des actions de sensibilisation des élèves (poursuite des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire par exemple), de formation des personnels (particulièrement dans le domaine de la restauration scolaire ou l'entretien) ou par la mise en œuvre de nouveaux outils de pilotage ou de nouvelles procédures : nouveaux logiciel de restauration scolaire par exemple ou reconditionnement de matériels informatiques pour pallier les urgences...

Enfin, au-delà des apprentissages scolaires relevant de l'Education nationale, il entend aussi participer au bien-être et à l'épanouissement des jeunes par des dispositifs facilitant par exemple l'accès au sport, à la culture ou à la participation. Pour y parvenir, il conforte et fait régulièrement évoluer des dispositifs phares comme l'éducation artistique et culturelle, le Conseil départemental jeunes, sans oublier les aides financières directes apportées aux familles en septembre à travers le kit de rentrée pour les 6ème ou le Chéquier jeune collégien, pour tous.

JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE



Plan photovoltaïque
dans les collèges

Collège de Réalmont



Programme « Un arbre,
un collégien » - création
zones d'ombres et îlots
de fraîcheur :

Aménagement osier,
Réalmont



AGIR AU QUOTIDIEN POUR OFFRIR A TOUS LES

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?

	1 Eradication de la pauvreté	Aide aux familles modestes pour l'accès à la restauration scolaire Kit collégien : sac à dos contenant un dictionnaire et une calculatrice scientifique spécial collège, offert à chaque élève de 6ème (soutien au pouvoir d'achat des familles) Ouverture à tous et incitation aux activités culturelles et sportives, Education Artistique et Culturelle dans les collèges (levier de lutte contre la pauvreté)
	2 Lutte contre la faim	Restauration scolaire : aide aux familles modestes, promotion du bien-manger, répondre aux besoins nutritionnels des adolescents
	3 Accès à la santé	Éliminer les contenants en plastique en contact avec l'alimentation en restauration scolaire Limiter les perturbateurs endocriniens dans l'alimentation Construction des collèges : fin de l'utilisation des contenants et d'une très grosse part des ustensiles en plastique pour la préparation des repas Accompagnement des collèges, des bases de loisirs et du Foyer Départemental de l'Enfance, à la mise en place de Plan de maîtrise sanitaire et à leur mise à jour permettant de produire des repas dans des conditions sanitaires optimales et de préserver la santé des jeunes de tout risque alimentaire Soutien à l'achat de matériels de restauration préservant la santé des agents (matériel ergonomes, sécurisés, limitant le port des charges...) Dotation de tous les agents de collèges d'équipements de protection individuelle (EPI) Autodiagnostic qualité de l'air mis en place dans tous les collèges Surveillance de la qualité de l'eau (intervention de PUBLIC-LABOS) Santé des jeunes par le sport : chèques <i>Activités sportives, Bouges-toi !, pass'sport</i> inclus au chéquier collégien
	4 Accès à une éducation de qualité	Organisation et financement des transports scolaires des élèves et étudiants en situation de handicap Assurer les conditions matérielles d'accessibilité sans discrimination (de handicap et de genre notamment), optimiser les conditions de sécurité Accès à un enseignement artistique spécialisé dans les 16 antennes du Conservatoire de musique et de danse du Tarn Soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) présentés par les collèges favorisant l'autonomie des jeunes et leur ouverture au monde Soutien aux dispositifs EAC en lien avec les associations conventionnées dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse, des arts plastiques, du cinéma, de la langue et de la culture occitane Conseil Départemental Jeunes pour l'engagement citoyen et la vie démocratique Éducation au développement durable: animation du réseau Eco-Collèges 81
	5 Égalité entre les sexes	Créer un environnement éducatif sans discrimination de genre Efforts portés sur l'adaptation des vestiaires pour filles Travaux de la commission du Conseil Départemental Jeunes sur l'égalité filles/garçons
	7 Recours aux énergies renouvelables	Développement de la production et consommation d'énergies renouvelables : 3 raccordements à un réseau de chaleur, 1 chaufferie bois, installations photovoltaïques avec revente partielle (plan photovoltaïque dans les collèges publics)
	8 Accès à des emplois décentés	Activité économique locale induite par les travaux de construction, rénovation, entretien des collèges Partenaires du chéquier collégien : 300 k€ par an injectés dans l'économie locale Clauses sociales (insertion professionnelle, égalité Femmes/Hommes, protection sociale des travailleurs, ...) dans la commande publique relative à la construction et à la rénovation des collèges en maîtrise d'ouvrage directe ou déléguée (THEMELIA) Respect de la charte ETHIBAT (collectivités locales-FFBTP) : lutte contre l'emploi illégal et pour l'emploi local Actions de lutte contre le décrochage scolaire Favoriser l'accès à l'emploi par la formation

JEUNES TARNAIS LES MEMES CHANCES DE REUSSITE



Innovation et Infrastructures

Plan départemental du numérique des collèges (PDNC) : déploiement des technologies et usages du numérique (dont matériel reconditionné)
Déploiement et maintenance des Espaces Numériques de Travail (ENT)
Déploiement d'un logiciel de gestion de la restauration scolaire dans les collèges



Réduction des Inégalités

Chéquier collégien : faciliter à tous sans discrimination l'intégration par le sport, la culture, les loisirs (aide au pouvoir d'achat des familles)
Kit collégien : sac à dos contenant un dictionnaire et une calculatrice scientifique spécial collège, offert à chaque élève de 6ème (soutien au pouvoir d'achat des familles)



Ville et communautés durables

Soutien aux collèges pour l'achat de matériels de restauration durables
Réseau des principaux de collèges : ateliers thématiques et partages d'expériences, liens rural-urbain
Soutien aux réseaux d'écoles pour la vitalité scolaire des territoires
Chéquier collégien : favoriser les liens sociaux et économiques sur le territoire (répartition des prestataires et mobilité des bénéficiaires)
Construction de nouveaux collèges :

- Collège Thomas PESQUET à CASTRES, avec intégration environnementale du projet sur le territoire de la ville
- Collège de COUFFOULEUX pour l'Ouest Tarnais



Consommation et production durables

Lutte contre le gaspillage alimentaire : ajustement des quantités préparées et distribuées en fonction des plats, mise en place de cellules de refroidissement pour resservir le lendemain les restes non présentés aux convives, soutien à l'achat de matériels performants pour produire des repas de qualité et savoureux (fours basse température, sauteuses multifonctions, ...)

Commande publique responsable : déploiement dans les collèges de la plateforme AGRILocal (agrée par le Ministère de l'Agriculture) dédiée à l'achat public
Mise en place d'actions et d'outils dans les collèges pour **valoriser les déchets alimentaires** (dont compostage de masse dans 1 collège, compostage des épluchures de cuisine dans 6 établissements)
Formation du personnel de cuisine en réponse aux exigences de la loi EGALIM (repas végétariens, ...)
Respect de la charte réduction des nuisances sur les chantiers de rénovation des collèges (bruits, déchets, stationnement, ...)
Numérique : reconditionnement de PC de la collectivité à destination des établissements scolaires pour les dépannages d'urgence



Lutte contre le changement climatique

Amélioration performance énergétique : volet rénovation thermique du PPIC, optimisation de l'exploitation des chaufferies, contrats de fourniture d'énergie avec intéressement aux économies (P1-P2-P3)



Paix, justice, institutions efficaces

Concertation des usagers et acteurs sur les projets de construction des collèges



Partenariats pour les ODD

Saisie d'opportunités de partenariats pour le développement durable dans le cadre du dispositif Eco-Collèges⁸¹
Soutien aux partenariats et mutualisations entre les établissements
Partenariats institutionnels avec État (Education Nationale)
Partenariats avec les collectivités locales (communes, EPCI) pour l'utilisation scolaire d'équipements sportifs ou culturels
Partenariats avec les prestataires du chéquier collégien (collèges, associations, entreprises, collectivités locales)
Partenariat avec le GIP PUBLIC-LABOS pour la maîtrise sanitaire
Partenariat avec l'association AGROPOINT pour le groupement de commandes
Partenariats institutionnels (Maisons des services publics, Mairies, Centres communaux d'actions sociales, points d'accueil numérique) pour les demandes dématérialisées de l'Aide à la Restauration Scolaire

PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES



Schémas directeurs et documents cadre

Plan départemental des espaces sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI)

Charte du randonneur motorisé responsable

Politique sportive rénovée du Département du Tarn (Mars 2019)

« Promouvoir les pratiques sportives et mettre le sport au service de notre territoire » (*le sport pour tous et le sport au service de l'animation, de l'attractivité et du rayonnement du Tarn*)

Tarn « Terre de jeux 2024 », labellisé en décembre 2019

Plan Tarn Jeunesse 2021-2025 : « Faire avec les jeunes, autant que pour les jeunes »

ET AGIR POUR LA JEUNESSE

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Contribuer à l'accès aux activités physiques et sportives pour le plus grand nombre sur l'ensemble du territoire
- ✓ Mettre le sport au service de l'animation, l'attractivité et le rayonnement du Tarn
- ✓ Soutenir les acteurs départementaux et locaux œuvrant pour l'épanouissement et l'accès à l'autonomie des jeunes



Repères

22 000 manifestations sportives habituellement organisées chaque année dans le Tarn

20 jeunes sportifs parrainés par le Département pour la saison 2023-2024

7 sportifs de haut niveau membres du « Club Tarn 2024 »

47 comités sportifs conventionnés par le Département adhérents au CDOS, qui représentent **1 300** clubs tarnais

2 880 équipements de pratiques sportives, y compris 597 sites et équipement de pleine nature

Dans les bases départementales en 2023

5 300 jeunes accueillis dont 65 % de Tarnais

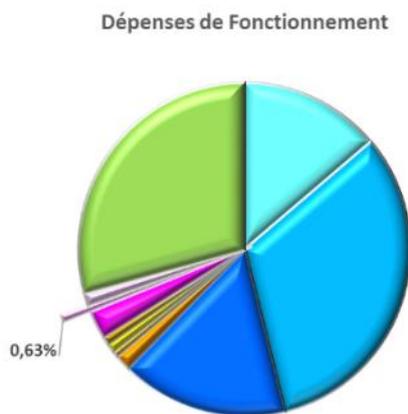
14 700 pensions complètes vendues

20 500 journées d'activités

850 séances d'activité encadrées (éducation à l'environnement, sports de nature)

154 enfants accueillis sur les **6** séjours de vacances d'été organisés sur les Bases (91 % de jeunes tarnais)

Budget primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique



Un Tarn sportif et culturel

Sport et culture, éléments d'intégration, de vie sociale et d'éducation

- ✓ Faire du Tarn le territoire de toutes les pratiques sportives
 - Soutenir les événements et équipements sportifs pour tous
 - Favoriser l'égal accès à la pratique sportive
- ✓ Ouvrir les jeunes tarnais sur le monde, développer les activités de plein air propices au sport et au « vivre ensemble », favoriser l'accès des publics éloignés aux loisirs éducatifs

Un Tarn dynamique et attractif

- ✓ Valoriser les atouts du Tarn, renforcer l'économie locale : développer le tourisme vert et les services associés, renforcer les liens entre les activités de pleine nature (randonnée, cheval, canoé, vélo...)
- ✓ Développer et relier l'offre touristique : sport bien-être, sport-santé et itinérance randonnée



PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES

FAITS SAILLANTS EN 2023

	<p>Manifestations sportives</p> <p>Production et adoption d'une Charte des manifestations « écoresponsables », en lien avec le mouvement sportif et les partenaires identifiés du secteur</p>
	<p>Sports de nature</p> <p>Inauguration de plusieurs parcours d'orientation thématiques en forêts départementales de Sérénac et Sivens, visant à faire découvrir les Espaces Naturels sensibles et la gestion forestière au grand public</p>
	<p>Bases départementales</p> <p>Révision de la politique tarifaire des bases départementales pour appliquer une réduction significative aux publics tarnais</p>
	<p>Bases départementales</p> <p>Augmentation du nombre d'enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance accueillis pour des week-ends relais mensuels sur les bases départementales</p> <p>Promotion des offres de séjours des bases départementales pour favoriser l'accès au plus grand nombre aux loisirs, aux vacances et à une offre éducative de qualité</p> <p>Soutien aux jeunes sportifs de bon niveau</p> <p>Soutien financier à de jeunes sportifs engagés sur la voie du sport de bon voire de haut niveau, à travers l'action de parrainage</p> <p>20 parrainés sportifs pour la saison 2023-2024 : 12 filles et 8 garçons</p> <p>7 jeunes déjà engagés dans l'excellence, et membres du Club Tarn 2024 : 5 filles et 2 garçons</p>
	<p>Bases départementales</p> <p>Mise en œuvre du nouveau marché alimentaire de la collectivité depuis début 2023 (Office, Foyer et bases départementales). Ce marché a été construit pour respecter les exigences de la loi EGALIM. Son élaboration a également permis au Département de pouvoir travailler avec de nombreux fournisseurs locaux (certains référencés AGRILocal)</p> <p>Parmi les fournisseurs des bases départementales : 15 producteurs pour l'agro-alimentaire sont tarnais, 40 fournisseurs d'équipements ou de prestations de services sont tarnais</p> <p>La consommation de produits certifiés bio a été augmentée sur les bases départementales</p>
	<p>Actions pour la jeunesse</p> <p>Le second semestre 2022 et l'année 2023 ont vu se mettre en place les « jeudis de la jeunesse », webinaires mensuels à destination des professionnels de la jeunesse sur le territoire. Cette action est identifiée dans le cadre du Plan Tarn Jeunesse (actions #26 et 27)</p> <p>Sports de nature</p> <p>Gestion concertée des sites de sports de nature dans le cadre de la CDESI, accompagnement partenarial</p>

ET AGIR POUR LA JEUNESSE

PERSPECTIVES POUR 2024

<p>Manifestations sportives Lancement de la charte des manifestations éco-responsables et des actions liées à ce document</p>	
<p>Sports de nature Développement de parcours d'orientation proche du Château musée du Cayla à Andillac, permettant de faire connaître la biodiversité et de diffuser des messages de sensibilisation au respect du vivant, à la lutte contre l'érosion des espèces</p> <p>Participation à la révision des plans d'aménagement des forêts départementales pour une gestion concertée des massifs forestiers visant à mettre en cohérence les objectifs de protection de la biodiversité, de gestion forestière et d'accueil du public (grand public et activités des bases départementales)</p>	
<p>Bases départementales Lancement d'une réflexion et d'actions pour amplifier l'ouverture des bases départementales aux tarnais et habitants de proximité</p>	
<p>Sport-santé Maintien du soutien aux acteurs du sport santé sur le territoire, notamment l'action du Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn dans le cadre des Maisons sports santé</p> <p>Bases départementales Développement de nouvelles activités sur les bases départementales pour continuer à valoriser les espaces naturels environnant et améliorer leur connaissance</p>	
<p>Bases départementales Poursuite des achats auprès de fournisseurs locaux dans le cadre du nouveau marché alimentaire. Poursuite de la démarche visant à respecter les exigences de la loi EGALIM</p> <p>La loi EGAlim comporte 5 grandes mesures visant à tendre vers une alimentation de qualité et durable</p> <ul style="list-style-type: none">• des approvisionnements plus durables et de qualité• des actions visant à réduire le gaspillage alimentaire• une diversification des sources de protéines• la fin de l'utilisation de contenants et ustensiles plastiques• l'information des convives	
<p>Actions pour la jeunesse Poursuivre des webinaires des Jeudis de la jeunesse Renforcer la transversalité interne sur cette thématique (action#25)</p> <p>Travailler en commun avec l'Université Champollion, à la fois sur une thématique de jeunesse - engagement et sport</p>	

PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES



TARN
BASES
DEPARTEMENTALES



ET AGIR POUR LA JEUNESSE

FOCUS

Une Charte des événements ECO-Responsables pour les manifestations sportives

Le Département soutient, directement ou indirectement, la majorité des 22 000 manifestations sportives organisées chaque année sur le territoire tarnais.

De plus en plus d'organisateur affichent l'ambition de s'inscrire dans des démarches d'écoresponsabilité conduisant concrètement à limiter l'impact écologique de leurs événements, veiller à leur accessibilité au plus grand nombre, porter des valeurs de solidarité et durabilité...

Pour les encourager et les accompagner, il a travaillé, avec ses partenaires du champ sportif mais aussi environnemental, deux outils complémentaires.

- Une **Charte des événements ECO-Responsables**, fondée sur des engagements génériques qui pourront se décliner ensuite dans plusieurs domaines événementiels (sports, culture, social, ...). Par soucis d'exemplarité, cette Charte s'appliquera dès 2024, aux événements sous maîtrise d'ouvrage départementale identifiés dans la programmation « Tarn, Terre de Jeux », en particulier le Village du Sport Tarn 2024.
- Un **Guide de bonnes pratiques**, plus spécifiquement dédié ici aux organisateurs sportifs pour les aider à concrétiser chacun des engagements, à travers des données d'analyse, des outils pratiques, des ressources mobilisables aux plans national, régional, département ou local.
- Ces outils seront complétés par des **webinaires** proposés aux organisateurs tout au long de l'année 2024, aux cours desquels un partenaire départemental « ressource » apportera son expertise sur l'un ou l'autre des engagements.

Les 10 engagements de la Charte

- **Engagement 1.** Respecter le site qui accueille la manifestation et contribuer à sa préservation
- **Engagement 2.** Déployer des actions de sensibilisation au développement durable
- **Engagement 3.** Concevoir une communication responsable
- **Engagement 4.** Acheter des biens et des services responsables
- **Engagement 5.** Limiter l'impact environnemental des transports et déplacements
- **Engagement 6.** Maîtriser la consommation des ressources (eau, énergie)
- **Engagement 7.** Réduire et gérer les déchets
- **Engagement 8.** Valoriser et promouvoir l'égalité, l'inclusion, l'accessibilité au plus grand nombre, la solidarité et la citoyenneté
- **Engagement 9.** Assurer un financement responsable et contribuer à la valorisation économique du territoire qui accueille l'évènement
- **Engagement 10.** Mobiliser, respecter et valoriser les ressources humaines (bénévoles et salariés) engagées dans l'organisation de la manifestation



PROMOUVOIR LES PRATIQUES SPORTIVES

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?

	1 Eradication de la pauvreté	Donner les moyens aux plus défavorisés d'accéder aux sports, en particulier avec le chéquier collégien qui vient en soutien au pouvoir d'achat des familles, et en soutien à l'économie locale) Mobilisation d'aides financières (VACAF, Colos apprenantes) pour permettre l'accès des plus vulnérables aux séjours des bases départementales
	2 Lutte contre la faim	Repas diversifiés de qualité sur les bases départementales de loisirs
	3 Accès à la santé	Éducation par le sport pour lutter contre les conduites addictives, sans se limiter au dopage. Améliorer la santé par le sport Les événements sportifs et les champions sportifs tarnais véhiculent des messages de prévention santé par la pratique sportive Utilisation de produits de nettoyage sans perturbateur endocrinien sur les bases départementales
	4 Accès à une éducation de qualité	Soutien au sport scolaire (UNSS) et aux équipements sportifs scolaires Critères éducatifs dans les conventions d'objectifs passées avec les clubs et comités : valeurs de respect dans le sport, pratiques responsables, formation des jeunes Bases départementales : accueil de classes de découvertes, démarche d'accompagnement des enseignants, programmes éducatifs environnement, sports de nature et citoyenneté-vivre ensemble, projet pédagogique d'accueil mensuel d'enfants confiés à l'ASE
	5 Égalité entre les sexes	Encourager les femmes et filles à la pratique sportive, l'égalité filles-garçons dans les mouvements de jeunesse Encourager les femmes à s'engager dans la gestion des comités sportifs CDJ : éducation à l'engagement dans la vie publique et travaux de la commission du CDJ sur l'égalité filles/garçons Parité prévue dans le règlement des parrainages sportifs Favoriser l'égalité entre hommes et femmes dans les pratiques sportives Bases départementales : vigilance sur non-discrimination filles-garçons dans les activités et la vie de groupe
	6 Accès à l'eau salubre et à l'assainissement	Limiter les impacts des pratiques de sports de nature sur les écosystèmes, en conciliant notamment les différents usages de la ressource en eau Animation sur le cycle de l'eau dans le cadre des activités environnement proposées dans les bases départementales
	8 Accès à des emplois décents	Emplois induits par le développement des pratiques sportives (éducateurs sportifs de territoire, cadres sportifs départementaux) et par l'activité des bases départementales Soutien aux comités et clubs pour l'emploi de jeunes (Service civique, emplois aidés) permet une expérience de travail dans le mouvement sportif qui favorise ensuite l'accès à l'emploi Tourisme durable : mise en valeur du patrimoine naturel avec maintien et création d'emplois (activités touristiques de loisirs sportifs), encourager les collaborations entre bénévoles et professionnels pour promouvoir les activités de pleine nature Les manifestations de haut niveau et l'excellence sportive comme vecteurs d'image de la qualité et du dynamisme des territoires, de notoriété touristique, d'activité économique locale
	9 Innovation et infrastructures	Construction et réhabilitation d'équipements sportifs de qualité, de proximité, accessibles à tous

ET AGIR POUR LA JEUNESSE



Réduction des Inégalités

L'activité sportive associative encouragée par le Département et les séjours des bases départementales accessibles à tous, favorisent l'intégration sociale, notamment par la mixité des publics

Conventionnement avec les associations sportives : reconnaissance de leur savoir-faire au service des territoires en carence d'activités sportives

Politique tarifaire des bases départementales pour des séjours financièrement accessibles, chèque réduction séjour du chéquier collégien pour les séjours de vacances

Dispositif de soutien aux jeunes sapeurs-pompiers pour passer le permis (aide financière)



Ville et communautés durables

Gestion des bases départementales de loisirs, soutien aux bases de plein air
Structuration des sites de sports de nature via le PDESI

Maillage territorial d'équipements sportifs

Collaborations territoriales pour développer les pratiques, accueillir les manifestations sportives

Permettre un accès sécurisé des publics aux espaces naturels ruraux où sont implantées les bases départementales et favoriser une approche globale et territorialisée de ces sites



Consommation et production durables

Actions éducatives des bases départementales : mise en valeur pédagogique des systèmes d'assainissement et du cycle de l'eau, lutte contre le gaspillage alimentaire, fabrication et utilisation de produits d'entretien écologiques, compostage et réduction des emballages, parcours pédagogiques environnementaux

Mise en place d'une « Charte des manifestations écoresponsables »

Actions de sensibilisation au développement durable des comités, clubs et associations sportives en s'appuyant sur le CDOS : événements et manifestations sportives écoresponsables (déchets, énergies, consommables), prescriptions en direction des familles

Évaluation de l'état initial (notamment environnemental) des sites de sports de nature candidats à l'inscription au PDESI et suivi régulier (fréquentation, entretien)

Marché alimentaire de la collectivité construit pour respecter les exigences de la loi EGALIM. Son élaboration a également permis au Département de pouvoir travailler avec de nombreux fournisseurs locaux (certains référencés AGRILocal)



Lutte contre le changement climatique

Bases départementales : action pédagogique pour sensibiliser aux enjeux et mesures de gestion visant à réduire les émissions de GES (achats locaux, réflexion aux mobilités – séjour sans transport dès que possible, économies d'énergie)



Vie terrestre

Préserver les écosystèmes sur les sites de pratique sportive de pleine nature.

Planifier l'ouverture et le développement de sites de pratique sportive en pleine nature en intégrant les critères d'impact environnemental (écosystèmes, biodiversité)

Activités sportives et de loisirs en compatibilité avec les milieux environnant les bases départementales (forêt, milieux aquatiques)



Paix, justice, institutions efficaces

Réduction de la violence par le sport et l'éducation au vivre ensemble

Soutien aux mouvements de jeunesse : vigilance sur la maltraitance des enfants, implication dans les valeurs de citoyenneté, de respect des droits de l'enfant, des droits à l'information et au respect des libertés

Faciliter l'accès aux loisirs aux publics en précarité



Partenariats pour les ODD

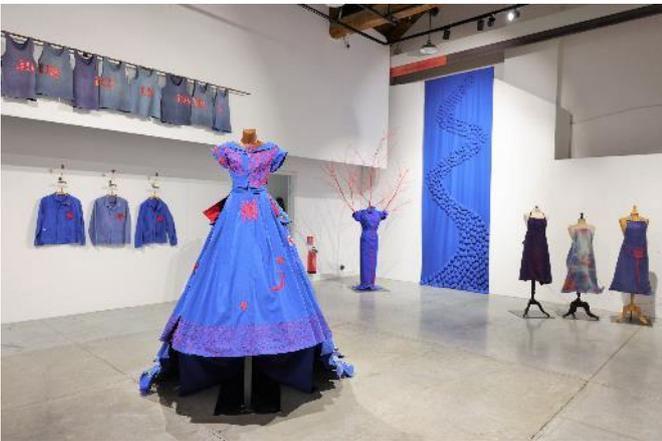
Forts partenariats multi acteurs dans le monde sportif

Gestion des bases départementales de loisirs : développement de partenariats avec les acteurs locaux du territoire

Transversalité et partenariats multi-acteurs pour l'organisation de manifestations sportives

Gouvernance de la CDESI et du PDESI : concertation et coopération des acteurs dans une approche multidimensionnelle (sport, environnement, territoires, tourisme, ...)

FACILITER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET



Schémas directeurs et documents cadre

Schéma départemental de développement de l'Occitan 2019-2025

Schéma de développement des enseignements artistiques

Schéma départemental de développement de la lecture publique 2015-2025

Convention-cadre Tarn Education Culture

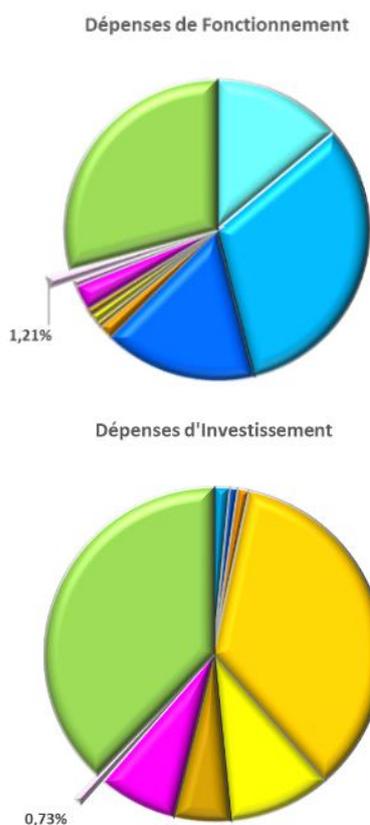
VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Accompagner le développement culturel sur l'ensemble du territoire tarnais et favoriser l'accès à la culture du plus grand nombre
 - Structurer une politique culturelle départementale en prenant appui sur les associations et organismes culturels tarnais afin de faciliter l'accès à la culture pour tous
 - Permettre aux tarnais d'accéder à un service de lecture publique de proximité et de qualité dans le cadre du schéma directeur de lecture publique
- ✓ Rendre accessible le patrimoine tarnais au plus grand nombre
 - Assurer la gestion et la valorisation des archives du territoire tarnais
 - Inventorier, conserver, promouvoir le patrimoine tarnais
 - Gérer et développer les musées départementaux
 - Soutenir les musées et espaces d'interprétation tarnais



Budget primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique



Repères

5 sites et objets du Tarn classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO

Conservation des Musées

3 musées départementaux, gratuits pour les moins de 18 ans.

Plus de **55 000** visiteurs accueillis en 2023

Médiathèque Départementale du Tarn

281 200 documents détenus et plus de **163 000** en prêt dans le réseau départemental de **64** bibliothèques et médiathèques

Archives Départementales (2022) Salle de lecture

2 704 séances de travail, **713** lecteurs reçus par le Service pour la consultation de documents, **13 977** articles communiqués

Recherches

682 demandes de recherches par correspondance

Numérisation externes et internes

109 072 numérisations réalisées (vues)

Un Tarn culturel

- ✓ Reconnaître et soutenir la culture sous toutes ses formes et pour tous
 - Accompagner l'émergence de nouvelles formes et pratiques culturelles
 - Toucher tous les publics et notamment les jeunes
 - Mobiliser et valoriser la ressource occitane

Une vie familiale et citoyenne épanouie

- ✓ Ouvrir les jeunes tarnais sur le monde
 - Développer l'accès à la culture pour tous



FACILITER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET

FAITS SAILLANTS EN 2023

	
	<p>Conservation des Musées Expositions autour de l'alimentation : Verger d'antan, Per manjar, Tradition culinaire en pays tarnais Organisation d'ateliers et de balades autour des oiseaux et de la nature (Cayla) Exposition plastique Bleue. L'artiste Cathy Connan y interroge l'influence des activités humaines sur la Nature et l'importance de la ressource « Eau » Création de capsules vidéo mettant en avant les actions des musées en faveur du développement durable (partenariat avec la Fédération des écomusées et des musées de société) Ateliers d'observation du ciel et de réutilisation des tissus usés Utilisation de toilettes sèches lors d'événements de grande ampleur dans les musées</p>
	<p>Conservation des Musées Don de matériel de conservation et de transport d'œuvres d'art à une association pour l'aide à la sauvegarde du patrimoine culturel en Ukraine Organisation de journées « culture et Insertion » avec la service Insertion de la collectivité : visite au Cayla et au musée du Textile de bénéficiaires du RSA Proposition d'exposition itinérantes à disposition des territoires et associations gratuitement Gratuité d'entrée pour les 3 musées départementaux pour les – de 18 ans</p> <p>Service Culture 4ème édition du festival <i>Un été dans le Tarn</i> – Programmation éclectique et accessible à tous, dans différents lieux du département</p> <p>Archives départementales Interventions fréquentes des Archives départementales dans les EHPAD : ateliers liés à la mémoire, aux mémoires. Accueil d'élèves aux Archives et animations en classe, du service éducatif des Archives départementales</p>
	<p>Conservation des Musées Concours poésie et ateliers d'écriture Organisation d'événements gratuits, de moments de convivialité, de rencontres et d'échanges dans les musées : chasse aux œufs, « balades contées », concerts...</p> <p>Service culture 2ème session du dispositif Les musiques de nos vies, consistant à collecter des témoignages auprès de résidents en EHPAD Poursuite du projet ECLIPSE et des interventions théâtrales auprès de résidents en structures médico-sociales</p> <p>Archives Cafés éphémères mensuels permettant la rencontre, autour d'un thème, des publics ou non publics des Archives entre eux, avec les archivistes, autour d'un café</p> <p>Médiathèque Maintien des 6 ressources numériques à destination des Tarnais Organisation dans tout le département, de 4 manifestations ou festivals gratuitement ouverts au public : Chantons sous les toits des médiathèques, rencontre d'auteurs de polars, Contes en Balade et Cinéma en Balade</p>
	<p>Conservation des Musées Programmation culturelle 2023 Demain en mains sur le thème de l'artisanat - Ateliers durant toute l'année et expositions mettant en avant l'artisanat traditionnel (taille de pierre, vannerie, reliure, fabrication de livre...) - Participation au portail patrimonial des musées d'Occitanie « Tous en cuisine » : mise à valeur des collections de cuisine traditionnelle</p>
	

VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

PERSPECTIVES POUR 2024

<p>Service Culture Travail sur la Charte des événements écoresponsables et son Guide pour les manifestations culturelles</p>	
	
<p>Conservation des Musées Exposition sur une ancienne entreprise de la vallée du Thoré : témoignages d'anciens</p> <p>Service Culture 5ème édition du festival Un été dans le Tarn – Programmation éclectique et accessible à tous, dans différents lieux du département</p> <p>Archives départementales Interventions fréquentes des Archives départementales dans les EHPAD : ateliers liés à la mémoire, aux mémoires. Accueil d'élèves aux Archives et animations en classe du service éducatif des Archives départementales</p>	
<p>Conservation des Musées Mise en avant du sport aux travers d'expositions et de démonstrations</p> <p>Service culture 3ème session du dispositif « Les musiques de nos vies », consistant à collecter des témoignages auprès de résidents en EHPAD</p> <p>Archives Poursuite des Cafés éphémères mensuels</p> <p>Médiathèque Des ressources numériques accessibles par tous et gratuites Organisation dans tout le département, de 4 manifestations ou festivals gratuitement ouverts au public : Chantons sous les toits des médiathèques, rencontre d'auteurs de polars, Contes en Balade et Cinéma en Balade</p>	
<p>Conservation des Musées Mise en valeur des collections d'une ancienne distillerie tarnaise dans le hall du Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes</p>	
<p>Conservation des Musées Ouverture d'un portail des collections des musées départementaux : diffusion des ressources culturelles gratuitement et à tous</p> <p>Archives Mise en place d'un comité des usagers permettant une meilleure connaissance mutuelle des lecteurs et des archivistes</p>	

FOCUS

La Conservation départementales des Musées interroge le développement durable : quand les 3 musées se font « encapsuler » !

La Conservation départementale des Musées revisite depuis plusieurs années ses actions au prisme des objectifs de développement durables, dans ses trois champs.

Dans le champ environnemental, il tend par exemple à l'organisation de manifestations éco-responsables ou vise à sensibiliser ses publics aux enjeux environnementaux au détour des expositions et ateliers proposés.

Dans le champ sociétal, il multiplie les initiatives et partenariats pour rendre l'accès des musées accessibles à tous. On retiendra par exemple qu'en 2023, l'accès aux 3 musées est devenu gratuit pour les moins de 18 ans. La réouverture du Musée de la Mine a également été fêtée, notamment par un accès gratuit de mars à décembre (excepté au mois de juillet et août), ce qui aura attiré plus de 44 000 visiteurs !

Pour saluer ces efforts en faveur du développement durable, les 3 Musées ont bénéficié d'une mise en lumière par la Fédération des Eco-Musées et des Musées de société.

3 « capsules vidéos » très originales ont été produites et diffusées au plan national.

Une manière originale de redécouvrir les trois sites, à travers le regard de trois artistes :

- Le Musée du Cayla, valorisant son environnement et sa biodiversité préservés à travers des ateliers de dessin ;*
- Le Musée de la Mine interrogeant l'extraction du charbon, l'engagement et la vie des travailleurs, à travers une exposition originale autour du bleu... de travail, mais pas seulement !*
- Le Musée du textile, présentant des travaux de design textile ou de broderie rendant hommage à la nature, ordinaire.*

A retrouver sur Youtube.

VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES



Musée de la Mine



Musée du Textile



Musée du Cayla

FACILITER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?

 <p>2 LUTTE CONTRE LA FAIM</p>	Lutte contre la faim	<p>Par l'action culturelle, promouvoir les liens entre une bonne nutrition (cible 2-2), une production alimentaire locale (2-3 et 2-4), la préservation de la biodiversité (2-5)</p>
 <p>4 ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	Accès à une éducation de qualité	<p>Accès à un enseignement artistique spécialisé dans les 16 antennes du Conservatoire de musique et de danse du Tarn</p> <p>Accessibilité aux publics en situation de handicap au Musée du Textile (labélisé mental, visuel, moteur)</p> <p>Lecture publique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Éducation préscolaire avec la petite enfance (formations à destination des professionnelles petite enfance et des professionnels de la lecture publique, conception et diffusion de mallettes et outils de médiation)- Dans les collèges, mise à disposition des CDI d'outils, interventions de médiation dans les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC)- Diffusion de ressources éducatives (surtout numériques) dédiées aux apprentissages (livres en ligne, soutien scolaire, développement personnel, langues, VOD)- Assurer l'égalité d'accès à la lecture par le réseau de proximité, par la diversité documentaire et des dispositifs pour des publics différenciés, par l'accessibilité des ouvrages et des fonds aux publics en difficulté de lecture (braille, large vision, collection DYS)- Education au développement durable : malles pédagogiques à thèmes environnementaux, outils d'animation sur la non-violence
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	Egalité entre les sexes	<p>Outils d'animation proposés par la médiathèque départementale dans les bibliothèques et les écoles sur le thème de l'égalité Femmes/Hommes</p>
 <p>7 RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES</p>	Recours aux énergies renouvelables	<p>Ateliers pédagogiques autour des énergies au Musée-mine départemental</p>
 <p>8 ACCÈS À DES EMPLOIS DÉCENTÉS</p>	Accès à des emplois décentés	<p>Tourisme durable : accès à des lieux de mémoire industrielle et rurale</p>
 <p>10 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS</p>	Réduction des Inégalités	<p>Promouvoir la culture comme levier d'intégration sociale et d'accès à l'autonomie</p> <p>Territorialisation de la politique culturelle pour une plus grande égalité d'accès à une offre de qualité</p> <p>Mettre les musées départementaux à portée de tous les publics et aller chercher les publics "éloignés", quelles que soient les raisons de l'éloignement (géographique, sociales, physiques, ...)</p> <p>Pour un égal accès de tous à la culture et au patrimoine :</p> <ul style="list-style-type: none">- implantation des trois musées départementaux en zone rurale- musées hors les murs : programmations itinérantes déployées dans les communes- porter la lecture publique vers les publics empêchés : EHPAD, prisons- soutenir l'action culturelle dans un réseau de bibliothèques à majorité rurales
 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	Ville et communautés durables	<p>Protection du patrimoine culturel tarnais dans les 3 musées départementaux : culture occitane, savoir-faire industriels et ruraux</p> <p>Prestation d'ingénierie territoriale en appui aux communes pour rénover et labéliser des éléments patrimoniaux locaux</p> <p>Développer les pratiques amateurs</p> <p>Mettre la diffusion culturelle de qualité au service du développement territorial</p>

VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES

Musées labélisés pour l'accueil de publics handicapés (mental, visuel, moteur)
Médiation culturelle avec une approche territoriale pour favoriser l'élargissement et la mixité des publics, les échanges entre territoires
Fond d'ouvrages et mallettes pédagogiques sur l'Occitan, collaboration avec le CIRDOC (Centre International de Recherche et de Documentation Occitanes)
Prestation en ingénierie en appui aux communes et EPCI pour l'aménagement, la gestion de leur bibliothèque et l'action culturelle
Desserte du bibliobus au cœur des territoires
Manifestations gratuites reconduites annuellement sur le Département : « Chantons sous les toits des médiathèques », rencontres d'auteurs de polars, « Contes en balade », « Cinéma en balade »



Consommation et production durables

Création d'un potager au Château-musée du CAYLA
Désherbage annuel des collections de la médiathèque départementale : dons et vente pour une seconde vie



Lutte contre le changement climatique

L'optimisation de la desserte du réseau des bibliothèques et la dématérialisation permettent de limiter les déplacements et les émissions de GES qu'ils induisent



Partenariats pour les ODD

Partenariat territorial avec les associations, les collectivités locales, les acteurs économiques culturels (organismes, exploitants de lieux culturels)
Partenariats et coopérations multi-acteurs (collectivités, artistes et associations du territoire) sur la programmation et l'animation de la saison culturelle départementale annuelle
Participation à l'Observatoire des publics (CDT et Région) : recueil de questionnaires auprès des visiteurs des musées avec grille d'analyse commune sur les sites et la programmation culturelle. Les résultats sont partagés avec le CDT, la CCI (fréquentations, chiffre d'affaires, boutique) sur ACTISCOPE
La dynamique du réseau public des bibliothèques repose sur les partenariats multi acteurs culturels et pluridisciplinaires (éducation, social, médico-social, patrimoine, ...)





Schémas directeurs et documents cadre

Schéma directeur de l'immobilier départemental
Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP)
Schéma directeur de l'énergie (*en cours de finalisation*)
Schéma directeur de la dématérialisation
Plan de formation
Document Unique pour la prévention des risques professionnels
Charte de la participation citoyenne
Charte de l'accueil des usagers
Guide de l'entretien durable des routes du Département du Tarn
Plan de prévention des déchets routiers
Guide des procédures internes
Lignes Directrices de Gestion relatives au déroulement de carrière des agents (1^{er} volet), relatives à la stratégie pluriannuelle de pilotage des Ressources humaines pour la période du 1/04/2022 au 31/12/2024 (2nd volet)
Plan Pluriannuel d'Investissement des centres d'exploitation des routes 2018-2028
Plan Pluriannuel d'Investissement des Maisons du Département 2023-2028



Repères

114 marchés passés en 2022

2 287 agents au 31-12-2022, (*Rapport Social Unique 2022*)

62 % des emplois occupés par des femmes (*Rapport Social Unique 2022*)

2 112,11 ETP en 2022

7,55% taux d'emploi de travailleurs en situation de handicap, supérieur au seuil légal de 6% (*taux légal déclaré au Fonds d'insertion pour les personnes en situation de handicap dans la fonction publique*)

48 ans, âge moyen des agents

1 063 agents adhérents au contrat collectif prévoyance pour l'année 2022

Plus de 300 000 m² de bâtiments exploités sur **155** sites, dont **31** collèges

4 000 hectares de dépendances vertes routières entretenues

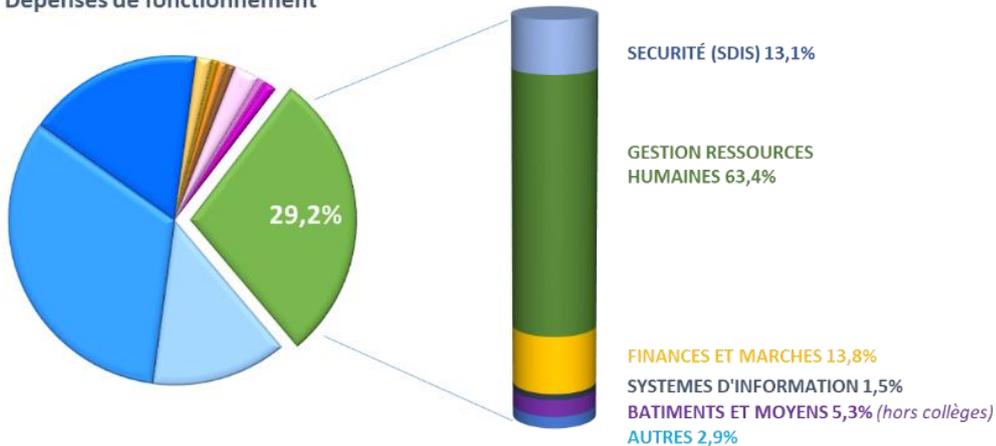
RESPONSABLE

NOS ORIENTATIONS POLITIQUES

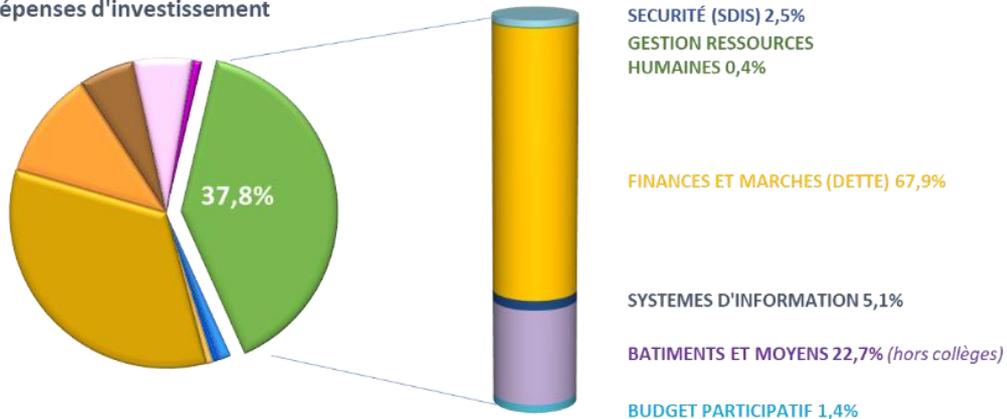
- ✓ Gérer les finances et les marchés
- ✓ Gérer, moderniser le système d'information,
- ✓ Gérer les ressources humaines
- ✓ Gérer les moyens des services, maintenir et adapter le patrimoine foncier et immobilier départemental selon les principes de développement durable
- ✓ Assurer la sécurité juridique des actes et la vie de l'assemblée départementale
- ✓ Favoriser et développer la participation citoyenne sur le Département du Tarn
- ✓ Favoriser la protection des tarnais et des tarnaises : le SDIS
- ✓ Piloter, évaluer les politiques départementales et les orienter vers le développement durable

Budget Primitif 2023
Répartition budgétaire par politique publique

Dépenses de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Un cadre de vie préservé

- ✓ Agir en faveur de la transition énergétique et écologique
 - Améliorer la performance énergétique et promouvoir le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti de la collectivité
 - Engager une lutte contre les perturbateurs endocriniens

Un Tarn au service des solidarités humaines et territoriales

- ✓ Garantir un service départemental accessible et accueillant
- ✓ Proposer une offre de services enrichie en exploitant l'outil numérique

Une économie inventive et renouvelée

- ✓ Développer le télétravail
- ✓ Rapprocher les citoyens et les services publics par des formes de participations au service du lien social, d'une économie de la coopération et de la proximité



FAITS SAILLANTS EN 2023

	<p>Bâtiments départementaux</p> <p>Lancement des travaux de rénovation énergétique sur l’Hôtel du Département. Mise en place de supervisions dans plusieurs bâtiments Modification des consignes d’hiver et d’été pour réduire les consommations des bâtiments Mise au point du Schéma Directeur de l’Energie</p> <p>Achats publics et marchés</p> <p>Emissions carbone : commissions d’appel d’offres organisées en visioconférence à un rythme quasi mensuel (gain des émissions de Gaz à effet de serre générés par les déplacements des membres venant de tout le département)</p>	
	<p>Ressources humaines</p> <p>Poursuite du plan de formations relatives à la préservation de la biodiversité, aux diagnostics phytosanitaires et à l’identification de plantes envahissantes (Ambroisie, renouée du Japon). Harmonisation des pratiques de lutte sur le territoire</p> <p>Direction des systèmes d’information</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail préalable à la définition de la Stratégie numérique responsable, prévue par la loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l’empreinte environnementale du numérique en France (Loi REEN) : premiers diagnostics et bilans de l’impact environnemental du numérique et de ses usages sur le territoire <p>La sobriété numérique est une démarche d’amélioration continue visant à réduire l’empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l’information et de la communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l’image du travail de pédagogie développé autour de la sobriété énergétique, la DSI a commencé à sensibiliser et outiller les services et les agents pour un engagement maximum dans cette démarche d’amélioration continue : information, défis, challenges comme le célèbre Café DSI, particulièrement bien suivi toute cette année 2023 - Pilotage de plusieurs chantiers liés à la dématérialisation et la valorisation des données : archivage électronique, système d’information décisionnel... - Gestion plus responsable des matériels : favoriser le réemploi, la réparation et la lutte contre l’obsolescence (travail avec les collègues notamment), changement des matériels pour réduire les consommations (exemple des imprimantes), adaptation des réseaux (filaire) - Développement du télétravail et du travail par visioconférence pour limiter les déplacements 	
	<p>Ressources humaines</p> <p>Reconduction du plan d’action pour l’égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et mise en place de quatre nouvelles actions</p> <p>Poursuite de la politique de recrutement en faveur de la jeunesse par le maintien du recours à des étudiants stagiaires et l’augmentation des apprentissages notamment pour les métiers en tension</p> <p>Développement de formations relatives à la laïcité et à la déontologie et sensibilisations relatives à la déontologie et à la laïcité</p> <p>Achats publics et marchés</p> <p>Elargissement de la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés de toutes natures en partenariat étroit avec la facilitatrice des clauses sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des publics cibles - Sensibilisation des services opérationnels (de la DGAMADEC) à l’intérêt sociétal de recourir à des publics en besoin d’insertion professionnelle pour la réalisation de prestations de services ou travaux lors des réunions de travail et de définition des besoins - Intégration de clauses sociales dans le marché de « plantation et entretien de plans forestiers » à hauteur de 210 heures sur les missions d’entretien des plantations - Intégration de clauses sociales dans six marchés de travaux routiers inscrits dans le Plan Pluriannuel d’Investissement à hauteur de 200 heures par marché... 	

Bâtiments départementaux

Poursuite des travaux de rénovation énergétique sur l'Hôtel du Département
Maintien du respect des consignes d'été et d'hiver pour limiter les consommations

Ressources humaines

Réflexion et mise en œuvre de nouvelles modalités de télétravail de droit commun permettant de faciliter la mise en œuvre de ce dispositif et d'en augmenter le nombre de bénéficiaires



Ressources humaines

Renforcement du plan de **formations relatives à la préservation de la biodiversité**, aux diagnostics phytosanitaires et à l'identification de plantes envahissantes

Direction des systèmes d'information

- Lancement des travaux préparatoires à la définition de la Stratégie numérique responsable de la collectivité départementale pour aller vers plus de sobriété numérique mais aussi un numérique sûr et toujours plus inclusif : travaux sur les matériels, les usages, la gestion des données,...
- **Poursuite de la sensibilisation des élus et des agents à la sobriété numérique** pour limiter l'empreinte carbone de la collectivité



Ressources humaines

Réflexions relatives à la **refonte du plan d'action pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes** et rédaction d'un plan 2025-2027, dans l'optique de l'adapter aux enjeux contemporains et d'en améliorer la pertinence

Poursuite des **formations et sensibilisations relatives à la laïcité et la déontologie** notamment sur les thèmes des mandats politiques et des conflits d'intérêts

Renforcement des actions en faveur de l'égalité professionnelle notamment concernant les personnes touchées par un handicap

Achats publics et marchés

Poursuite de la mise en œuvre des clauses sociales dans les marchés de toutes natures en partenariat étroit avec la facilitatrice des clauses sociales. Objectifs de couverture de nouveaux périmètres de marchés notamment :

- marché de services postaux (travail approfondi de sourcing et facilitation en lien avec La Poste)
- accords-cadre à bons de commande de la Direction des routes pour travaux et fournitures de granulats, bétons bitumineux...

Présentation de données statistiques par la facilitatrice des clauses sociales aux élus, dans le rapport annuel d'activité, le bilan social... : publics cibles, taux d'emploi, niveau de formation et statut des participants, tranches d'âge, types de contrats...



FAITS SAILLANTS EN 2023

	<p>Bâtiments départementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de mise en accessibilité du site Malroux à Castres - Travaux de mise en accessibilité des musées (hors musée du Cayla) - Poursuite des travaux de rénovation des centres d'exploitation des routes - Lancement d'un PPI sur la rénovation des Maisons du Département <p>Ressources humaines</p> <p>Mise en place d'un plan de formation biannuel dans l'optique d'en améliorer la pertinence et l'efficacité</p> <p>Poursuite de la démarche managériale avec la mise en œuvre de séminaires et de conférences</p> <p>Poursuite de l'élaboration d'un Plan de lutte contre l'usure professionnelle et du renforcement de la démarche de formation « prévention des risques et sécurité au travail »</p> <p>Renforcement de la prévention des risques psycho-sociaux (RPS)</p> <p>Mise en œuvre du nouveau RIFSEEP (régime indemnitaire fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel) et évolution du classement des fonctions dans les différents groupes IFSE (Indemnité de fonction sujétion expertise)</p> <p>Reprise des réflexions relatives à la marque employeur et organisation des journées d'accueil annuelles</p> <p>Direction des systèmes d'information</p> <p>Pour préserver la bonne marche des services et la sérénité des agents : sensibilisation à la cyber-sécurité et renforcement de celle-ci par plusieurs projets structurants : mise en œuvre d'une plateforme de supervision des incidents de sécurité active 24/24h et 7j/7, sensibilisation des agents à travers le jeu sérieux GAMABU...</p> <p>Accompagnement numérique des nouveaux agents à travers un accompagnement personnalisé</p> <p>Comptabilité-finances</p> <p>Accompagnement des services par le service comptabilité afin de sécuriser les agents dans leur pratique professionnelle et toujours conforter la qualité budgétaire et comptable</p>
	<p>Comptabilité-finances</p> <p>La dématérialisation de l'exécution de la chaîne comptable a permis depuis sa mise en place en 2017 d'économiser des quantités non négligeables de papier évaluable à 100 000 feuilles de papier annuelles en moyenne. En 2023, poursuite avec la mise en place de la dématérialisation des pièces justificatives aux titres de recette envoyées aux redevables, sur le périmètre du laboratoire œnologique et du Service Instruction Droits Paiements Prestations</p> <p>Achats publics et marchés</p> <p>Elargissement des critères d'attribution des marchés à des critères « durables » et non plus uniquement environnementaux : intégration de dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement, du progrès social ; clauses dans les marchés publics favorisant la sobriété de l'achat (économie de ressources, réduction de l'impact sur le climat et la santé...)</p> <p>Ex. du marché de construction d'une passerelle Bois au plan d'eau de Fourogue : exigence de gestion durable des ressources en bois et limitation des impacts environnementaux liés au transport et à la provenance des matériaux</p>
	<p>Ressources humaines</p> <p>Paramétrage du nouveau logiciel de ressources humaines pour une mise en œuvre opérationnelle début 2024 : mise en place d'interfaces avec les agents pour améliorer la transmission d'informations RH</p> <p>Démarche de mise en œuvre d'une GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) efficace : Poursuite de la mise en place du répertoire des « métiers » de la Collectivité comme outil commun partagé</p> <p>Comptabilité-finances</p> <p>Contribution du service comptabilité à la mise en place et au développement du système d'information décisionnel offrant un suivi budgétaire plus accessible et plus lisible</p> <p>Achats publics et marchés</p> <p>Nouvelle gouvernance de la commande publique : focus sur les axes stratégiques d'achat de la collectivité, l'actualité de la commande publique et les évolutions réglementaires en matière de développement durable en particulier, instauration d'un COPIL annuel en juin, de comités de coordination annuel des achats pluridisciplinaires (direction des finances, service marchés publics, mission Achat, facilitatrice des clauses sociales) avec chaque direction métier</p>

Bâtiments départementaux

Etudes de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité des bases de loisirs.
Opérations de mise en accessibilité sur plusieurs bâtiments (médiathèque, archives départementales)
Poursuite des travaux de rénovation dans les centres routiers (Rabastens notamment)

Ressources humaines

Bilan de la première année de mise en œuvre du nouveau plan de formation biannuel pour ajustements, au besoin
Etude et rédaction de la nouvelle **Charte de la mobilité**
Réactivation des **Plan de Prévention contre l'Alcoolisme et les Addictions (PP2A)**, et **Plan de Prévention du Risque Routier (PP2R)**
Mise à l'étude d'une participation employeur à l'adhésion à une **mutuelle santé** et **renforcement de la participation « prévoyance »**
Actions d'informations pour inciter à l'adhésion des agents à la « prévoyance »
Poursuite des réflexions relatives à la marque employeur et mise en œuvre de nouveaux dispositifs relatifs à l'attractivité et la fidélisation



Comptabilité-finances

La phase initiée en 2023 de l'action de dématérialisation des pièces justificatives aux titres de recette envoyées aux redevables va se poursuivre en 2024 avec l'extension aux services Aide Sociale Récupération et Gestion du Dispositif RSA
Ces services ayant un nombre global annuel de l'ordre de 9 000 titres de recette, la portée de cette action sur une part de ceux-ci sera significative
Par ailleurs une sensibilisation est nécessaire auprès des services qui re-matérialisent trop souvent des pièces dans un objectif de sécurisation

Achats publics et marchés

Les critères et clauses « durables » seront réfléchis et adaptés au cas par cas selon les enjeux de chaque périmètre d'achat

Ressources humaines

Poursuite et finalisation du paramétrage du nouveau SIRH concernant l'aspect GPEC et portail agent : mise en place d'interfaces avec les agents et les cadres pour faciliter la dématérialisation des procédures, la gestion des carrières et le management
Poursuite de la démarche de « GPEC efficiente » :
Finalisation du répertoire des « métiers » de la collectivité comme outil commun partagé
Etudes pour la mise en œuvre d'un répertoire « compétences »
Préparation du Plan d'égalité professionnelle femmes / hommes 2025-27

Comptabilité-finances

Poursuite du développement du système d'information décisionnel : mise en production du suivi des délais de paiement des factures pour optimiser les circuits de validation et les règlements plus rapides aux fournisseurs

Achats publics et marchés

Evaluation de la mise en œuvre des procédures de la commande publique en vue de l'amélioration continue des process

Outils de pilotage et documents stratégiques

Sensibilisation des agents au développement durable (Fresque du climat...)
Elaboration d'une feuille de route des politiques publiques départementales en matière d'égalité femmes / hommes 2025-2027
Elaboration d'un premier « Budget vert »



FOCUS

Mobilisation transversale des services supports pour booster l'exemplarité de la collectivité : l'exemple des marchés publics

Comme chaque année, le Service des marchés, la Mission achats et plusieurs services de la collectivité ont été amenés à revoir ou bâtir de nouveaux marchés en 2023.

Pour la majeure partie d'entre eux, une attention toute particulière a été portée à l'amélioration de la qualité environnementale et sociale des achats, pour rendre ceux-ci de plus en plus responsables et durables. Des résultats concrets ont été obtenus grâce à de nouvelles approches de travail plus transversal entre services supports et services métiers.

Le service Intérieur par exemple, a révisé le marché des équipements de protection individuels (EPI) des agents en y intégrant de nouvelles exigences :

- Demande d'intégration de produits à écolabels ou équivalents => pris en compte dans les critères de jugement.

Dans le domaine du textile par exemple, les marchés intègrent à présent l'exigence du label Oeko-Tex. Ce label garantit que les produits testés ne présentent pas de risque avéré pour la santé humaine. Limiter l'utilisation de produits chimiques dans l'industrie textile permet aussi de réduire la production de déchets dangereux pour l'environnement.

Les vêtements de haut visibilité, les tee-shirts, pulls et pantalons devront disposer du label, en bonne majorité. Les vêtements de pluie et de froid comme les vêtements de travail en restauration et les blouses de travail devront en disposer en totalité.

- Demande de plan de progrès => permettant à chaque date d'anniversaire de faire évoluer le nombre de produits proposés dans le cadre du réemploi, de la réutilisation ou du recyclage.
- Demande de mise en place par le titulaire du marché d'une procédure de collecte et de traitement des articles usagés => démarche d'économie circulaire (réemploi, recyclage ou valorisation des matériaux)

Le renouvellement du marché des services postaux (affranchissement, collecte du courrier, transport de colis et distribution d'Atouts Tarn) a également fait l'objet d'inscription de nouvelles clauses sociales et environnementales : un certain nombre d'heure de travail devront être réalisés par des personnes en insertion professionnelle. Des critères environnementaux sont fixés sur les modes de transport ou le traitement des déchets...

Cette tendance à l'intégration de clauses sociales et environnementales devrait se renforcer en 2024 alors que le renouvellement de marchés volumineux est programmé, dans les différentes directions de la collectivité.



Budget participatif : vers l'âge de raison !

Conçue comme une initiative de démocratie participative, le Budget participatif à travers sa seconde édition a permis d'une part, l'engagement de porteurs de projets individuels ou collectifs sur l'ensemble des cantons et d'autre part, l'expression citoyenne sur ces projets.

Dans le cadre de cette campagne 2023, 159 projets ont été déposés sur la plateforme dédiée (budgetparticipatif.tarn.fr), dont 148 finalisés. 89 d'entre eux, dont 9 projets « jeunes 16-25 ans » (mesure du Plan Tarn Jeunesse) ont été déclarés recevables au regard du Règlement du budget participatif et soumis au vote en ligne des tarnaises et tarnais de plus de 16 ans, entre le 1^{er} février et le 5 mars 2023.

Les projets étaient classés dans 5 catégories couvrant, comme le prévoit le règlement, les champs de compétences légales ou volontaristes du Département et témoignant des préoccupations des tarnaises et tarnais, souvent liées aux objectifs de développement durable :

- Solidarités humaines, jeunesse et éducation : 37 projets
- Sport, culture et patrimoine : 28 projets
- Développement durable : 10 projets
- Jeunes 16-25 ans : 9 projets
- Développement local et touristique : 5 projets

Pour cette seconde édition et pour favoriser la plus large expression des initiatives, une attention particulière a été portée à l'accompagnement des porteurs de projets.

Le Comité technique en charge de l'analyse des projets a pu ensuite souligner la variété et la qualité grandissante des projets présentés.

Durant la période du vote, des rencontres ont été initiées entre les porteurs et le public pour valoriser la démarche et les projets, susciter les échanges voire les débats. 2 325 personnes ont ainsi été rencontrées par l'équipe du Budget participatif sur 10 sites à l'occasion de la « Caravane des marchés du Budget participatif ».

Au final, 28 projets ont été déclarés lauréats, couvrant l'ensemble des cantons.

Pour mémoire, les crédits dédiés à ce budget (1 million d'euros au total) doivent être consacrés à des investissements et non au fonctionnement des projets. Ce qui conduit les porteurs à soigner l'ancrage territorial de leurs projets pour en assurer ensuite, localement, l'animation et la pérennité dans le temps. Ce faisant, ce budget participatif, au-delà de contribuer directement aux ODD « environnementales » ou « sociales », conduit aussi à favoriser les ODD plus transversales, comme l'ODD 11 (Villes et communautés durables) ou 16 (Justice et Paix) et sa cible 16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.



FOCUS

Réduction de consommation d'énergie des bâtiments : des résultats déjà significatifs, une stratégie pour continuer de progresser

En 2010, la Loi Grenelle II a institué une obligation de réduction de consommation d'énergie des bâtiments, essentiellement par leur rénovation.

La Loi ELAN (portant évolution du logement de l'aménagement et du numérique) a précisé les objectifs de performances énergétique à atteindre.

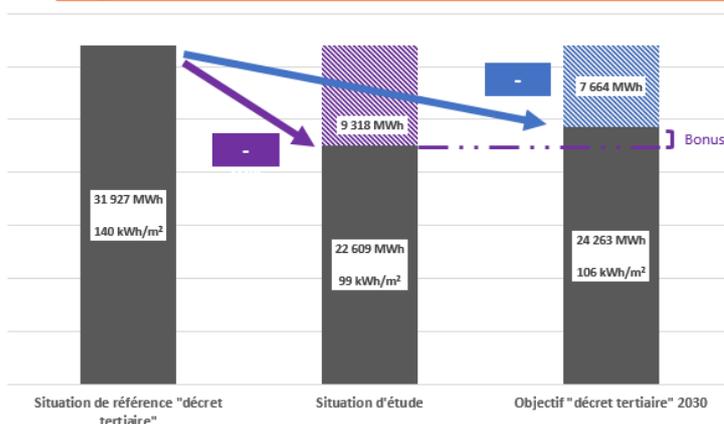
Le « Décret tertiaire » de 2019 a fixé les obligations et modalités de réduction de consommation finale – tous usages confondus – à -40 % d'ici 2030, -50 % d'ici 2040 et -60 % d'ici 2050 par rapport à une année de référence (calcul en valeurs relatives) dans les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m², en permettant toutefois de moduler ces objectifs en fonction de l'âge, de la typologie et de la performance des bâtiments (calcul en valeurs absolues).

A l'échelle du patrimoine bâti départemental, ce Décret tertiaire concerne formellement une cinquantaine de sites pour une surface globale de 230 000 m², dont 31 collèges (76 % de la surface) et 21 autres bâtiments (bureaux administratifs, culture, social, bâtiments routiers, laboratoires...).

Sans attendre cette échéance, le Département, motivé par les forts enjeux environnementaux et financiers, s'était déjà lancé dans une démarche de réduction des consommations de fluides de son patrimoine bâti avec de grosses opérations d'investissement notamment sur le patrimoine des collèges et la mise en place de marchés performants d'exploitation des installations thermiques. Des diagnostics énergétiques menés en 2010 avaient en effet permis de détecter de nombreux gisements d'économie et de lancer des opérations d'investissement à faible temps de retour, à travers des plans d'investissement (volet Energie du PPI des collèges 2012 – 2020 et volet Energie du PPI des collèges 2020 – 2030 par exemple).

Pour mémoire, le Département avait déjà enregistré entre 2010 et 2019, une baisse de 30 % des consommations d'énergie dans les collèges, qui représentent 67 % des dépenses énergétiques globales de la collectivité. Ce mouvement s'est poursuivi et les premières études finalisées sur le Décret Tertiaire montrent que les objectifs fixés pour 2030 ont déjà été atteints.

Projection des indicateurs « Décret Tertiaire » à 2030



Consommation d'énergie finale (MWh) de la situation concernée

Gains énergétiques déjà réalisés : 30%

Gains énergétiques à réaliser entre « Situation de référence décret tertiaire » et « Objectif décret tertiaire 2030 » : 24%

► **Objectif « décret tertiaire » 2030 déjà atteint par la situation d'étude**

RESPONSABLE

Cette trajectoire satisfaisante ne va pas conduire à baisser la garde et le **Schéma directeur énergie (SDE)** qui verra le jour en 2024 devrait permettre à la collectivité de parcourir le chemin restant, soit une nouvelle économie de 30 % par rapport à la situation actuelle d'ici 2040, et de 45 % par rapport à la situation actuelle d'ici 2050.

De grosses opérations d'investissement significatives sont en cours de chantier ou de livraison – rénovation énergétique de l'Hôtel du Département, rénovation du collège Louis Pasteur à Graulhet, installations photovoltaïques des collèges ... - et plusieurs Plans Pluriannuels sont en cours de réalisation – PPI des centres routiers, PPI des Maisons du Département – , avec de nouveaux résultats escomptés dans les prochaines années mais le Schéma Directeur de l'Energie s'attachera à fixer de nouvelles interventions sur les enveloppes des bâtiments les plus énergivores, des changements d'énergie dans certains cas ou des raccordements à des réseaux de chaleur, ou bien encore des optimisations sur les systèmes de pilotage et de régulation, à travers une programmation pluriannuelle soutenable.



Collège Louis Pasteur de Graulhet

COMMENT LA POLITIQUE PUBLIQUE IRRIGUE LES 17 ODD ?

 <p>1 ERADICATION DE LA PAUVRETÉ</p>	<p>Eradiation de la pauvreté</p>	<p>Contrat collectif prévoyance protection sociale pour réduire la vulnérabilité économique et sociale des agents Action sociale directe (secours, prestations et avances) ou déléguée au COS</p>
 <p>3 ACCÈS À LA SANTÉ</p>	<p>Accès à la santé</p>	<p>Maintien de mesures appropriées pour garantir la santé et la sécurité des agents, dans le contexte de risques sanitaires liés à la COVID 19 Mise en œuvre des diagnostics qualité de l'air dans les bâtiments du Département Surveillance de la qualité de l'eau dans les bâtiments Fourniture de produits éco-labélisés aux personnels chargés de l'entretien des locaux Clauses dans les marchés publics de fournitures informatiques pour éviter, limiter la présence de matériaux polluants et substances dangereuses présents dans les composants électroniques (exigences au-delà de la réglementation) Clauses dans la commande publique pour réduire l'impact sur la santé des produits et fournitures, dont les critères « 0 PE » pour éliminer les perturbateurs endocriniens Santé des agents par l'activité physique : aide à la pratique sportive et soutien à l'association sportive du personnel départemental Actions de prévention des accidents de la route Suivi et accompagnement psychologique des agents en difficulté, dans le cadre des procédures</p>
 <p>4 ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	<p>Accès à une éducation de qualité</p>	<p>L'accès aux compétences et à l'emploi par la formation Accueil de jeunes en contrat d'apprentissage et service civique</p>
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	<p>Egalité entre les sexes</p>	<p>Parité femmes-hommes institutionnalisée depuis 2015 dans le conseil départemental Favoriser l'accueil en crèche des jeunes enfants du personnel Ratification de la charte européenne pour l'égalité femme-homme Plan d'actions 2021-2024 visant à assurer l'égalité professionnelle</p>
 <p>7 RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES</p>	<p>Recours aux énergies renouvelables</p>	<p>Développement et recours aux énergies renouvelables (bois, solaire thermique, PV) Étude et travaux d'optimisation de la performance énergétique du parc immobilier départemental Gain d'efficacité énergétique en réduisant et en concentrant la taille des infrastructures de stockage et d'échange de données</p>
 <p>8 ACCÈS À DES EMPLOIS DÉCENTS</p>	<p>Accès à des emplois décents</p>	<p>Protection des agents sur les lieux de travail : fourniture de matériels, outillages, robustes et ergonomiques, équipements de protection Résorption de postes à temps non complet pour des emplois décents et des projets professionnels de qualité Mesures en faveur de l'emploi de travailleurs en situation de handicap Stimulation de l'emploi local par la commande publique directe et déléguée Marchés réservés aux structures d'insertion sociale ou professionnelle par l'activité économique Utilisation de la charte ETHIBAT81 pour garantir la légalité, la sécurité au travail, l'impact sur l'économie locale Mise en place de clauses sociales dans les marchés travaux en partenariat avec la DIE (service insertion, offres de service, emploi) et notamment dans les marchés routiers Clauses générales obligatoires dans les marchés publics pour la protection et la sécurité des travailleurs</p>
 <p>9 INNOVATION ET INFRASTRUCTURES</p>	<p>Innovation et Infrastructures</p>	<p>Réduire et concentrer la taille des infrastructures pour les rendre plus fiables, plus durables et de qualité, induire une moindre consommation de ressources non renouvelables ou de matières à fort impact environnemental</p>

RESPONSABLE



Réduction des Inégalités

Garantir l'égalité d'accès à l'information sur les recrutements pour l'évolution de carrière des agents
Prévention des inaptitudes et accompagnement du retour à l'emploi



Ville et communautés durables

Mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé AD'AP
Allocation de l'aide individuelle au transport en commun domicile-travail pour favoriser les mobilités responsables des agents



Consommation et production durables

Réduction des déchets : politique d'impression et parc de copieurs multifonctions permettant de réduire les consommables (encre, papier)
Impact de la dématérialisation des documents produits pour l'Assemblée départementale (transmissions électroniques, lecture sur tablettes) sur la réduction des déchets papier

Clauses dans les marchés publics visant à favoriser l'économie de ressources (eau, granulats), la gestion des déchets de chantiers de travaux, la gestion écologique des produits et matériaux d'entretien (labels et éco-certification), l'impact sur la santé (perturbateurs endocriniens, amiante, etc.)

Achats de denrées alimentaires (Bases de loisirs départementales, office) issues préférentiellement de l'agriculture locale et bio, sous réserve d'une offre suffisante et organisée

Recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) dans des filières de confiance



Lutte contre le changement climatique

Déploiement du télétravail : impact sur la réduction des déplacements

Plan canicule : information et conseils aux agents pour de bonnes pratiques et adaptations (aménagement d'horaires notamment)

Augmentation de la part de véhicules propres dans la flotte départementale

Sensibilisation des agents à l'éco-conduite



Paix, justice, institutions efficaces

Selon le code de la commande publique, l'analyse des besoins doit obligatoirement tenir compte des objectifs de développement durable

Mise en place de l'ouverture des données au public (OPEN DATA)

Garantir le bon fonctionnement institutionnel pour :

- Assurer la transparence des décisions de l'Assemblée et de l'Exécutif
- Prévenir les risques de conflit d'intérêts
- Garantir le fonctionnement démocratique de l'Assemblée départementale
- Garantir la fiabilité et la traçabilité de l'information, des décisions
- Garantir le droit à l'information de tous les Conseillers départementaux, quelle que soit leur appartenance politique
- Mieux garantir aux citoyens l'accès à l'information grâce à la gestion électronique des actes dématérialisés

Assurer le dialogue social au travers du bon fonctionnement des instances réglementaires

Assurer la formation des agents pour une montée en compétence au service de l'efficacité d'activité des services

Accompagnement au numérique des agents de la collectivité, pour plus d'efficacité, de sécurité, d'accessibilité et de sobriété dans leurs usages professionnels et personnels

Délégué à la protection des données pour assurer l'accès à l'information des bénéficiaires et les possibilités de recours



Partenariats pour les ODD

Partenariats publics : participation à 8 groupements de commande comme membre ou coordonnateur (2) avec le SDIS (pneus, lubrifiants, fournitures bureau, équipements informatique), avec la Région Occitanie (ENT collègues), avec ÉNERGIE TARN (fourniture énergie)



Direction Générale Adjointe des Ressources et de la Transformation
Administrative
Coordonnateur :
Service Appui au pilotage et Evaluation des politiques publiques
Tél : 05 63 45 65 52